L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1275 - VENDREDI 20 JUIN 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Tradition Innovation...



Le bâtiment c'est toujours «à façon»



Certains ont choisi le bois, un matériau traditionnel qui a su s'adapter à l'évolution des techniques ; d'autres doivent composer avec l'existant, tout en améliorant les performances du système d'élevage et le confort de l'éleveur comme celui des animaux... Bois ou métal, aire paillée ou logettes, ce qui compte c'est que le bâtiment réponde parfaitement à sa destination, aux attentes des utilisateurs et aux contraintes des systèmes. A chacun son style, son choix et sa solution...

Dossier pages 20 à 28

Côte d'Or

› **Technopôle agro-environnement**

L'avenir agricole aux portes de Dijon



Nièvre

› **Visite des essais de la Chambre d'agriculture 58**

Des cultures globalement en bon état



Yonne

› **FDSEA 89**

Visite ministérielle à Venouse







Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Info
03 • L'AGPB donne sa vision de l'exploitation céréalière en 2030

Côte d'Or
04 • Technopôle agro-environnement: L'avenir agricole aux portes de Dijon
05 • État des cultures: Pronostics pessimistes
06 • Rencontres: Bio, et fiers de l'être
07 • Sécheresse: Les premières mesures

Nièvre
08 • Saint-Brisson: Une vitrine du Parc du Morvan, un lieu à sa mesure économique et culturelle
09 • Rencontres agronomiques Axereal: Visites d'essais à Saint-Quentin-sur-Nohain
10 • Visites des essais de la Chambre d'agriculture: Des cultures globalement en bon état
11 • Le groupement d'employeurs: Une solution d'emplois salariés à temps partagé

Yonne
12 • FDSEA 89: Visite ministérielle à Venouse
13 • Chambre d'agriculture 89: Une conférence où l'on parle "bio"
14 • SeineYonne: Les «Expérimentales 2014» ont réuni plusieurs centaines d'adhérents à Evry
15 • Cialyn: Investissements et fusion au programme

Bourgogne
16 • Assemblée générale de Charolais France: La charolaise défend son titre de 1ère race allaitante
17 • Conseil d'administration Interbev Bourgogne: Actions, réactions et communication
18 • Assemblée générale de la SAFER BFC: Marché foncier, priorité à l'installation

19-28 • Dossier spécial bâtiments

Services
30-31 • Cours et marchés
32-33 • Petites annonces
34-37 • Annonces légales
38-39 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

A noter

Sécheresse Groupama Grand-Est informe ses sociétaires

Suite à la sécheresse de mars et avril derniers, a priori, les impacts sur le blé et le colza restent assez limités. En revanche, l'orge d'hiver semble être plus touchée, l'observation de la plante montrant que le nombre d'épis est fortement affecté sur certains secteurs. Une compensation reste toutefois possible par le nombre de grain et le poids moyen du grain. Dans le cas où une perte de rendement supérieure à 25 % par rapport au rendement assuré pour l'ensemble de leur sole d'orge d'hiver et ou autre culture est pressentie, Groupama Grand Est recommande alors à ses sociétaires clients de faire une déclaration de sinistre. Cette démarche permettra l'intervention d'un expert qui pourra effectuer les constats d'usage nécessaires. Cela évitera ainsi une non prise en considération de la déclaration si celle-ci venait à être effectuée après récolte. Tous les modes de déclaration sont mis à la disposition des sociétaires clients : - Téléphone : 03.88.81.79.76 - Mail : climat@groupama-ge.fr - Fax : 03.88.83.30.70
Les quelques informations suivantes sont à préciser dans votre déclaration ; elles permettront un traitement plus rapide et éviteront de devoir vous solliciter pour obtenir des éléments manquants : Nom, prénom, coordonnées téléphoniques et adresse e-mail, N° de sociétaire, nature de la récolte, commune, nom et superficie de la parcelle.

COMMUNIQUÉ

PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).
Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85

Nièvre Devenir Agriculteur, la dernière ligne droite.

Vous êtes installé depuis moins d'un an, vous voulez faire le point ? Profitez-en ! Après le passage en CDOA modernisation, vous disposez d'un délai d'un an pour vous installer. Où en êtes-vous ? Vous vous interrogez sans doute : Qu'est ce qu'il me reste à faire pour débloquer les aides ? Comment j'anticipe mon besoin de trésorerie? Où est-ce que j'en suis dans mes démarches pour obtenir le certificat de conformité d'installation? Comment je mets en place mon projet ? Pour vous aider à répondre, nous proposons une mâtinée d'échanges. La prochaine session aura lieu le jeudi 3 juillet 2014 à Fontaines. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Jeanne Frachon, animatrice Point Info Installation, au 03 85 29 56 96.

Saône et Loire Formation en Produits Fermiers

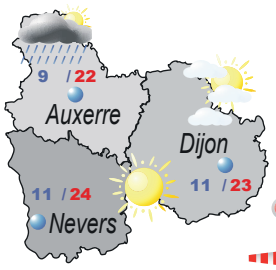
Vous souhaitez vous installer et diversifier votre production, transformer vos produits, développer la vente directe ou vous spécialiser dans les circuits courts.
Le CFA de Saône et Loire, sur le site de Gueugnon, vous propose une formation qualifiante adaptée à votre projet : un Certificat de Spécialisation «Production, transformation et commercialisation de produits fermiers» Cette formation, sur un an, conduite en apprentissage, vous permettra de développer vos compétences de la production à la transformation et à la commercialisation (produits carnés, produits laitiers, miel, escargots, fruits et légumes, céréales, plantes aromatiques et médicinales ...) Pour plus d'informations, contacter le CFA 71 au 03.85.85.50.00

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 20 au 29 juin

Vendredi 20 Juin



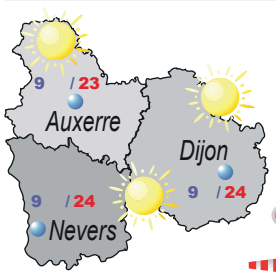
Mitigé
De belles éclaircies et quelques averses en perspective pour ce vendredi. Les vents seront modérés.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Silvère
Soleil : 05:49 - 21:47
Lune : 01:45 - 14:43

Samedi 21 Juin



Ensoleillé
Ce samedi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les températures seront stationnaires.

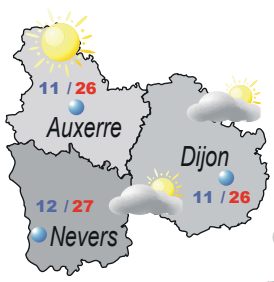
T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Rodolphe
Soleil : 05:49 - 21:47
Lune : 02:46 - 15:52

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 22 Juin



Nuageux
Le soleil persistera mais sera localement accompagné de quelques nuages. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 26 à 28 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

St Alban
Soleil : 05:50 - 21:48
Lune : 02:46 - 17:00

Prévisions à 7 jours

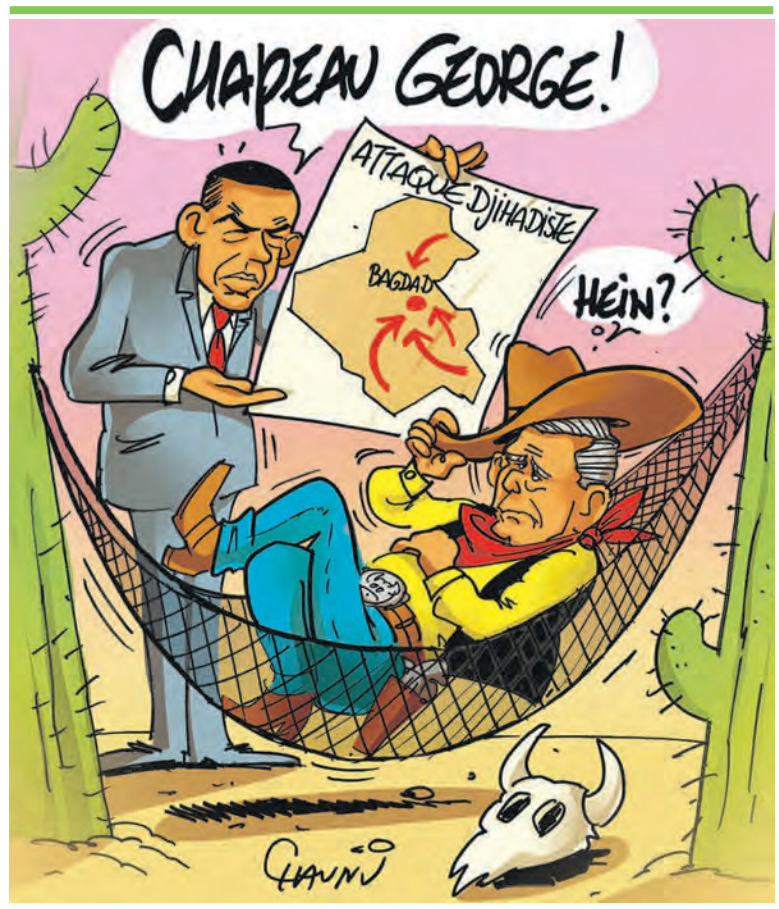
Lundi 23 au Mercredi 25 Juin :

Des orages en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 14 à 18 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

Jeudi 26 au Dimanche 29 Juin :
De nombreuses averses sont attendues et seront parfois accompagnées d'orages.
Vents : Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 10 à 17 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

clin d'œil



Livre blanc

L'AGPB donne sa vision de l'exploitation céréalière en 2030


Réussir

La production de volaille représente une activité complémentaire à celle des céréales.

L'AGPB annonce la sortie d'un livre blanc «*Ambition Céréales 2030*», à l'occasion d'un colloque le 16 juin célébrant son 90e anniversaire. Douze défis y sont présentés «*pour produire plus, produire mieux*».

«*On veut donner de la visibilité, de l'espoir, de la fierté à nos producteurs*», a déclaré le président de l'AGPB (Association générale des producteurs de blé) Philippe Pinta en présentant Ambitions Céréales 2030, livre blanc édité par le syndicat. L'ouvrage sera diffusé le jour de la tenue de deux tables rondes sur la place du blé français face au défi alimentaire mondial et les innovations technologiques. Dans sa vision de l'exploitation céréalière en 2030, l'AGPB insiste sur le développement de synergies, via la mutualisation du matériel et de la main d'œuvre, l'assolement en commun.

La complémentarité entre végétal et animal est un autre exemple, à travers la méthanisation. Pour ne pas empiéter sur la production alimentaire, l'idée est de mettre en place trois cultures en deux ans, dont une dédiée à l'énergie.

Diversification dans la volaille

L'accent est mis sur la diversification dans des ateliers volaille. «*La viande blanche représente une activité complémentaire, en termes de consommation de céréales, de production de matière organique*», a expliqué Philippe Pinta, pour qui l'intérêt est aussi de réduire l'importation massive de viande. À l'horizon 2030, l'AGPB imagine des exploitations pratiquant l'allongement des rotations, la diversification des cultures. «*Ce n'est pas "tout pour l'agrandissement"*», a-t-il défendu, en pointant la «*taille très modeste*» des fermes céréalières aujourd'hui en France par rapport à leurs homologues en Allemagne, Tchéquie, Roumanie ou encore au Kazakhstan ou en Ukraine.

La «*bioperformance*» plutôt que l'agroécologie

«*Il s'agit de devenir des champions de la bioperformance*», a lancé Philippe Pinta, en prenant ses distances avec l'agroécologie, qui offrirait un moins bon «*équilibre*» entre économie et écologie. Explication du directeur général Pierre-Olivier Drège : la «*bioperformance*» permet de «*sortir par le haut sur l'ensemble des critères*». «*Il y a une ambigüité sur l'agroécologie, avec laquelle une baisse de production n'est pas écartée*», selon lui. L'AGPB fixe au contraire un objectif de hausse. «*Depuis les années 2000, les rendements plafonnent*», a noté le vice-président Dominique Chambrette, coordinateur de l'équipe de jeunes administrateurs et membres du bureau de l'association ayant rédigé le livre blanc. «*L'objectif est de retrouver de la croissance*», a-t-il précisé, en mettant la barre à 0,5 q/ha de plus par an, soit deux fois moins que la progression observée lors de l'après-guerre.

Une révolution par l'agriculture de précision

L'AGPB affirme sa soif d'innovation. Un volet important y est consacré dans les douze défis d'Ambition Céréales 2030 : accélérer le progrès génétique, investir dans la chimie du végétal, réduire l'empreinte sur l'environnement via des technologies innovantes. Ce dernier point est lié à la diffusion d'outils d'aide à la décision, de pilotage de précision des cultures. «*On est à la veille d'une révolution, a estimé Dominique Chambrette. Aujourd'hui, on sait guider le tracteur par GPS au centimètre près. Dans moins de cinq ans, ce sera les intrants dans la parcelle*».

D'autres points concernent la compétitivité, notamment l'optimisation de la logistique avec une attention particulière pour le rail. Face aux risques croissants, l'AGPB prône un système d'assurances, en se montrant très intéressée par l'exemple américain. Le développement de la formation continue, la communication sont d'autres aspects évoqués.

JCD

▸ *Éditorial*

Frénésie environnementale : Chapitre 5 !

- Après «l'interdiction de curage des fossés» (2010)
- Après «l'interdiction de défrichement» (2011)
- Après «l'interdiction de brûlage» (2012)
- Après «l'interdiction d'abreuver les animaux dans les cours d'eau» (2013)

Le gouvernement français présente, en 2014, la nouvelle édition de la saga environnementale à la française : «*Moi, j'interdis l'agriculture sur 13 millions d'hectares dans mon pays !*»

Au centre de ce recueil de doléances à teneur négative quant au danger que fait planer la légèreté politique du moment sur le devenir de l'agriculture, la lubie de quelques élus déconnectés, souhaitant cultiver l'image d'une élite soucieuse de ses concitoyens au travers d'un projet de grande envergure : Interdire l'utilisation de solutions de préservation des végétaux dans un rayon de 200 mètres autour de tous lieux d'activité et/ou d'habitation !

Les dangers d'une approche aussi dogmatique en matière de lutte contre les agressions végétales sont légions:
- Développement de bio-agresseurs dans les cultures (avec un risque d'utilisation accrue de solutions de traitement dans les parcelles où ceux-ci resteront possibles)
- Atteinte directe à l'équilibre économique des exploitations agricoles
- Risque de hausse du prix des produits alimentaires et d'atteinte à la souveraineté alimentaire du pays

Pourtant, depuis des années, les agriculteurs ont su faire preuve de raisonnement en matière d'utilisation des solutions de protection végétales :
- Des guides des bonnes pratiques ont été mis en place par la profession et les filières
- Des buses anti-dérives ont été installées sur les pulvérisateurs
- Les agriculteurs se sont formés au plan Ecophyto 2018
- Les opérations de protection ne sont réalisées que dans des conditions climatiques favorables et les substances utilisées sont toutes homologuées.

Mais rien n'y fait ! A chaque année son hérésie. A chaque ministre son excentricité, aussi déraisonnable soit-elle !

Pour exister en politique, une voie semble respectable, celle de la raison et de la mesure. Mais depuis trop d'années maintenant, le chemin emprunté par une minorité bien nourri, et plus soucieuse de son devenir électoral que des enjeux fondamentaux pour notre société, s'en écarte inexorablement.

La profession agricole ne peut en conséquence rester insensible à cette nouvelle agression, remettant en cause des pratiques maîtrisées, essentielles à la souveraineté alimentaire nationale et à l'économie de nos fermes. Elle s'insurge par ailleurs contre la mise en place d'une nouvelle mesure franco-française, générant des distorsions de compétitivité majeure pour les agriculteurs français.

La ministre de l'Écologie, dans ces dernières annonces a simplement fait le choix du buzz politique. Regrettable, dommageable, mais que constater, si ce n'est que la maxime «*de tous ceux qui n'ont rien à dire, les plus intéressants sont ceux qui se taisent*» devrait aussi faire jurisprudence en politique.

Economie, emploi, une nouvelle fois sacrifiés … Bravo Madame la Ministre !

Les FDSEA Côte d'Or, Nièvre et Yonne

NB : Les FDSEA de Bourgogne se mobilisent actuellement auprès des parlementaires afin qu'ils ne soutiennent pas ces propositions. Un mot d'ordre national d'action est lancé par la FNSEA le 24/06. Cette mobilisation prendra différentes formes selon les départements.



Technopôle agro-environnement

L'avenir agricole aux portes de Dijon



Les rencontres techniques du technopôle agro-environnement se sont déroulées mercredi 4 juin à Varois-et-Chaignot. Grosse participation pour ce rendez-vous de l'agriculture de demain.

L'évènement a rassemblé près de 500 visiteurs sur 8ha de parcelles prêtées par l'EARL Boussageon : agriculteurs et techniciens agricoles, industriels de la filière agroalimentaire mais aussi représentants du monde socio-économique, des administrations.
Le président du Conseil Régional, François Patriat, avait inscrit la visite à son agenda comme le maire de Varois Vincent Delatte. A travers ces journées techniques, Dijon Céréales, son service technique et ses partenaires ouvrent la voie d'une agriculture qui allie au mieux production, rentabilité économique et respect du milieu. *«Ces essais, en zone péri-urbaine du Grand Dijon, montrent notre préoccupation d'une agriculture qui tient sa juste place au cœur de la société, pour alimenter en quantité et qualité les bassins de population»* résume Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales.

A travers une vingtaine d'ateliers thématiques et pédagogiques, mais aussi 2 200 micro-parcelles d'essais et 400 variétés présentées, cette plateforme a montré les chemins que prend l'agriculture de demain… dès aujourd'hui. La voie de la précision avec le géoguidage par satellite et la modulation des traitements en fonction des zones de potentiel de la parcelle. La voie des cultures légumineuses et protéagineuses pour allonger les rotations classiques (colza, blé, orge) et limiter par exemple les résistances aux maladies. A Varois, il a été question du développement de la luzerne et de son introduction prolifique dans la rotation (apport naturel d'azote, structuration des sols…) sans oublier sa valorisation en alimentation animale. Le programme Leg'Up a été présenté. Soutenu par Vitagora, il vise à développer des débouchés pour les légumineuses cultivées en les intégrant à nos aliments de demain.

Des produits et des marchés

Les biocontrôles, des techniques de maîtrise des parasites des plantes qui reposent sur des mécanismes naturels (insectes, micro-organismes ou phéromones) étaient aussi à l'honneur. Encore des plantes et des insectes avec les bandes mélifères qui, installées près des parcelles de colza, doivent faciliter leur pollinisation. Enfin, ces rencontres l'ont bien rappelé, produire sans marchés et débouchés n'est rien. La filière meunerie (Dijon Céréales Meunerie) a présenté ses activités et son rôle d'intermédiaire entre l'amont et l'aval. *«Chaque acteur de la fillière blé-farine-pain contribue à la satisfaction du consommateur final. C'est toujours très intéressant de discuter de nos besoins de transformateurs en direct avec les producteurs»* explique Stève Durand, directeur commercial de Dijon Céréales Meunerie.

Les partenaires de Dijon Céréales : La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, les instituts techniques de la filière (Arvalis, Cetiom), les organismes de la recherche publique (INRA) et le technopôle agro-environnement Agronov® de Bretenière, mais aussi le pôle de compétitivité Vitagora® et Artémis.

COMMUNIQUÉ

En coulisses

PAR AURÉLIEN GENEST

Mini sondage sur le blé

Lors de ces rencontres, vingt agriculteurs ont été interrogés sur le nombre de variétés de blés présentes aujourd'hui sur leurs parcelles. Pour une surface moyenne de 95 ha dédiés à cette culture, le nombre de variétés se chiffre à 3,3 par exploitation. La variété dominante est Goncourt (elle apparaît dans sept des vingt réponses), suivie d'Apache (5), Sy Moisson et Rubisco (2), Compil, Hystar, Altigo et Arezzo (1 chacun). Gérard Million, directeur scientifique de Dijon Céréales, a commenté ce mini-sondage dont les résultats lui paraissent positifs : «*avoir plus de trois variétés de blés sur une exploitation est une bonne chose. Cela permet de diluer les risques par rapport à différents accidents, notamment climatiques, dans le cycle de la culture. Goncourt, contrairement à ce que je pensais, est toujours en tête. Il mérite cette position car son potentiel protéique et technologique est réel. Apache, reste très présent, lui aussi convient aux industriels. Diversifier ses blés est aussi intéressant pour les filières d'utilisation*». Un propos corroboré par le stand de Dijon Céréales Meunerie qui présentait, de façon très concrète, les attentes des meuniers et industries de transformation.

La luzerne au cœur de plusieurs projets



Un stand était dédié à la relance de la luzerne. François Lévêque, chargé d'étude chez Dijon Céréales, a échangé avec de nombreux agriculteurs sur les possibles valorisations de cette culture très intéressante au plan agronomique. Cinq projets sont dans les cartons de Dijon Céréales, qui travaille en partenariat avec la Chambre d'agriculture. «*Le premier projet concerne la production de graines pour semenciers*» explique François Lévêque, «*nous sommes dans une phase test de développement avec une cinquantaine d'hectares. Cette année vise l'acquisition de connaissances techniques et de références qui nous permettront d'évaluer le potentiel de rendement*». Deux autres projets s'intéressent au séchage en grange, les deux derniers concernent la valorisation de la luzerne en déshydratation : «*à Aiserey, nous souhaitons utiliser l'ancien matériel de la Sica Sécopulpe. Nous visons une surface de 800 à 1000 hectares dans un rayon de 25 à 30 kilomètres autour du site*». Dans le secteur du Châtillonnais, en partenariat avec la coopérative de déshydratation de Baigneux et 110 Bourgogne, Dijon Céréales accompagne un projet d'agrandissement du rayon de récolte de l'usine de Baigneux. «*Une enquête commune va être lancée dans les prochains jours afin de savoir qui est intéressé et dans quelle zone. L'objectif est d'augmenter le potentiel de déshydratation de l'usine*» poursuit le chargé d'étude.

La «ferme des étoiles» va monter en puissance



Farmstar, outil d'aide au pilotage de la fertilisation azotée, avait lui aussi son stand à Varois-et-Chaignot. Rencontre avec Jean-Louis Decosne, technicien grandes cultures chez Dijon Céréales.

• En quoi consiste Farmstar ?
«Dans la pratique, il s'agit d'un système de satellites qui enregistre par infrarouge la quantité de biomasse, le taux de chlorophylle et bien d'autres critères à l'échelle d'une parcelle donnée. Un logiciel les décrypte et propose des informations à l'agriculteur sur la date et la dose exacte d'azote à apporter».

• Quelle est l'implantation de cette technique ?
«Environ 2 000 hectares sont aujourd'hui suivis en test dans le département, chez une cinquantaine de nos adhérents. Nous souhaitons multiplier cette surface par cinq dès l'année prochaine. Farmstar est utilisé aussi bien sur blé, orge et colza. Cet outil existe déjà depuis une quinzaine d'années mais il est désormais beaucoup plus performant. Il va monter en puissance, c'est clair».

• Quel est l'enjeu de ces observations satellitaires ?
«Produire plus et mieux, tout simplement. Devant la forte baisse des aides Pac et la volatilité importante des marchés agricoles, produire plus permet de sécuriser le revenu des exploitations. Produire mieux répond à trois objectifs prioritaires. D'abord livrer des blés répondant aux exigences des marchés. Une tonne sur deux trouve son débouché dans le bassin méditerranéen avec un cahier des charges bien précis en termes de teneur en protéines. Second objectif, intégrer les contraintes règlementaires telles que les directives nitrates. Le troisième et dernier volet concerne l'optimisation et le raisonnement des interventions techniques».

État des cultures

Pronostics pessimistes

La récolte s'annonce difficile dans les cantons de Saint-Seine-l'Abbaye et Baigneux-les-Juifs.





▲ Clément et Luc Babouillard, dans une parcelle de colza qui ne devrait pas dépasser 10q/ha.

◀ Les épis «vides» devraient être nombreux en orges de printemps.

«*C'est mal parti*» lance Clément Gamin à Poncey-sur-l'Ignon. «*Catastrophique*» enchérit Clément Babouillard à Ampilly-les-Bordes. A l'approche de la moisson, les pronostics de rendements des agriculteurs sont de plus en plus bas. La météo épargne de moins en moins de cultures. «*Pour moi, la plus grosse claque devrait être en orges d'hiver. Du gel à la sortie des épis a fait beaucoup de mal, c'est tout blanc*» déplore Clément Gamin. Certaines parcelles devraient descendre à 35q/ha alors qu'un rendement moyen de 60q/ha était établi l'an passé. Ses blés, «*prometteurs*» il y a encore quelques temps, décrochent totalement : «*35 degrés, du vent... Un début d'échaudage... Si ça continue comme ça, on aura du tout petit grain*» ajoute Clément Gamin.

«*Dégringolade*» en orges de printemps

La récolte 2014 n'aura rien à voir avec celle de 2013 : «*je m'attends à faire entre 55 et 65q/ha au lieu des 80q/ha, certes exceptionnels, de l'an passé*» poursuit le Côte dorien de 28 ans. Pour Clément Babouillard, la plus grande inquiétude concerne les orges de printemps, le colza et le blé. «*Nous n'avons plus eu d'eau depuis le deuxième apport d'azote. Cela remonte pratiquement au 20 mars !*» mentionne son père Luc. Certains colzas sont littéralement «*grillés*» dans les petites terres et ne devraient pas dépasser 10q/ha... Les rendements en blés devraient varier de 45 à 50q/ha aux lieux des 65q/ha habituels. Une «*vraie dégringolade*» est annoncée en orge de printemps. Les deux agriculteurs du canton de Baigneux-les-Juifs visent 30q/ha au lieu de 55q/ha. Une production a déjà livré son verdict : celle de la luzerne. La première coupe il y a près d'un mois a donné 2t/ha au lieu des 4t/ha, certes exceptionnelles, de 2013. «*La deuxième coupe ne donnera quasiment rien car rien n'est tombé depuis*» signale Luc Babouillard, «*on s'attend donc à faire moins d'une tonne à l'hectare*». Clément Gamin dresse la même constat pour la paille: «*c'était très bon l'an passé, à hauteur de 4t/ha, mais là, on devrait avoir une baisse de 50%*».

Les prix ne relèvent pas le niveau

A Ampilly-les-Bordes, Clément Babouillard est d'autant plus inquiet que les prix ne sont pas au rendez-vous pour compenser ces baisses de rendements : «*en 2003, il y avait la sécheresse mais les cours relevaient un peu le niveau. En 2009, c'était l'inverse : les prix était mauvais mais les rendements étaient corrects. Cette année, ce sera la double peine, sans oublier les charges qui sont devenues plus importantes... Nos systèmes d'exploitations sont fragiles et les différentes réformes de la Pac n'arrangent rien du tout*». «*La nouvelle Pac n'est pas du tout adaptée pour nos secteurs*» s'inquiète Luc Babuillard, «*beaucoup d'exploitations sont déjà dans le rouge et la récolte qui s'annonce ne va rien arranger*».

AURÉLIEN GENEST

Le colza pour sauver la mise



Le colza pourrait être la seule surprise de Clément Gamin. Et quelle surprise ! Les rendements pourraient facilement dépasser 40q/ha.

Les deux exploitations sont à seulement quinze kilomètres l'une de l'autre mais de grandes disparités sont constatés en colza et en orge d'hiver. Quand le colza de Luc et Clément Babouillard devrait flirter avec du 10q/ha, celui de Clément Gamin devrait être «*exceptionnel*» : «*je compte sur lui pour sauver la mise. Il est aujourd'hui superbe, mon père n'a jamais vu ça en trente années de métier. La floraison s'est opérée dans le sec, dans de très bonnes conditions. Il y a très peu de siliques avortées, il n'y a pas eu de coules de fleurs comme les autres années. Dommage que les cours ne valent rien aujourd'hui*». A l'inverse, la récolte d'orge d'hiver s'annoncent nettement meilleure du côté d'Ampilly-les-Bordes : «*les orges d'hiver ne devraient pas être trop mauvais. Il est difficile de se prononcer aujourd'hui mais nous pourrons peut-être approcher les 60q/ha. Cette culture est la plus précoce dans notre assolement et installée dans des terres pas trop mauvaises cette année*» commente Luc Babouillard.



Gel d'épis sur orge d'hiver.

Récolte

Le premier Côte d'orien à moissonner ?

Un agriculteur du canton de Beaune Sud a commencé de faucher ses orges le 10 juin.

S'il n'est pas le premier, il en est sans doute tout proche. Jacques Tassel, agriculteur à Corcelles-les-Arts, était la semaine dernière dans ses orges d'hiver. «*J'ai commencé mardi 10 juin après-midi. Pourquoi si tôt ? J'ai des terres à graviers qui craignent énormément le sec et il n'a quasiment pas plu depuis le 7 mars. Mes orges sont très en avance*» signale le jeune homme de 27 ans. Sans grande surprise, les rendements sont décevants, entre 45 et 55q/ha. «*D'habitude, c'est plutôt 70q/ha*» relève Jacques Tassel. La qualité est décevante elle aussi: «*je n'ai pas encore les résultats en protéines mais je ne m'attends pas à de bons résultats. Le calibrage n'est pas bon avec des petits grains. Il devrait se situer entre 35 et 40% : la production passera en mouture en non en brassicole....*». La récolte du blé et du colza attendra encore un peu. «*Ils ne sont pas encore mûrs mais ça risque de vite s'accélérer si ce temps persiste*» confie l'agriculteur. L'optimisme n'est guère présent pour le reste de l'assolement : «*il a beaucoup plu cet hiver et les blés n'ont pas développé beaucoup de racines. Quand le robinet s'est fermé, il a été fermé pour de bon ! Là, les blés accusent le coup avec la sécheresse et l'échaudage a déjà fait pas mal de dégâts, de nombreux épis sont blancs. Pour le colza, j'émets plus de réserves, la floraison s'est bien passée... Alors on verra à la moisson*».

AURÉLIEN GENEST



Jacques Tassel, à Corcelles-les-Arts.

Viticulture

Les grêlons, ça va cinq minutes

Un générateur anti-grêle a été installé le 11 juin à Volnay. Il est le premier d'une liste qui en comptera 34.



Trois viticulteurs volnaysiens, derrière la «*machine*» tant attendue.

Le dispositif n'est pas bien imposant. Son utilisation, elle, attire davantage l'attention. Allumé quelques temps avant l'orage, le générateur anti-grêle envoie des particules d'iodure d'argent dans le ciel.

Aspirées par les nuages, celles-ci vont capter l'humidité, casser et faire fondre les grêlons. Par conséquence : limiter les impacts sur les vignes.
Nicolas Rossignol, Pascal Bouley et Christian Rossignol, trois viticulteurs locaux, accueillaient avec satisfaction ce générateur placé à proximité de l'aire de lavage des pulvérisateurs. «*L'impact des orages serait diminué de moitié*» font-ils remarquer, «*les viticulteurs du coin en ont véritablement besoin*.
Nous restons sur deux années avec de très fortes chutes de grêles qui ont sérieusement impacté les rendements». D'autres dispositifs seront installés d'ici la fin du mois. Un réseau de 34 générateurs sera mis en place pour protéger les vignes de la région beaunoise et même celles de la côte chalonnaise.

AURÉLIEN GENEST

Rencontres

Bio, et fiers de l'être

L'un est dans les vignes, l'autre dans les grandes cultures. Tous deux habitent Ladoix-Serrigny près de Beaune et viennent d'ouvrir les portes de leur exploitation.

La France s'est mise aux couleurs de l'agriculture biologique du 1er au 15 juin, à l'occasion du printemps bio qui fêtait là sa 15ème édition. Des acteurs se sont mobilisés dans toutes les régions pour informer et sensibiliser le public à l'agriculture biologique. Christian Perrin, 61 ans, et Frédéric Rossignol, 38 ans, avaient retroussé les manches mardi 10 juin en Côte d'Or. Pourquoi la bio ? Dans quel but ? Pour quel bilan ? Autant de questions qui leur ont été posées lors de cette journée. Christian Perrin a franchi le pas en 2003 : «*Cela faisait une quinzaine d'années que j'étais en culture raisonnée. Je pensais déjà à transmettre quelque chose de propre à ma fille et à mon gendre*». Frédéric Rossignol, lui, ne retrouvait plus son âme d'agriculteur : «*on mettait de plus en plus de produits phyto pour maîtriser les mauvaises herbes. On tombait dans une impasse, et je ne me reconnaissais plus dans mon mon travail, moi qui aime travailler la terre. J'ai pensé aussi à mes enfants : pour moi, faire ce métier, ce n'est pas manipuler des produits dangereux*». Après des débuts difficiles, dûs à un manque d'accompagnement, Christian Perrin se réjouit de la dimension prise actuellement par son domaine : «*j'ai été mal dirigé au début, on nous a fait de l'enherbement naturel non maîtrisable. Cela a pompé les vignes, mais tout est rentré dans l'ordre aujourd'hui. Nous commençons à avoir des retombées, une nouvelle clientèle*». Les rendements sont moindres à hauteur de 30% mais comme le rappelle Frédéric Rossignol, il y a moins de charges. «*Le travail manuel est toutefois plus important*» mentionne ce dernier, «*en bio, il faut travailler plus pour tenter de gagner autant*». Pour sa première année en blé bio, le Côte d'Orien a réalisé une meilleure marge qu'en agriculture conventionnelle : «*l'an passé, il y avait beaucoup de maladies et de mauvaises herbes. Les rendements ont été deux fois moins importants mais le prix du quintal en bio a été payé 385€/tonne au lieu de 180€/tonne*». «*Mais il ne faut surtout pas comparer sur une seule année*» tempère Frédéric Rossignol. Bonne nouvelle pour lui : sa luzerne est désormais valorisée . «*C'était un problème avant*» reconnaît-il, «*mais j'ai trouvé un éleveur qui est intéressé. Et maintenant, je vais en échanger avec du fumier. La marge s'en retrouvera meilleure*». Concernant l'année 2014, particulièrement sèche, Frédéric Rossignol évoque des conséquences «*semblables avec le conventionnel*», «*à la différence qu'il y a beaucoup moins de charges en bio, alors si c'est mauvais, j'espère qu'on accusera un peu moins le coup. Je n'ai pas assez d'expérience pour le dire. Et l'échaudage sera peut-être un peu moins marqué, il y a moins de végétation au mètre carré, ça résistera peut-être un peu mieux*». Pour Christian Perrin, c'est le plein optimisme : «*la fleur s'est très bien déroulée avec le soleil. Les vendanges devraient avoir lieu vers le 15 septembre. Après, tout dépend du reste de la saison . Mais ce serait bien de faire une belle année après trois derniers exercices particulièrement difficiles avec de la grêle, du gel, de l'oïdium, du mildiou, sans oublier le froid*».



Christian Perrin et Frédéric Rossignol, deux producteurs, deux productions.

AURÉLIEN GENEST

▸ Agenda

20/06 et 21/06 : Portes ouvertes méthanisation à Brazey-en-Plaine

Deux journées portes ouvertes se dérouleront vendredi 20 juin de 14 heures à 18 heures et samedi 21 juin de 10 heures à 18 heures au Gaec des Chavannas, route d'Echigey à Brazey-en-Plaine. Installation de 250 kWe, à base de produits agricoles, cogénération. Vente de la chaleur à la malterie proche.

Du 16/06 au 20/06 : Instants Santé de la MSA à Beaune

La MSA Bourgogne propose un bilan de santé gratuit aux ressortissants agricoles âgés de 25 à 74 ans. C'est l'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Ces bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge, se dérouleront pour le canton de Beaune du 16 au 20 juin de 7h30 à 11h30 à l'agence MSA de Levernois.





Élvea 21-89

Vers quelle production se tourner ?

Les éleveurs expriment leurs inquiétudes concernant le marché, considéré comme «*incertain*».



De gauche à droite : Stéphane Mercuzot (secrétaire), Christophe Lechenault (trésorier), François Deroye (président éleveur), Denis Tarteret (président acheteur) et Claude Ferroux (vice-président), le 5 juin à Vitteaux.

Les vaches grasses sont en baisse de 0,50€ par rapport à l'an passé à la même époque et ce, sans surproduction. Les cours des jeunes bovins sont aussi en baisse, les broutards stagnent. C'est le constat dressé par le président François Deroye lors de l'assemblée générale d'Élevea 21-89. *«Ces prix de vente qui ne sont plus liés à la quantité produite nous interrogent. Les importations viennent compléter le marché et tirent les prix vers le bas»* s'inquiète le Côte d'orien. Ses craintes ne s'arrêtent pas là : *«le fameux traité transatlantique risque de déstabiliser encore un peu plus le marché. Des importations de viande en provenance du continent nord-américain et produite avec des méthodes totalement à l'opposé des nôtres et de celles demandées par le consommateur sont inacceptables»*. François Deroye s'interroge sur le type de production à privilégier devant un tel contexte. Claude Ferroux, le vice-président d'Élvea 21-89, exprime quant à lui ses difficultés à vendre des animaux maigres : *«ils tenaient à peu près le coup ces derniers mois mais là, ils ont baissé de 300 euros par tête en l'espace de quinze jours... Avant, le marchand mettait trois jours à venir les chercher. Aujourd'hui, il met trois semaines ! Le contexte n'est pas bon et la sécheresse n'arrange rien»*.

Déceptions par rapport à la Pac

François Deroye a abordé la prochaine politique agricole commune. Là aussi, son discours n'est pas très positif : *«nous avions fondé de grands espoirs sur cette réforme car les politiques et les décideurs agricoles avaient déclaré que l'élevage était la priorité. Les discours ne semblent pas être en lien avec les actes, même si les derniers arbitrages semblent plus favorables»*. Vincent Doal, conseiller bovins viande à la Chambre d'agriculture, a retranscrit les informations dévoilées par le ministre de l'Agriculture quelques jours plus tôt : *«Concernant la PMTVA, nous sommes passés à un financement net de 181 euros pour les 50 premières vaches, 131 euros de la 51ème à la 99ème, et 72 euros jusqu'à la 139ème vache, avec application de la transparence Gaec. Cela paraît bien mieux que les 200 euros qui étaient annoncés dans un premier temps pour les 40 premières vaches, puis 75 euros pour les suivantes, sans limite de nombre de bovins. Sur cette même PMTVA, le troupeau allaitant côte dorien s'en sortirait légèrement mieux que lors de la précédente Pac. Il convient de rester très prudent aujourd'hui, car aucune simulation n'a été faite à ce jour»*.

AURÉLIEN GENEST

►Zoom sur…

Calcul de coût de production : avis aux amateurs

Élvea mène une action de formation concernant le calcul du coût de production, en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Onze adhérents y ont participé en 2013 et chacun a pu mettre en évidence, de manière chiffrée, ses points faibles dans le but de les améliorer et de rester compétitif. Elvea compte renouveler cette formation.

Sécheresse

Les premières mesures

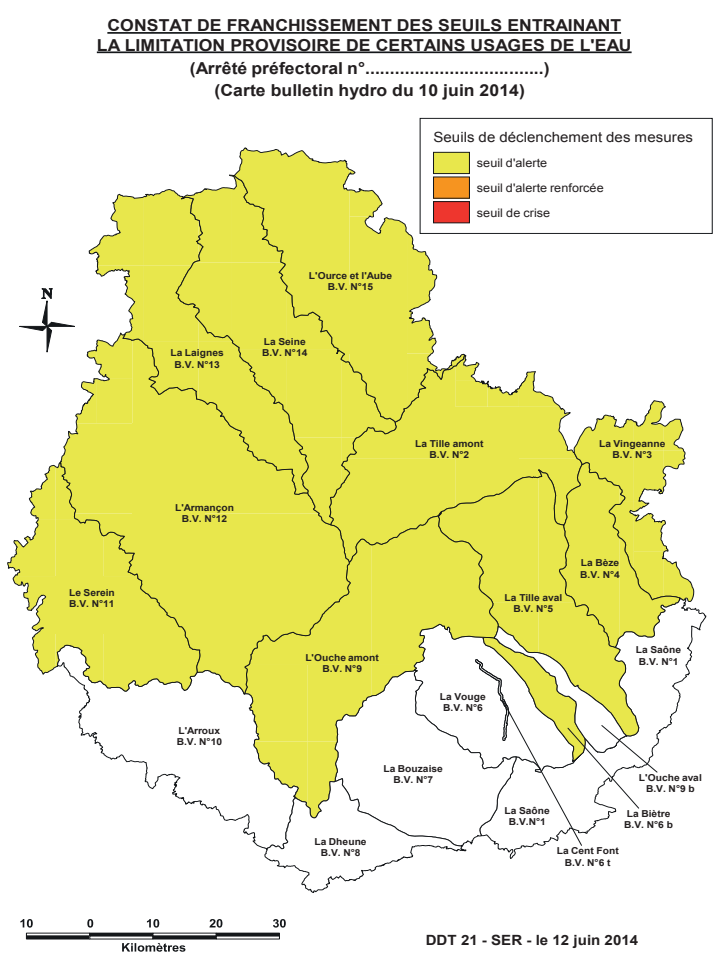
Le 13 juin s'est tenue, sous la présidence de Pascal Mailhos, Préfet de la Région Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or, la deuxième réunion de la cellule de veille de gestion de la ressource en eau en période d'étiage.

Cette cellule partenariale est composée des services de l'Etat, des chambres consulaires, de la profession agricole, de représentants des pêcheurs et des collectivités locales et de Météo-France, auxquelles se joignent les Commissions Locales de l'Eau (Cle).
Elle a pour mission de proposer au Préfet les mesures de préservation de la ressource en eau adaptées à la situation, parmi celles que contient l'arrêté préfectoral cadre.

La situation est analysée à partir des données issues, en temps réel, des 16 stations de mesure en continu, exploitées par le service hydrologie de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne (Dreal). Ce dispositif fonctionne depuis 12 ans. Son efficacité progresse au fil des années dans un contexte de développement de la connaissance de la ressource et de modes de gestion qui permettent de mieux adapter les prélèvements aux capacités de la ressource et aux besoins, de sécuriser l'approvisionnement, de réduire les déficits chroniques en eau et d'assurer une gestion partenariale de l'eau par les acteurs locaux.

La situation de la ressource au 13 juin 2014

La situation au 13 juin 2014 est dominée par la sécheresse des sols, conséquence du déficit de précipitations depuis mars. Cette sécheresse s'avère l'une des plus sévères depuis 1958, équivalente à 2011.
Au 10 juin, sur les 16 stations hydrométriques de Côte-d'Or, 14 indiquaient que le seuil d'alerte était franchi dont 2 en situation d'alerte renforcée.
Cependant, si le niveau des nappes superficielles baisse, celui des nappes souterraines demeure bon, bien qu'ayant amorcé un mouvement de baisse.



Les conclusions de la cellule de gestion de l'eau du 13 juin 2014 et les mesures applicables à tous

A l'issue de la réunion, le Préfet a décidé la mise en oeuvre de mesures qui intéressent les particuliers, les collectivités, l'industrie et l'agriculture.
Aux particuliers, il est interdit d'arroser les potagers et les massifs de fleurs entre 10 h et 19h, de laver leur véhicule à domicile, de remplir leur piscine sauf première mise en eau.
Aux collectivités, il est interdit d'arroser espaces verts et pelouses à l'exception des surfaces à vocation sportive (autorisation de 19 h à 10 h), le lavage des voies et trottoirs, sauf nécessité de salubrité publique.
L'irrigation agricole est soumise à un ensemble de restrictions et d'interdictions de même que les industriels et les golfs.
Ces mesures entreront en vigueur le vendredi 20 juin, date de parution des annonces légales.
La cellule de veille a également proposé au Préfet quelques ajustements de l'arrêté-cadre du 11 juillet 2013. Ce nouvel arrêté fera l'objet d'une consultation du public à compter du 19 juin pour une période de 21 jours. Il sera consultable sur le portail internet départemental des services de l'Etat.
L'arrêté préfectoral (et la carte) de franchissement de seuils du 13 juin 2014, qui contient le détail de toutes les mesures, est consultable sur le portail internet départemental des services de l'Etat : http://www.cote-dor.gouv.fr/



▸Agenda

20/06 AG des anciens exploitants de la FDSEA58

La Section départementale des anciens exploitants de la FDSEA58 tiendra son assemblée générale vendredi 20 juin à partir de 9h à la MJC de Châtillon-en-Bazois. Programme: 9h, accueil par Jean Monais et Yves Delfolie, 9h15, ouverture par Michèle Dardant, maire de Châtillon, 9h30, intervention de Joëlle Lebeaut, vice-présidente de la FDSEA58, 9h40, ouverture de l'AG par Jean Monais, 9h50, rapport d'activité par André Morle et rapport d'orientation par Jean-Paul Aurousseau, 10h15, intervention de Yann Mozziconacci (CRPF) sur la forêt privée nivernaise, 11h45, remerciements à Jean Monais par Paul Cointe et Jean Milard, 12h, intervention des personnalités et clôture par Yves Delfolie, nouveau président, 12h15, déjeuner. Réservation avant le 13 juin auprès de la FDSEA58 au 03 86 93 40 92.

24/06 AG des Caves de Pouilly-sur-Loire

La coopérative des Caves de Pouilly-sur-Loire tiendra son assemblée générale ordinaire le mardi 24 juin à 16h15 au Caveau des vignerons, 2 rue des Ecoles, 58150 Pouilly-sur-Loire. Ordre du jour: approbation du procès-verbal du 4/06/2013, rapport du CA sur l'exercice 2013, rapport financier 2013, rapports du commissaire aux comptes, mise aux voix, approbation des conventions réglementées, affetation du résultat, constatation de la variation de capital social souscrit, renouvellement du tiers sortant du CA, fixation de l'allocation globale pour les indemnités des administrateurs, questions diverses... Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédant cette assemblée, des rapports du CA et du Commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.

25/07 Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert

La 2è foire-concours aux culards de l'année, à Moulins-Engilbert, aura lieu vendredi 25 juillet prochain à la SICAFOME. Cette fois-ci, elle est réservée aux génisses et boeufs culards d'engraissement. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 11 juillet. Engagement de 10 euros par bovin. Programme: réception des animaux de 4h à 5h30, jury de 6h30 à 8h et vente au cadran à partir de 8h30. Renseignements au 03 86 84 28 75.

Inauguration du nouvel espace Saint-Brisson

Une vitrine du Parc du Morvan, un lieu à sa mesure économique et culturelle

Après un an de travaux, le nouvel espace Saint-Brisson – Maison du Parc a été inauguré jeudi 12 juin par la préfète de la Nièvre, Michèle Kirry, le président du Conseil régional, François Patriat, celui du Conseil général et du PNR, Patrice Joly, et le député du Morvan Christian Paul.



Les autorités ont coupé le ruban tricolore devant une centaine de personnes, face au nouveau bâtiment d'accueil, d'informations et de dégustation.

En fin de matinée, jeudi dernier, une centaine d'élus, de responsables économiques, sociaux et culturels et de simples badauds, ont assisté à la coupe du ruban tricolore par les différentes autorités régionales. Le projet, initié en 2003, a consisté en la création d'un grand parking d'accès, la construction d'un bâtiment de 300 m² sur deux niveaux entièrement dédié à l'accueil des visiteurs avec la Maison du Tourisme (informations, boutique...) et un Bistrot du Parc offrant tout au long de la journée des produits locaux à déguster, la rénovation des locaux administratifs et des salles de réunions déjà existants, ainsi que la réfection des enduits et des menuiseries de la *«Grande Maison»* et de l'aile est et la création d'un réseau d'assainissement performant et d'une station d'épuration naturelle sur lit de roseaux. Les travaux ont été lancés en octobre 2012 et achevés en avril dernier. Ils représentent un investissement d'1,7 millions d'euros, financés à la fois sur les fonds propres du Syndicat mixte du Parc, par le Feder, la Région Bourgogne, le Département de la Nièvre, l'État et une participation de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Le chantier a fait appel à de nombreuses entreprises régionales et la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'atelier d'architecture Correia et associés de Saulieu. *«Témoins d'un passé nobiliaire et agricole»*, les bâtiments du nouvel espace Saint-Brisson sont situés dans une propriété de 40 ha, au milieu d'un cadre naturel, harmonieux et préservé, qui se veut *«la vitrine du Morvan»*.

Doubler les 35 000 visiteurs annuels

Dans son discours d'inauguration, le président Patrice Joly a défini l'enjeux du nouvel aménagement: *«doubler le nombre de visiteurs annuels qui jusque là sont environ 35 000 à s'arrêter à Saint-Brisson»*. Étangs, petits plans d'eau, arbres centenaires, centre de documentation, librairie, boutique de produits régionaux, jardin botanique, herbularium, sentier de découverte, maison-centre de l'Écomusée du Morvan, musée de la Résistance, l'espace Saint-Brisson déploie de nombreux atouts pour attirer et séduire. Il est à la fois un centre d'informations touristiques, toute l'année, avec des expositions à thème proposées d'avril à novembre, un centre d'animations pédagogiques qui reçoit chaque année de nombreux enfants et étudiants venus découvrir les richesses naturelles et culturelles du Morvan, ainsi que le centre administratif du PNR du Morvan et ses agents, qui héberge également des associations partenaires telles que la Société d'histoire naturelle d'Autun, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Vélo Morvan nature, Vents du Morvan, l'Association pour la recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan et Morvan Terroirs. Lieu de tradition et de rayonnement culturel, la nouvelle Maison du Parc a pour ambition d'être le fer de lance du *«développement durable du territoire»*, considéré dans ses dimensions économiques (agriculture, artisanat, tourisme...) et environnementales. *«C'est une forme d'exigence dans notre manière de penser notre territoire, de montrer nos espaces ruraux, plus que jamais modernes et exigeants, contrairement à l'image que s'en font parfois les sphères politiques, administratives et médiatiques»* a lancé Patrice Joly. *«C'est un espace de qualité qui nous rend fierté et espoir, un espace sentinelle, gardien de l'environnement, de la culture et de l'économie que l'on veut préserver»* a renchéri François Patriat. *«Marquant un nouveau départ pour le Parc, selon Christian Paul, c'est aussi un lieu agréable et magique depuis plus d'un siècle et demi qui donne envie du Morvan, un lieu-phare symbolique de la richesse, de la diversité et de l'étendue du territoire»*, et *«un alliage entre des racines et le monde moderne»* selon Michèle Kirry qui voit dans le projet réalisé la marque *«d'une intelligence collective autour de valeurs, de femmes et d'hommes»* concrets et bien vivants.



Le bâtiment administratif a été complètement revu et réaménagé, en tenant compte des critères de haute qualité environnementale et de faible consommation énergétique.

E.C.

Rencontres agronomiques Axereal

Visites d'essais à Saint-Quentin-sur-Nohain

Comme il le fait dans chacun des départements de son ressort, le groupe Axereal a organisé ses rencontres agronomiques 2014 dans la Nièvre, jeudi 12 juin, chez M. Chollet à Saint-Quentin-sur-Nohain.

Outre l'aspect convivial de l'événement, conclu en soirée par une « barbecue party », la rencontre technique du 12 juin a réuni près de 120 adhérents nivernais d'AXEREAL, principalement originaires de Bourgogne nivernaise. L'exploitation de F. Chollet, à Saint-Quentin-sur-Nohain, avait été organisée autour de 7 pôles de visite. Sur les variétés de blé, les techniciens proposaient d'observer l'état de la végétation, la productivité, les débouchés commerciaux, le comportement face aux maladies, aux insectes et à la verse. Les essais azote sur blé ont mis en lumière les courbes de réponse aux doses, aux formes d'azote, et l'impact des nouveaux additifs sur les formes solides et liquides. Sur l'atelier contrôle des maladies et insectes, les techniciens ont insisté sur l'importance du positionnement du fongicide. Les essais variétés d'orge ont mis en évidence les différents choix des brassicoles ainsi que l'expérimentation des différents engrais starter sur orge d'hiver et l'impact sur les composantes du rendement. Un autre pôle offrait des possibilités de choix des variétés de colza, en fonction de la région, du potentiel de production, et leur tenue face aux bio-agresseurs. Par ailleurs, il était possible de vérifier le rôle des plantes compagnes du colza, leur mode de conduite, leur impact sur la réponse à l'azote du colza et enfin le pôle couverts végétaux avant culture de printemps facilitait le choix selon la culture qui suit, l'objectif de fourniture d'azote et la vitesse d'implantation...

Débouché du blé pour la Nièvre

Plus particulièrement, les organisateurs de la journée ont souhaité délivrer deux messages à leurs invités. Selon Jean-Michel Bouchié, un point a d'abord été fait sur les débouchés pour notre département: *«la reconquête du marché italien ne se fera qu'avec une production adaptée aux besoins du client, à la fois en terme de valeur boulangère des variétés, de protéines et des normes de qualité»*. Le lien a été fait entre les références agronomiques du service agronomie et les débouchés du service marchés. Par ailleurs, deuxième message, les techniciens ont insisté sur l'importance de la filière diester pour le colza (70% du volume de colza produit) et sur l'importance du respect de la Directive européenne sur les bio-carburants. *«Il est nécessaire de montrer qu'on baisse de plus de 50% les gaz à effet de serre avec notre production, ce qui découle à la fois d'une amélioration du rendement par la génétique et d'une bonne conduite technique des cultures et par une recherche de la meilleure eficience des engrais minéraux utilisés»*. Jean-Michel Bouchié a pris en exemple Farmstar, dose et fractionnement...



Près de 120 adhérents du groupe Axéréal se sont réunis à Saint-Quentin-sur-Nohain, pour ses rencontres agronomiques 2014 dans la Nièvre.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Journée Installation au LPA du Morvan

Témoignage de la transmission du fruit d'une passion !

De nombreux jeunes, issus ou non du milieu agricole, sont tentés par le métier d'agriculteur. Ils suivent les études au lycée agricole, puis un jour se retrouvent au pied du mur : c'est le moment de se décider. Comment les aider à prendre les bonnes décisions, à faire les bons choix ?

C'est un des objectifs des journées organisées par le Lycée Professionnel Agricole de Château-Chinon et la Chambre d'agriculture de la Nièvre qui permettent aux élèves de Bac Pro et aux BTS ACSE de rencontrer des conseillers de la Chambre d'agriculture et des agriculteurs en activité sur la région.

Cette année, nous avons mis l'accent sur le témoignage d'un cédant qui a transmis son exploitation à un jeune de son village mais non issu de sa famille. Le matin, Nous avons visité l'exploitation de M. Bouché Julien à Brassy qui s'est installée en janvier 2013 à la suite de M Richard. Le témoignage du *«jeune»* cédant a permis d'échanger sur ses raisons de choisir Julien pour reprendre le flambeau...

M. Richard a longuement insisté sur les conditions favorables pour transmettre à un tiers. La confiance s'est instauré rapidement entre eux. M. Richard a senti que le jeune avait la fibre *«éleveur»* plus que *«matériel»* et il a rappelé que de se donner du temps était important car les démarches sont longues mais permettent de discuter sur l'ensemble de la transmission. Les autres clés de réussite sont de faire appel à des professionnels pour l'évaluation des biens afin que la reprise soit au plus juste et équitable entre le cédant et le repreneur. Pendant l'étude économique du jeune, Le cédant a rapidement compris qu'il ne pourrait pas vendre la totalité de son exploitation. Ils ont donc décidé ensemble que certains bâtiments et parcelles seraient loués et qu'un bâtiment serait vendu afin que le jeune puisse rénover et agrandir cette stabulation.

M. Richard a présenté Julien à ses propriétaires des terres en fermages ce qui a favorisé une mise en confiance et une signature de nouveaux baux avec le jeune sans perte de surface. Pour M. Richard, la transmission de son exploitation à un jeune a permis de maintenir le fruit de sa passion qui est l'élevage et il espère que Julien poursuive une belle carrière ...

Le témoignage du matin nous a permis d'illustrer nos propos de l'après midi, Carole Simon, conseillère juridique et transmission et Christophe Bossaron, animateur et conseiller entreprise ont questionné les lycéens sur les facteurs facilitant la transmission et les contraintes pour trouver une exploitation.

Nicole Gabalda, conseillère installation à la Chambre d'Agriculture, a présenté les démarches et les aides à l'Installation en place dans la Nièvre devant un public attentif.

C BOSSARON
ANIMATEUR-CONSEILLER CORBIGEOIS NORD MORVAN,
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE



Visites des essais de la Chambre d'agriculture de Nièvre

Des cultures globalement en bon état

Chaque année, la Chambre d'agriculture de la Nièvre en partenariat avec les GDA Bourgogne Nivernaise, Centre Nivernais et CETA Entre-Loire-et-Allier met en place une quarantaine d'essais dans le département. Le 11 juin dernier a eu lieu le rallye des essais de la Chambre d'agriculture sur les communes de Varzy et de Suilly-la-Tour,


La visite des essais variétés a suscité beaucoup d'échanges.

Des cultures globalement en bon état

La campagne 2013 fut marquée par un retard en végétation de 10 à 15 jours, mais cette année les cultures montrent un stade de développement plus proche d'une année *«normale»*. Beaucoup de semis de colza ont été effectués en conditions sèches alors que les semis des céréales ont été entrecoupés d'épisodes pluvieux, ce qui a prolongé les semis parfois jusqu'à mi-décembre. L'hiver doux a permis à ces semis de poursuivre leur développement. Après une sortie d'hiver pluvieuse, le retour d'un temps sec début mars a favorisé l'enracinement des cultures jusqu'alors pénalisé et a ralenti la montée de septoriose dans les blés. Dans le colza, un développement faible du sclérotinia, une présence très discrète des insectes (notamment méligèthes) et la mise en place de beaucoup de siliques ont été constatés. En revanche, la faible luminosité et les températures fraîches ont favorisé sur céréales des maladies habituellement secondaires dans nos secteurs, comme la rouille jaune et l'oïdium. Ces maladies ont pu nécessiter des interventions spécifiques, surtout sur variétés sensibles.

Différents profils de résistance aux maladies mis en avant sur les blés

Dans ce contexte climatique particulier, l'essai variétés blé tendre d'hiver de Suilly-la-Tour (EARL de la Folie) s'est avéré être une bonne vitrine des sensibilités variétales. Parmi les inscriptions 2013, la variété Ionesco, sensible à la rouille jaune, a été particulièrement touchée. L'hybride Hyxtra a également été touché dans une moindre mesure. La variété Boregar montre quant à elle plus de sensibilité à la rouille brune qu'à la rouille jaune. Apparue tardivement, cette rouille brune ne devraient pas impacter le rendement au vu du stade avancé du blé et des fortes températures de ces derniers jours qui bloquent le développement de la maladie. Parmi les variétés BPS inscrite en 2014, Calumet et RGT Ampiezzo sont intéressantes tant pour leur potentiel de rendement que leur profil de résistance aux maladies. Du coté de la teneur en protéines, les variétés Cellule, Boregar, Oregrain, Arezzo, Ionesco, Pakito, Rubisko ont un profil intéressant. A noter la très bonne tolérance aux maladies de Rubisko qui présente le meilleur état sanitaire de l'essai.

De nouveaux hybrides en colza

Du côté de l'essai variété colza à Varzy (EARL Dourneau), Arizona, nouvel hybride 2013, présentait des rendements prometteurs dans les essais d'inscription. Parmi les hybrides inscrits en 2012, DK Exkio, DK Exprit et Attletick sont les variétés qui pourraient renouveler les bons rendements affichés l'an passé en première année d'essais post-inscription. Parmi les valeurs sûres, DK Exstorm et Diffusion permettront la comparaison avec les nouveautés. Concernant les lignées, Lohana, Pamela et le mélange Cash + Lohana + Pamela présentent le même état végétatif que les hybrides. Leur écart avec les hybrides sera très suivi cette année.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE
EQUIPE GRANDES CULTURES
TÉL: 03 86 93 40 60

Une matinée technique autour des BAC du Nord de la Nièvre

Des clés pour mieux gérer l'interculture

Dans le cadre de l'animation agro-environnementale menée sur les cinq Bac *«Grenelle»* autour de Clamecy, une rencontre technique s'est déroulée le 12 juin sur le terrain, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre.


Discussion dans une parcelle d'orge d'hiver...

Dix agriculteurs, concernés par l'un des Bac, ont répondu présents pour ce tour de plaine chez Mr Jean-Bernard Pouchain, polyculteur-éleveur basé à Ouagne. C'est dans des parcelles d'orge d'hiver, situées dans le Bac du Foulon (captage qui alimente la ville de Clamecy), qu'ont eu lieu les échanges et les discussions.

Cette matinée devait permettre de donner quelques clés pour gérer au mieux son interculture et notamment les Cipans, et anticiper les interventions d'automne en identifiant les leviers agronomiques pour limiter sa dépendance aux produits phytosanitaires.
La rencontre, organisée par l'animatrice des Bac, Lison Delsalle, et Céline Beauvois, chargée d'études agronomie environnement à la Chambre, était animée par Michaël Geloen, conseiller spécialisé grandes cultures.

Cipan et cultures dérobées: du couvert réglementaire à la gestion d'une culture

Moutarde, vesce/avoine, ray-grass… Les types de couverts en interculture varient selon les systèmes adoptés par les agriculteurs qui étaient présents.
Michaël Geloen a rappelé les avantages et inconvénients de chacun et donné des conseils pour optimiser l'implantation, étape clé pour la réussite du couvert. *«Une Cipan, ça se cultive vraiment»* a-t-il rappelé, montrant ainsi que la gestion d'un couvert demande un certain niveau de technicité si l'on souhaite bien le valoriser. Il est aussi important de prendre en compte l'effet du couvert dans le calcul du bilan azoté pour les apports à la culture suivante.

Interventions d'automne: comment lutter contre les adventices?

Les molécules phytosanitaires sont l'une des problématiques sur les Bac, car on en retrouve souvent au niveau des captages. De plus, le poste *«herbicide»* a un coût de plus en plus élevé et le nombre de familles chimiques qui existent aujourd'hui pour chaque culture est limité. D'où l'importance de jouer sur les leviers agronomiques pour gérer les adventices.
Levier numéro 1 : l'allongement de la rotation, qui permet à long terme une bonne maîtrise du désherbage. Intégrer une légumineuse dans sa rotation présente également l'avantage de stimuler l'activité microbienne du sol et de limiter les apports d'azote. Il n'est pas sans rappeler que pour évaluer le gain, le raisonnement doit se faire à l'échelle de la rotation et pas à celle de la culture. D'autres leviers agronomiques ont été évoqués, notamment le retard de la date de semis, qui permet d'éviter une trop forte pression des bio-agresseurs (adventices, maladies, insectes) à l'automne et ainsi une moindre dépendance à la lutte chimique. Au cours de cette matinée, les échanges ont été nombreux, chacun pouvant apporter son expérience et proposer des solutions aux problèmes rencontrés par les autres. Cette rencontre clôturait la série d'animations prévues dans le cadre du partenariat entre l'animation agro-environnementale des Bac de bassin Seine-Normandie de la Nièvre et la Chambre d'Agriculture pour ce premier semestre 2014. A suivre…

LISON DELSALLE
ANIMATRICE BAC GRENELLE DE LA NIÈVRE
DU BASSIN SEINE-NORMANDIE

Le Groupement d'employeurs

Une solution d'emploi de salariés agricoles à temps partagé

Regroupement de deux précédentes structures présentes sur le territoire nivernais, le GED Agri'rural 58 permet aux exploitants de trouver un (ou des) salarié(s) agricole(s), mis en commun pour des travaux occasionnels sur l'exploitation.



Répondre à un besoin de personnel... Ne pas crouler sous les démarches administratives... Satisfaire à des besoins de main d'oeuvre faibles de 1 à 2 journées par semaine à quelques heures par mois... Franchir l'obstacle de trouver du personnel salarié compétent répondant aux besoins de l'entreprise. Telle est la promesse du Groupement d'employeurs départemental Agri'rural 58, dont le bureau se trouve au 2è étage du bâtiment de la Chambre d'agriculture et dont l'animatrice, Marianne Save, assure les démarches pour les entreprises depuis début novembre 2013. La mission du Groupement d'employeurs consiste *«à mettre à disposition des salariés à temps partagé chez plusieurs adhérents de différents secteurs. Il vous facilite les démarches administratives en s'occupant de l'ensemble des formalités, du recrutement aux bulletins de salaires jusqu'à la fin de contrat. Il vous trouve les salariés et les accompagne pendant leur contrat»*.

16 salariés et 2 apprentis

Selon Marianne Save, le Groupement d'employeurs a déjà séduit 19 adhérents et monte progressivement en puissance, le Service de remplacement restant encore, par ailleurs, une valeur sûre pour les missions très courtes. Le GED Agri'rural58 emploie tout au long de l'année 9 ETP (équivalent temps plein), soit 16 salariés en CDI ou CDD à temps plein et à temps partiel ainsi que 2 apprentis. Ils sont plutôt embauchés sur des exploitations de polyculture-élevage ou de viticulture, le tout dans un rayon préférentiel de 30 km autour de leur domicile mais parfois plus loin. Ce qui rend la couverture du territoire départemental quasiment totale, en fonction des besoins des employeurs. *«On peut bénéficier des dispositifs des contrats aidés, tels que les Emplois d'avenir»* explique l'animatrice: *«dans ce cas, c'est le Groupement qui bénéficie des aides versées mais qui les déduit ensuite de la facture à l'adhérent»*. Côté coût, l'adhésion annuelle est fixée à 50 euros, auxquels il faut rajouter en moyenne 15 euros de l'heure pour 1 CDI temps plein au SMIC, 20 euros de l'heure pour 1 CDD de 3 à 6 mois ou 5 euros de l'heure pour un apprenti.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Réforme des retraites

Le projet de loi sur l'autonomie présenté en Conseil des ministres

Le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement a été adopté le mardi 3 juin.

Selon la ministre des Affaires sociales et de la Santé, il devrait être examiné au parlement à la rentrée pour une entrée en vigueur *«le plus vite possible»* a-t-elle affirmé.

Calendrier parlementaire chargé

Cette éventualité paraît cependant compromise au vu du programme parlementaire chargé avant les vacances d'été. L'affectation des 645 millions d'euros de la Casa, attribués pour le moment au financement de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, nécessite aussi d'inclure une disposition dans le PLFSS pour 2015 qui sera adopté en septembre.
Le projet présenté n'a cependant pas été modifié. Le texte contient notamment une revalorisation de l'allocation personnalisé à l'autonomie à hauteur de 375 millions d'euros par an, des mesures de prévention de la perte d'autonomie (140 millions d'euros) avec des aides techniques pour équiper les personnes âgées, l'adaptation de 80 000 logements d'ici 2017, la création d'un *«droit au répit»* pour les aidants et d'un *«volontariat civique sénior»*.

Deuxième étape de la réforme revue à la baisse

La deuxième étape de la réforme relative aux résidents en EHPAD semble, en revanche, revue à la baisse par le gouvernement. Un groupe de travail va se réunir à l'automne sur le sujet, mais la mention *«second temps législatif»* a été retirée du rapport annexé au projet de loi et l'entourage de Laurence Rossignol (Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé) n'exclut pas d'autres voies que la législative, c'est-à-dire la voie règlementaire pour faire passer les dispositions relatives aux conditions de la vie des résidents en EHPAD.
Interrogée sur l'articulation avec la réforme territoriale, Marisol Touraine a reconnu que *«la réforme territoriale amènera une redéfinition complète des compétences des collectivités. Evidemment, cette loi s'inscrit dans le nouveau cadre des compétences»*.

FDSEA 58

Site Natura 2000 de la vallée de la Cure

Une nouvelle étape d'évaluation

Reconnu depuis 2001 par le programme européen Natura 2000 comme un site d'intérêt écologique majeur, le site des *«prairies marécageuses et paratourbeuses de la vallée de la Cure»* est géré, comme dix autres sites par le Parc naturel régional du Morvan.


Prairie de fauche sur le secteur de Nataloup et du Fortiau.

Des actions concrètes sur les quatre communes concernées (Montsauche les Settons, Planchez, Gien-sur-Cure et Moux en Morvan) ont été mises en place pour préserver les espaces naturels et les espèces remarquables qui sont présentes. Ainsi, des contrats agricoles ont été mis en oeuvre pour promouvoir les pratiques de préservation des prairies humides, ainsi que des actions en faveur des cours d'eau et la valorisation pédagogique d'une tourbière.
Le Parc naturel régional du Morvan, en relation avec les communes et les services de l'Etat, a entrepris cette année une évaluation de la gestion du site et de l'état de conservation des milieurs naturel, c'est-à-dire une évaluation de leur *«santé éconologique»*. Des réunions d'étapes sont ainsi organisées en présence des acteurs concernés sur les communes, maires, élus et agriculteurs, services de l'Etat et techniciens. La dernière en date a permis aux nouveaux élus de découvrir le site et les actions engagées par le Parc. Une autre sera programmée d'ici la fin de l'année pour présenter le bilan et les propositions pour la gestion future du site.

► Agenda

22/06 Randonnée nature et faune
Dimanche 22 juin, l'association l'Envolée d'Othe Passy-Saint-Ange, organise ses premières randonnées pédestres sur des parcours de 7 et 13 km, à la découverte de la nature et de la faune sauvage. Départ entre 8 h 30 et 10 h, du hameau du Grand Vau (prendre direction Les Bordes/Dixmont). Participation : 6 € (marche seule), 12 e (marche et repas), réduction pour les enfants. Inscription recommandée au 03 8 687 03 87 ou au 06 14 26 88 17

22/06 Balade aux jardins à Avallon
Dimanche 22 juin, l'Office de tourisme organise une promenade commentée dans les jardins de la ville. Départ à 15 h, au pied de la statue de Vauban (Place des Odebert). Participation : 4 €. Inscriptions obligatoires au 03 86 34 14 19

23-24-26/06 Collecte déchets soins vétérinaires
Prochaines journées de collecte des déchets de soins vétérinaires du 23 au 26 juin ;
Lundi 23 juin :
Villeneuve La Dondagre : Parking Salle des Fêtes, de 8 h à 9 h 30
Cerisiers : Plateforme tri sélectif près du Centre de secours, de 10 h 15 à 11 h 45
Jaulges : Place de l'église, de 13 h 15 à 14 h 45
Mardi 24 juin :
Charny : 110 Bourgogne, parking du silo, 2 bis rte de Saint Martin, de 8 h à 9 h 30
Tannerre en Puisaye : Place de l'église, de 10 h 15 à 11 h 45
Saint-Sauveur : Déchetterie, zone industrielle, de 13 h à 14 h 30
Courson Les Carrières : Dr Ronval, 2 rue Montassy, de 15 h 15 à 16 h 45
Jeudi 26 juin :
Auxerre : GDS, 89 avenue du 4e RI, de 8 h à 9 h 30
Tonnerre : Clinique vétérinaire, 12 chemin des Jumériaux, de 10 h 15 à 11 h 45
Noyers sur Serein : Point propreté route d'Auxerre, de 13 h à 14 h 30
Etaules : Parking déchetterie, route de Tonnerre, de 15 h 15 à 16 h 45

FDSEA 89

Visite ministérielle à Venouse

En déplacement dans le département, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, s'est arrêté sur une exploitation laitière où l'attendaient de nombreux adhérents de la FDSEA de l'Yonne et de JA 89, venus lui faire part de leur mécontentement et de leurs inquiétudes.





▲ Le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier, pas du tout convaincu par le discours ministériel…

◀ *«L'incidence de la réforme de la Pac, on la connaît Monsieur le ministre, elle va faire perdre 20 000 € à l'EARL Darlot… !»*

Ils étaient une centaine ce jeudi après-midi à Venouse, sur l'EARL Darlot, à attendre de pied ferme, le ministre de l'Agriculture. Venus des quatre coins du département et représentants de toutes les filières, bien décidés à lui présenter leur cahier de doléances, face aux conséquences de la réforme de la Pac et aux demandes restées sans réponse. Il est 16 h. Le cortège ministériel se gare dans la cour de la ferme. L'accueil se veut républicain et courtois, sans banderoles ni mots d'ordre mais n'empêche pas la fermeté dans le discours et les interrogations. Pas de débat à fleurets mouchetés, plutôt un dialogue sabre au clair !

Avec une centaine de vaches laitières pour 150 ha de surface fourragère et 50 ha de céréales, l'EARL Darlot est représentative des exploitations laitières qui subsistent dans le département et ici aussi on a fait les comptes, comme le rappelle Nadine Darlot au ministre : *«l'incidence de la réforme de la Pac pour nous, ce sont directement 20 000 € en moins !»* Ils sont trois à travailler sur l'exploitation : *«et encore! Nous faisons partie des 30% d'éleveurs laitiers arrivant à dégager 1,5 Smic, pour des vaches à traire matin et soir, du 1er janvier au 31 décembre, ce qui veut dire que 70 % n'y arrivent même pas ! Le problème Monsieur le Ministre, c'est la marge…»*



Le ministre semble apprécier les cerises de l'Yonne… !



A plusieurs reprises, Stéphane Le Foll s'est fait interpeller par les agriculteurs présents, comme ici, Didier Renoux, exploitant céréalier et président du Syndicat Betteravier de l'Yonne;

Cerises de l'Yonne et cidre breton

Gestion des effluents d'élevage, Bassins d'alimentation de captage, pentes et directive nitrates, bandes tampon… Autant de sujets à polémique dans tout le département et autant d'interpellations du ministre, qui a parfois du mal à faire entendre son point de vue, à défaut de le faire comprendre de tous : *«concernant la qualité des eaux, nous ne sommes plus en discussion avec l'Europe désormais, mais en contentieux ! J'essaie de faire au mieux et de tenir compte des contraintes et je sais que ce sont des contraintes! Mais ce n'est pas une décision que j'ai prise, c'est une obligation que j'ai en tant que ministre français, de remettre la France dans les clous de ce qui est le cadre européen aujourd'hui, même si je ne conteste pas le fait que les zones vulnérables et la directive nitrates posent de vrais problèmes…»* Le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier ne semble pas convaincu par l'argumentaire : *«la France a toujours tendance à sur transposer les règles européennes et elle a toujours donné à l'Europe le bâton pour se faire battre !»*

Au fil des questions, Stéphane le Foll donne sa définition de l'agro-écologie : *«c'est pour la première fois, l'occasion de dire qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre la production agricole et la protection de l'environnement … J'ai même dit à ceux qui pensaient que faire de l'environnement consistait à baisser la production, que c'était ridicule. En plus, ce n'est pas vrai !»* Nadine Darlot tire la sonnette d'alarme et rappelle la difficulté pour un exploitant aujourd'hui d'investir, face au rythme effréné des réformes: *«la fosse qui est devant vous, ça y est, elle n'est déjà plus aux normes ! Et remettre 57 000 €, on ne peut pas ! Après deux années catastrophiques, nous n'avons plus de trésorerie… Au bout de 36 années, à peine 1,5 Smic ! On s'est toujours battus pour l'élevage, mais si demain notre fils nous dit que les vaches partiront avec nous, quand viendra l'heure de la retraite, je ne serai même pas triste et c'est dommage !»*
La visite touche à sa fin. Le préfet Le Deun regarde sa montre et tente de faire accélérer le ministre qui s'attarde devant la collation dressée à l'ombre des arbres. Au menu : cerises de l'Yonne et cidre breton ! Peut-être une façon toute symbolique de rappeler à Stéphane Le Foll que la colère des bonnets rouges a depuis longtemps franchi les frontières d'Armorique… !



Serait-il en train d'expliquer la hauteur réglementaire de l'escabeau à respecter pour autoriser un jeune à y monter le temps de la cueillette… !

DOMINIQUE BERNERD

Chambre d'agriculture 89

Une conférence où l'on parle «bio»

La conférence annuelle sur l'agriculture biologique organisée conjointement par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le Gaby avait pour thème cette année la filière *«œuf de consommation»*. L'occasion également de dresser un état des lieux du bio dans le département



Le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot, a rappelé les enjeux face à la problématique de l'eau et les atouts que pouvaient représenter sur les aires de captages, l'agriculture biologique



Des prix *«élevés»* en conventionnel, du retard dans la mise en place du plan Ambition Bio 2017, des incertitudes sur les évolutions de la PAC… Autant de facteurs ayant freiné en 2013 le nombre de conversions à l'agriculture biologique dans le département. L'Yonne compte aujourd'hui 244 producteurs bio, soit 7,4 % des fermes icaunaises, majoritairement en Grandes Cultures (79 exploitations) et en polyculture Élevage (77). Viennent ensuite les viticulteurs (40), les maraîchers (28), les arboriculteurs (6), les apiculteurs (5) et 2 producteurs de plantes aromatiques. L'année 2013 s'est soldée par 14 nouvelles conversions ou installations, pour 5 arrêts, dont la motié pour cause de retraite. Les surfaces cultivées en bio continuant à progresser de façon régulière, avec 16 865 ha enregistrés fin 2013, soit 3,7 % de la SAU icaunaise. Peu de conversions à attendre cette année, de nombreux projets restant en attente de la mise en place de la nouvelle PAC à l'horizon 2015, pour se concrétiser ou non.

La production d'oeufs bio a le vent en poupe

Responsable technique et développement au sein du groupe CDPO (Centre de distribution et production d'œufs) installé à Esternay, dans la Marne, Philippe Lapie est venu témoigner sur la filière *«Œuf de consommation»* et les perspectives à la hausse concernant la production d'œufs bio. Plusieurs bonnes raisons pour se lancer dans une activité de diversification de ce type, notamment : l'installation d'un jeune sur l'exploitation, l'adhésion à un débouché régional, un revenu garanti pendant toute la durée de l'investissement, avec des prix payés au producteur indexés sur celui de l'aliment… Et, bien sûr, la production d'un engrais écologique et économique de grande qualité, estimée à 13 kg par poule.

Selon Philippe Lapie, *«il faut environ 10 000 poules pour que la fiente produite puisse fumer une centaine d'ha, avec la certitude au bout de trois ans, d'aboutir à une autonomie de l'exploitation…»* Avec pour exemple la production d'œufs bio, à partir de 9 000 poules réparties sur trois bâtiments, il faut compter une production de 270 œufs/poule, pour un temps de production de 336 jours et un temps de ramassage quotidien de 2 h 30 à 3 h. Les frais sont estimés à 27,45 €/poule et un produit dégagé par animal, de 36,94 € (Sources CDPO), avec à la clé un résultat par poule, de 9,49 € avant main d'oeuvre et amortissement. Retour d'investissement prévu sur 6 ou 7 ans (hors frais financiers). Si le marché de poules plein air semble aujourd'hui un peu saturé, celui du bio continue de se développer



Jérôme Vincent, agriculteur à Chigy, est venu témoigner de sa conversion réussie

et présente, selon Philippe Lapie, des perspectives intéressantes.

Une conversion réussie

Comme l'a rappelé le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Étienne Henriot, *«le bio est une forme d'agriculture qui se développe lentement mais sûrement et qui fait désormais partie du paysage départemental…»* La qualité de l'eau est un sujet sensible et majeur dans tout le département et l'agriculture biologique présente des atouts intéressants face aux enjeux, comme est venu en témoigner Jérôme Vincent, agriculteur installé à Chigy, sur l'aire d'alimentation des captages de la Vallée de la Vanne (gérés par Eau de Paris), dont l'exploitation a été entièrement convertie depuis cette année. Une conversion facilitée par le programme d'aides mis en place par Eaux de Paris autour des 14 captages concernés sur une surface totale de 47 K ha (dont 24 K ha de terres agricoles), avec pour enjeu la disparition de pesticides et nitrates

Installé sur 235 ha, dont une grande partie en terres de grèves (limono-sableuses superficielles), de nature très filtrante, Jérôme Vincent s'est très tôt intéressé à la problématique de l'eau, pratiquant notamment l'agriculture raisonnée. C'est à l'automne 2010 que s'est effectuée la conversion progressive de la ferme, avec 60 premiers ha engagés et 2 ans plus tard, la quasi-totalité de l'exploitation était convertie en bio. L'aide financière apportée par Eaux de Paris étant des plus incitatives : *«en 2010, l'ouverture des aides MAET m'a permis de toucher 450 €/ha et ce, pendant 5 ans, là où les aides nationales ne dépassaient pas à l'époque 200 €, modulés à 180 €…»* En cinq ans, le nombre d'agriculteurs engagés sur la zone a ainsi été multiplie par cinq, pour un total de 1600 ha, contre 300 ha en 2008.

Jérôme Vincent pratique aujourd'hui une rotation sur sept ans, alternant luzerne, blés, protéagineux et tournesol ou orge de printemps en fin de cycle, pour des rendements divisés par deux par rapport à l'époque où il était en conventionnel, mais mieux valorisés et supportant moins de charges : *«au final, mes revenus sont similaires et mes débouchés assurés, avec l'opportunité d'avoir à proximité immédiate de mon exploitation le nouveau silo bio, de la Cavap, coopérative dont je suis adhérent…»*

DOMINIQUE BERNERD



ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

▸ Agenda

23 au 26/06 Collecte déchets soins vétérinaires

Prochaines journées de collecte des déchets de soins vétérinaires du 23 au 26 juin ;
Lundi 23 juin :
Villeneuve La Dondagre : Parking Salle des Fêtes, de 8 h à 9 h 30
Cerisiers : Plateforme tri sélectif près du Centre de secours, de 10 h 15 à 11 h 45
Jaulges : Place de l'église, de 13 h 15 à 14 h 45
Mardi 24 juin :
Charny : 110 Bourgogne, parking du silo, 2 bis rte de Saint Martin, de 8 h à 9 h 30
Tannerre en Puisaye : Place de l'église, de 10 h 15 à 11 h 45
Saint-Sauveur : Déchetterie, zone industrielle, de 13 h à 14 h 30
Courson Les Carrières : Dr Ronval, 2 rue Montassy, de 15 h 15 à 16 h 45
Jeudi 26 juin :
Auxerre : GDS, 89 avenue du 4ème RI, de 8 h à 9 h 30
Tonnerre : Clinique vétérinaire, 12 chemin des Jumériaux, de 10 h 15 à 11 h 45
Noyers sur Serein : Point propreté route d'Auxerre, de 13 h à 14 h 30
Etaules : Parking déchetterie, route de Tonnerre, de 15 h 15 à 16 h 45

27 et 28/06 Marchés Bienvenue à la Ferme

Les producteurs du réseau Bienvenue à la Ferme de l'Yonne, vous proposent de retrouver leurs produits sur les marchés qu'ils organisent en 2014. dates des prochains marchés :
Famille Boname à Villiers sur Tholon : vendredi 27 juin, de 16 h à 20 h
Didier Bonnemain à Montacher-Villegardi : samedi 28 juin, de 15 h à 19 h 30
Christine Busson, à Fouchères : samedi 12 juillet de 15 h à 19 h

27 et 28/06 Les nuits de Fleury

Nuits de Fleury à Fleury la Vallée les vendredi 27 et samedi 28 juin, avec au programme :
27 juin : à partir de 19 h : Replay (pop-rock), Les Cordes à Léon (musique tzigane), ciné plein-air Les Aventures de Rabbi Jacob, de Gérard Oury
28 juin : la nuit de feux à partir de 18 h place de l'église : École de musique de l'Aillanatis (atelier jazz), Elan Brass Band (musique de rue), Celtifort'Air (musique celtique), Maltavern (folk rock celtique), Ouest (pop rock). Feu d'artifice et de Saint-Jean.

SeineYonne

Les «*Expérimentales 2014*» ont réuni plusieurs centaines d'adhérents à Evry

Près de 300 agriculteurs étaient présents sur la plateforme d'Evry pour les «*Expérimentales 2014*» organisées par l'union de coopératives SeineYonne, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne.



Près de 300 adhérents se sont inscrits pour ces Expérimentales 2014

Le 3 juin dernier, près de 300 agriculteurs adhérents des coopératives 110 Bourgogne et Capserval, ont visité les 1228 micro-parcelles de la plateforme expérimentale d'Evry, dans le Sénonais, sous la conduite des techniciens des deux structures. Au menu de la matinée : les nouveautés génétiques et phytosanitaires, les itinéraires techniques, ainsi que les débouchés filières.

Sur le Pôle blé, l'objectif de l'essai variétés pour SeineYonne, était de valider les nouveautés mises en multiplication cette campagne et repérer les plus adaptées et les plus intéressantes pour la région. Les évolutions réglementaires et sociétales obligent à repenser les modes de production, pour aller vers des itinéraires techniques prenant en compte à la fois les objectifs économiques des producteurs et la qualité réclamée par les collecteurs, ainsi que les attentes sociétales en matière de respect de l'environnement. Aujourd'hui, pas de maintien de la marge brute d'un blé meunier compétitif sur les marchés, sans passer par une optimisation des itinéraires techniques. C'est ainsi que quatre conduites de culture différentes sur 3 variétés ont été menés à Evry, en prenant en compte le contexte de l'année : conduite sans prise de risques, conduite OAD, conduite Bas intrants et Conduite OAD avec décalage de dates de semis.

La situation parasitaire de 2014 est inhabituelle, avec un développement précoce et important de maladies foliaires comme les rouilles jaune et brune ainsi que la Septoriose. Les essais réalisés sur la variété Alixan, particulièrement sensible à ces maladies ont eu pour objectif d'évaluer les résultats agronomiques (efficacité, rendement, PS) et économiques (marge brute), des 37 tests mis en place. Parmi les thèmes abordés, l'adjuvantation sur le traitement à dernière feuille: les essais 2013 ont montré que la double adjuvantation sur le traitement à DFE apportait un gain de 2,4 q/ha en moyenne, avec un écart significatif dans 2 cas sur 5. Des résultats confortés par l'essai réalisé à Evry, en complément des expérimentations menées au sein du groupe de travail sur les Bas Volumes en partenariat avec Arvalis.

Cette année, un accent particulier a été mis sur la maîtrise de la fertilisation azotée, avec la mise en place de 252 microparcelles de blé tendre d'hiver, dédiées uniquement à ce qui est devenu un enjeu majeur pour l'agriculture. D'autant que les débouchés de SeineYonne sont essentiellement tournés vers la meunerie, avec un cahier des charges exigeant des teneurs en protéines supérieures à 11,5%. Plusieurs essais ont ainsi été travaillés sur la plateforme, notamment autour des activateurs de rendement et de protéines: l'objectif étant de tester des produits en complément d'une fertilisation à la dose X du bilan, avec pour but de déterminer si ces activateurs peuvent apporter des solutions pour pallier à des mauvaises efficiences de 2e apport, comme cela a pu être le cas cette année, courant mars, sur les secteurs les moins arrosés, comme le nord de l'Yonne, la Bassée Gâtinais, l'Auxerrois et le Tonnerrois.

Pôle Orge d'hiver et Orge de printemps

Les variétés d'orge d'hiver cultivées sur le secteur SeineYonne sont essentiellement brassicoles et l'objectif de l'essai était d'évaluer les variétés à «*orientation brassicole*», inscrites au Comité Technique Permanent de la Sélection (CTPS), par rapport aux témoins que sont Esterel et Etincel. Quelques variétés fourragères dont des hybrides ont également été mises en comparaison. Variété récente, Etincel est en développement dans les exploitations. Si son comportement sanitaire est globalement meilleur qu'Esterel, il présente toutefois une sensibilité à la Rhynchosporiose. L'objectif des essais mis en place, avait pour but notamment, de comparer les différentes stratégies fongicides avec ou sans association à un Stimulateur des Défenses Naturelles (SDN). L'intérêt de ce dernier étant de réduire l'usage des produits phytosanitaires tout en luttant contre l'apparition de résistances. L'essai «*stratégies azote*» mis en place a, pour sa part permis de mesurer les effets de différentes stratégies de fertilisation azotée sur 3 variétés d'orge d'hiver : deux lignées (Etincel et Champie) ainsi qu'un hybride (Dribble).

La culture d'orges de printemps dans le département a pour vocation la production de malt et les variétés testées à Evry ont été sélectionnées dans une liste éditée par les Malteurs de France pour la récolte 2014. Pour parvenir au niveau de «*Variété Préférée*», elle doit subir de nombreux tests industriels pouvant durer 4 ans. La variété étant d'abord classée en «*Validation technologique*», puis en «*Observation commerciale et industrielle*», avant d'être «*Homologuée*» ou «*Préférée*», en fonction des hectares cultivés. A noter que, suite aux implantations non réalisées à l'automne 2013, deux orges d'hiver ont été positionnées avec les orges de printemps en semis de printemps, afin d'évaluer leur comportement agronomique et technologique dans le contexte climatique de 2014.


Sur le pôle Orges d'hiver et de printemps.

Une nature de sol où chacun se retrouve un peu

TdB : La nature du sol de la plateforme d'Evry est-elle représentative de l'ensemble des terres cultivées par vos adhérents ?

Hervé Martin (Responsable Agronomique Service Agro-Développement SeineYonne) :

«C'est évidemment impossible ! On ne peut être que l'exemple du secteur où nous nous trouvons… Au demeurant, si on a fait le choix d'être à Evry, c'est que nous sommes ici dans un milieu argilo-limoneux, en terres intermédiaires, éloignées bien sûr des Plaines du Gâtinais, mais nous ne sommes pas non plus en petites terres et chacun à un moment donné peut s'y retrouver un peu… Cela fait 3 ans que nous sommes installés ici et d'où que viennent nos adhérents, de Neuvy-Sautour comme de Montereau,ce qu'ils voient correspond toujours à un petit bout de leur ferme… Dans l'absolu, il faudrait bien sûr qu'on puisse changer de secteur chaque année, mais quand vous avez trouvé comme ici, un agriculteur susceptible de vous accueillir et capable de créer un parking sur lequel il sera possible d'installer une rotonde, vous avez la chance d'avoir dégotté un «mouton à 5 pattes» et c'est bien !» **D.B.**


Hervé Martin, responsable agronomique du Service Agro-Développement au sein de l'union de coopératives SeineYonne.


La coopérative a fait appel à un drone pour prendre des photos au dessus des parcelles… Avant peut-être l'an prochain, de lui octroyer un travail de diagnostic et de contrôle… ?

Cialyn

Investissements et fusion au programme

Si l'exercice 2013 se traduit pour la Cialyn par une diminution de l'activité abattage et des exportations de mâles à la baisse, la coopérative migennoise mise sur l'avenir en fusionnant avec «*Jeunes Bovins de l'Aisne*», étendant d'autant son territoire et son champ d'activité



La première tranche des travaux de l'atelier migennois de 3ème transformation devrait être livrée prochainement

Conséquence d'une année 2013 marquée par une rétention des animaux dans les élevages laitiers et allaitants, le 43ème exercice de la Cialyn s'est soldé par un nombre d'abattages à la baisse. Au total, l'activité de la coopérative migennoise a représenté l'équivalent de 117 884 UGB, tous animaux confondus, sachant que l'activité ayant le plus diminué est le secteur ovins viande. Néanmoins, en nombre de têtes, 118 352 bovins sont comptabilisés (+ 0,7%), faisant de la Cialyn la 4ème organisation de producteurs au niveau national et la 1ère en tant que structure spécialisée. En ovins, 95 131 têtes ont été collectées, en baisse de 5,6%, classant la coopérative à la 12ème place des 39 existantes. En terme de volumes, le département de la Nièvre conserve la 1ère place avec 39 382 bovins et 14 382 ovins, suivi de l'Yonne avec plus de 31 000 bovins et 22 000 ovins.

Une activité ovine en forte baisse

Concernant le secteur bovins, toujours une prédominance de l'activité bovins maigres (58%), suivie des Gros bovins (20%), des Jeunes bovins (11%) et des veaux de 8 jours (10%). Les ventes de bovins maigres étant majoritairement constituées de broutards (70 %) et de broutardes femelles (17%), principalement à l'export (72 %).

A périmètre comparable, l'activité export, réalisée au travers de la filiale Deltagro Union, est en baisse de - 6,5%, tous animaux confondus : bovins maigres, gras, veaux de 10 jours et reproducteurs. Une diminution due en grande partie au recul des marchés bovins gras à l'export, notamment à destination de la Turquie. La destination phare des animaux (maigres et gras), reste toujours l'Italie, en hausse cette année encore, avec près de 91 % des exports, suivie loin derrière, de l'Espagne à 4,1% et de l'Algérie à 3,3%. En terme de positionnement, Deltagro Union étant devenue la 1ère structure exportatrice pour la filière charolaise. Un chiffre alarmant toutefois, selon la directrice de la Cialyn, Séverine Breton : *«sur les 676 clients approvisionnés en 2013, 25 représentent la moitié des volumes et c'est inquiétant car derrière, énormément de clients ponctuels ou opportunistes avec un faible nombre d'animaux…»*

L'activité ovine a pour sa part enregistré en 2013 une forte baisse (- 5,7%), avec un total de 95 131 animaux, dont 77 % d'agneaux de boucherie. Conséquence notamment, de toute la problématique météo rencontrée sur la zone herbagère concernée, que ce soit en terme de croissance des agneaux ou la mise en reproduction. Avec une moyenne de 1029 ovins abattus par semaine à la Sicavyl, on est encore bien en deça des objectifs et de la capacité de l'outil d'abattage mis en place à Migennes.

Bientôt un atelier de 3ème transformation à Migennes

Autre filiale de la Cialyn, l'Union Charolais Croissance a comptabilisé 6 ventes début 2014, pour 231 palettes et 185 taureaux vendus, soit 95 % des animaux présentés, avec un prix moyen par tête, de 3050 €. Les principaux acheteurs venant de la Nièvre (55 taureaux vendus) et l'Yonne (18 taureaux). Concernant le programme UCC, cette réflexion d'Yves Pinet des Ecots, président de la Cialyn : *«la réflexion technique, point de départ de l'UCC, est en train de partir dans une réflexion commerciale ! Des gens autour d'une table, expliquent qu'il faut changer la règle du jeu, laisser tomber la technique et faire des animaux qui se vendent et non pas intéressants pour la productivité des élevages…Il ne faut pas que les coopératives de Migennes perdent leur âme sous prétexte qu'elles ouvrent leurs portes…!»*

Au niveau des investissements, l'implantation de l'atelier de 3ème transformation à Migennes se poursuit, à proximité de l'atelier d'abattage existant Sicavyl. La première tranche des travaux devrait être livrée prochainement et le chantier s'achever courant 2015. Autre projet d'envergure : la construction de l'atelier d'engraissement Copélis, à Ormes, au nord de Troyes. Un site prévu accueillir 3000 jeunes bovins et qui bénéficiera pour l'alimentation, des opportunités des productions végétales locales, ainsi que du site du Mériot pour ce qui concerne les tourteaux. Les premiers animaux devraient arriver à l'automne 2015.

Le partenariat mis en place depuis plusieurs années avec la coopérative JBA (Jeunes Bovins de l'Aisne) s'est concrétisé cette année par une fusion des deux structures. En 2013, JBA a collecté 18 214 bovins, pour 25 M € de chiffre d'affaires. Belle opportunité pour la Cialyn d'élargir son territoire et d'étendre sa zone d'influence, en y rajoutant les départements de l'Aisne et des Ardennes, mais aussi de la Marne, du Nord et de l'Oise.

DOMINIQUE BERNERD



Filiale de la Cialyn, Deltagro Union est devenue la première structure exportatrice pour la filière charolaise

▸ Agenda

20/06 Visite technique soja

Dans le cadre de la 15e édition du printemps bio, visite technique soja de 9h30 à 12h30. RDV place de l'église à Vareilles. Avec l'intervention de Louis-Marie Allard du Cetiom Au programme : présentation des résultats du suivi parcelles 2013 sur le Pays d'Othe et en vallée de la Vanne ; Tour de parcelles cultivées en soja à Vareilles (sur terres noires), à Chigy et à Arces (sur terres argilo-limoneuses). Manifestation organisée par le SEDARB en partenariat avec le Cetiom. Infos au 03 86 72 92 27

Villa Gallo Romaine à Escolives Sainte Camille

Jusqu'au 27 septembre, tous les samedis, à 21 h 30, visite animée par les agents d'accueil et les guides, avec mise en lumière de la villa gallo romaine et du site. Les samedis 26 juillet 30 août : les nocturnes d'Escolives seront précédées par la découverte des saveurs antiques avec les apéritifs gallo-romains, recettes tirées d'Apicius. Renseignements au 03 86 42 71 89. Participation : 4 €, 2,50 € (de 12 à 18 ans).

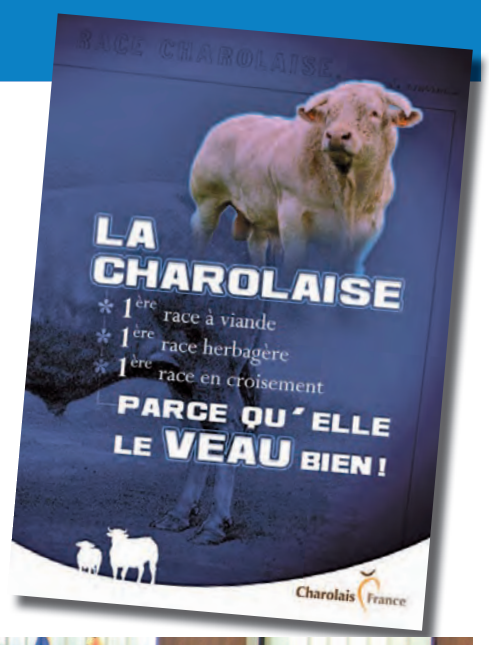
Exposition "Les nourrices du Morvan" à Saint-Léger Vauban

Exposition "Les nourrices du Morvan et au temps de Vauban" à Saint-Léger Vauban. Evocation du travail des nourrices en Morvan jusqu'au milieu du 20e siècle. Du 1er juin au 11 novembre. Inauguration de 14 juin à 18 h. Conférence à 17 h



Assemblée générale de Charolais France

La charolaise défend son titre de 1ère race allaitante



L'assemblée générale de Charolais France vient de se dérouler au Conseil régional de Bourgogne à Dijon. L'occasion pour toutes les familles réunies sous une même bannière de réaffirmer leurs ambitions au service de la race charolaise et des éleveurs.

L'union *«fait»* la race... ce pourrait être le principal point à retenir de l'assemblée générale de Charolais France qui s'est déroulée dans les locaux du Conseil régional, en présence de Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional et de Nadège Palandri de la DRAAF Bourgogne. Dès l'annonce de sa nouvelle organisation, Charolais France avait donné le ton, il s'agit de mettre en synergie et en cohérence tous les moyens permettant de valoriser la race charolaise et de conforter sa place de leader des races à viandes.

Des ambitions et des moyens

La nouvelle organisation avec une directrice à plein temps, Florence Marquis, le soutien appuyé de la Région, les financements européens... tout concourt à soutenir les ambitions. Les actions qui se sont poursuivies et amplifiées en 2013, participent directement à cette nouvelle dynamique raciale impulsée par ce *«Parlement»* qui réunit les principaux acteurs de la race dans trois collèges : l'Association des éleveurs (Herd book charolais), les entreprises de sélection (Gènes diffusion, Charolais univers, UCEAR), la filière et les utilisateurs (France conseil élevage, la Fédération nationale des stations d'évaluation de la race charolaise, l'Institut du charolais, Coop de France, la commission élevage de l'APCA, l'association Charolais label rouge). La *«machine»* est lourde, mais son président, Henri Vidal, trace le cap en s'engageant *«à conduire la race dans son ensemble»*, sans oublier que Charolais France *«est au service des 50 000 éleveurs charolais»*, qu'ils soient *«reproducteurs en monte naturelle, en semences ou embryons»*. Les défis sont posés, car comme tout leader, la race charolais doit défendre sa place au quotidien. *«A nous d'être innovateurs et force de propositions, pour faire que notre produit demain continue de satisfaire la filière et les éleveurs»* argumente le président. Principal levier de la performance actuelle et des évolutions à venir, la génétique et notamment la génomique, qui a bénéficié en 2013 d'un fort coup d'accélérateur dans le cadre du programme Degeram. Ce programme de Développement de la génomique pour les races du Massif central multi-espèces et multi-raciales



Tous et toutes pour «Une», la charolaise, parce qu'elle le «veau» bien...

(Degeram) est sur la rail. Les grandes familles charolaises se sont rassemblées et se sont engagées collectivement pour le développement d'outils génomiques d'aide à la sélection.

Ces outils permettront comme jamais d'accélérer le progrès génétique en affinant les critères de sélection. En deux ans, tous les acteurs de la race ont participé à la construction d'un programme spécifique charolais, à visée économique. A terme, confirme Florence Marquis, directrice de Charolais France, *«il s'agit d'augmenter la productivité des troupeaux, la vigueur et la résistance des veaux, d'accroître les qualités maternelles, tout en améliorant la qualité de vie de l'éleveur»*. 74 fermes de références (représentant 8 000 vaches) ont accepté de s'investir individuellement pour faire avancer la recherche collective et recueillir des données fiables. La réussite à terme du programme Degeram sera ainsi à mettre au profit des soutiens financiers obtenus certes, mais aussi *«d'un esprit racial partagé»*, mis au service de la compétitivité des élevages.

ANNE-MARIE KLEIN

Contribution

De l'efficacité économique des élevages charolais...

Invité à l'assemblée générale de Charolais France, Vincent Doal, ingénieur à la cellule économie de la Chambre régionale d'agriculture, a proposé à la réflexion des participants quelques indicateurs technico-économiques influençant directement la productivité des élevages charolais. Constat et marges de manœuvre.

Et si *«tout»*, en matière de résultat économique, ne se réduisait pas seulement à un problème de poids et de prix ? C'est la question que l'on peut se poser à la suite de la présentation par Vincent Doal des indicateurs technico-économiques concourant à la compétitivité des élevages charolais. Ingénieur à la cellule économie de la Chambre régionale d'agriculture, Vincent Doal, a collecté les analyses établies à partir des informations recueillies par les réseaux Élevage des Chambres d'agriculture, enrichies par les apports des participants aux stages organisés sur les coûts de production.

Un constat en demi-teinte

Les exploitations ont changé, elles se sont restructurées, on fait des choix d'adaptation en fonction de l'évolution des marchés, des contraintes de production, de l'évolution des cycles de production... Et les chiffres montrent cependant une érosion structurelle du revenu des élevages allaitants et une efficacité économique (EBE/produit brut) en perte de vitesse. Entre 1999 et 2012, les systèmes herbagers ont perdu 6 à 7 points (de 44% à 37,5%), les systèmes diversifiés en cultures 6 pts (de 37 à 31%), seuls les polyculteurs-éleveurs restent stables.
Dans le même temps, la dimension des élevages a augmenté de 50%, alors que la productivité par unité de main d'œuvre a crû de 28%. Ce que l'ingénieur traduit par *«deux tiers d'accumulation, un tiers de performance. Depuis trente ans, c'est la voie la plus évidente d'adaptation économique pour les systèmes allaitants»*. Mais au vu des résultats, on peut s'interroger sur la pertinence de certains choix. *«Jusqu'où peut-on croître en effectifs, en restant efficace, sans unité de main d'œuvre supplémentaire ?»* s'interroge Vincent Doal. L'efficacité économique (rapport EBE/produit brut) et donc le niveau de revenu, reste étroitement subordonnée à la maîtrise et au niveau de certaines charges et à une productivité minimum en fonction du type d'animaux produits.

Les points de vigilance à surveiller

Certains points techniques demandent une attention particulière, car ils influencent directement la production. Pour assurer un revenu, une productivité minimum repose sur une production de 300 à 350 kg de poids vif/UGB et de 30 à 40 000 kg produits/Unité de main d'œuvre. Encore faut-il définir clairement le type d'animaux produits : maigres ou finis, de quel poids en fonction des catégories et des âges, pour quels marchés et à quel prix ? (période de vente, cohérence entre le poids et le prix constaté)...
Avant sevrage, le taux de mortalité ne devrait pas dépasser 8% et 1,5% après sevrage. En productivité numérique, mieux vaut viser 90%. Toutefois, Vincent Doal constate que l'augmentation du nombre de vêlages semble aller de pair avec une plus grande difficulté à maîtriser la mortalité.
Autres critères liés à la production à surveiller : le taux de vêlages à problème (< 10%), le pourcentage de femelles improductives (< 5%), l'intervalle vêlage-vêlage de 375j, le taux de renouvellement (> 22%), les vaches de plus de 8 ans (< 15%).

Les pistes d'économie

La production définie, il s'agit ensuite de bien maîtriser les charges opérationnelles pour obtenir le meilleur ratio en terme de productivité. En ligne de mire, les frais d'élevage. En les optimisant on peut réaliser des économies et donc gagner en pro-

ductivité. La grande variabilité observée sur les frais vétérinaires (50 à 70 €/UGB) peut s'expliquer par les conditions de vêlage, les stratégies préventives développées, l'ambiance des bâtiments. Des bâtiments qui peuvent aussi générer des frais de fonctionnement plus ou moins importants (achats de paille). Les conditions d'alimentation des animaux et leur courbe de croissance (technique et génétique associée)... sont autant de leviers à maîtriser également. L'approvisionnement des surfaces (engrais, semences et traitements) peut représenter 30 à 80 €/UGB... un raisonnement par rapport au chargement peut s'avérer utile et facteur d'économies.

D'autres pistes d'économie peuvent être trouvées en travaillant sur la qualité des fourrages récoltés, la nature et la composition de la ration, l'utilisation des co-produits, le niveau d'autonomie alimentaire de l'exploitation (> 75%) et une recherche d'autonomie énergétique et protéique.
Ne pas oublier également les charges de mécanisation qui peuvent représenter 45% des charges de structures (niveau d'équipement et dimensionnement du matériel à surveiller). Ainsi, la consommation de carburant peut varier de 50 à 80l/ha... Tous ces éléments conduisent à une réflexion économique élargie à l'ensemble du système d'exploitation incluant le parcellaire, les conditions de travail, la zone de travail et les influences réglementaires auxquelles elle est soumise. Et les jeunes installés devront aussi être attentifs au niveau de leurs annuités.

L'avenir passe par la maîtrise technique et la génétique

Alors de quoi sera fait le charolais de demain ? D'une part d'innovation et d'une part de retour à certains fondamentaux, répond Vincent Doal, qui intègre la génétique et la bonne maîtrise de la technique de reproduction comme des éléments concourant au maintien ou à l'augmentation du revenu dans les élevages. *«L'utilisation de la génétique s'inscrit dans la logique de l'évolution de la dimension des structures»* insiste l'ingénieur, et *«la maîtrise technique assure des marges de manœuvre, à condition de prendre en compte l'économie globale de l'exploitation»*.

Si des marges de manœuvre subsistent et peuvent être identifiées pour certaines structures, il n'est pas toujours facile de mettre en œuvre les évolutions nécessaires. L'appui technique extérieur peu alors faire toute la différence et apporter le recul nécessaire à une meilleure adaptation des systèmes au contexte économique. Le conseil, les logiciels, les bilans de production, la génétique, le suivi technico-économique du troupeau... peuvent s'avérer autant de leviers concourant directement à l'amélioration du résultat.

AMK

Conseil d'administration Interbev Bourgogne

Actions, réactions et communication



Réussir

Les feed lots à l'américaine sont bien éloignés de notre conception du «bien-être» animal.

Interbev a réuni les membres de son conseil d'administration au Pôle agricole de Créancey. Les sujets en discussion n'ont pas manqué de relever l'importance stratégique de la production de viande, en France comme en Europe, face aux enjeux internationaux.

Une fois de plus les sujets de discussion ne faisaient pas défaut au dernier conseil d'administration d'Interbev Bourgogne. Au menu des dossiers régionaux : le compte-rendu d'un voyage en Turquie, le Mondial Charolais qui se profile à l'horizon, en terre nivernaise et les prochaines rencontres Made in Viande. Et pour ce qui concerne la question d'actualité la plus inquiétante : les dessous et les menaces que font planer l'accord de libre échange entre l'Europe et les USA, avec une fois de plus comme variable d'ajustement et monnaie de «*troc*», l'agriculture en général et la viande en particulier.

Mission Turquie : Objectif export...

Les comités régionaux d'Interbev du grand Massif central, ont organisé du 14 au 18 avril une mission en Turquie. Dans le viseur : une meilleure connaissance du potentiel d'échanges (en viande comme en vif) au travers des visites d'élevages, de centres d'engraissement, d'abattoirs, d'ateliers de découpe, de boucheries et de rayons spécialisés de grandes surfaces. Le compte-rendu exhaustif n'est pas encore tout à fait validé et il fera l'objet d'une prochaine communication, mais d'ores et déjà, Guy Chevalier, qui participait à la mission, a pu retranscrire «*avec ses mots et son ressenti particulier*» les impressions d'un professionnel de la filière. La caractéristique de la Turquie c'est déjà «*un grand dynamisme au service d'un développement éco-stratégique destiné à augmenter et à assurer à terme l'auto-suffisance du pays, ainsi qu'à dégager une capacité d'exportation*» à la hauteur de la demande des États qui constituaient il y un siècle encore le grand empire ottoman.
La Turquie sait donc où elle va et ce dont elle a exactement besoin en termes de produits. Des importations plutôt en vif, d'animaux jeunes et de petite conformation (300 kg maximum), mais bénéficiant d'un bon potentiel de croissance. Les discussions (au volet politique affirmé) entre les autorités turques et françaises, portent sur les droits de douanes, le cahier des charges (poids et standards de qualité très précis) et le certificat sanitaire. Une nouvelle mission prévue en juin devrait permettre de mieux définir un peu plus précisément le potentiel de développement de ce marché.

Mondial Charolais : une belle vitrine

Le camion d'Interbev sera présent au Congrès Mondial du Charolais les 28, 29 et 30 août prochains, à la Ferme du Marault, à Magny-Cours. Au programme, des dégustations, le savoir-faire en démonstration de deux bouchers, des animations sur fonds de découpe et de décoration des pièces de viande et une structure gonflable.

Mieux communiquer vers la restauration collective

L'approvisionnement de la restauration collective en viande française représente un enjeu économique majeur, alors que la consommation des ménages ne concerne que 20% de la production. L'essentiel des volumes va à la transformation, l'industrie et la restauration collective qui a tendance à privilégier le prix et donc la viande d'importation. Interbev a édité une plaquette nationale, expliquant en trois volets «*Pourquoi et comment acheter de la viande française en restauration collective ?*» Objectif ciblé : lutter contre les idées reçues, valoriser la qualité, le savoir-faire, la proximité, accompagner l'achat par des conseils adaptés au code des marchés publics, proposer des formations pour les équipes et des outils clés en main... Premières cibles visées par cette communication : les maires des communes comme autant de prescripteurs pour ce type de marché.

Mobilisation régionale pour les prochaines rencontres *"Made in Viande"*

Du 25 au 31 octobre, les acteurs de la filière viande vont se mobiliser et organiser des portes ouvertes pour ce premier événement national de toute la filière viande. Éleveurs, commerçants en bestiaux, coopératives d'élevage, abatteurs, transformateurs, grossistes, hypermarchés, restaurants collectifs, boucheries traditionnelles... tous les niveaux de la filière viande, de l'amont à l'aval sont invités à organiser des rencontres, des animations pour expliquer leur métier et le replacer dans le grand ensemble économique et stratégique que représente la production française de viande. De l'étable à la table, Interbev envisage plus de 2500 portes ouvertes au grand public et à la curiosité des consommateurs, dont la Bourgogne, doit prendre sa part.

Accord UE/États-Unis : Attention danger !

Dernier volet de ce conseil d'administration pendant lequel Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne, a exprimé *«ses plus vives inquiétudes face à l'état du marché français et à une campagne viande des plus laborieuses»*, l'accord de libre échange en discussion entre l'UE et les États-Unis. Un accord pour lequel la commission a obtenu un blanc-seing des chefs de gouvernement européens et une négociation de tous les dangers pour l'agriculture en général et la production de viande en particulier, où la France a tout à perdre et rien à gagner. Les discussions portent sur l'harmonisation des normes bancaires, sanitaires, agricoles et assurantielles pour faciliter les échanges entre les deux continents. Mais d'ores et déjà les sujets du bien-être animal et des normes environnementales, ont été écartés des négociations. Jean-Pierre Fleury dénonce donc «*une gigantesque partie de bluff*» et une situation déraisonnable au regard des distorsions de concurrence existantes. L'accord qui vient d'être validé avec le Canada concerne déjà 65 000 tonnes de viande, il doit être maintenant validé par les parlements nationaux. Les USA réclament pour leur part 300 000 tonnes à exporter vers l'Europe et le Mercosur risque de s'engouffrer dans la brèche pour 300 000 tonnes supplémentaires. Interbev a organisé la riposte en réalisant un film de lobbying comparant les conditions d'élevage et d'abattage aux États-Unis et en Europe. *«No passera»*, c'est le nouveau mot d'ordre, mais la Commission européenne garde les mains libre pour négocier, sans rendre de compte à quiconque et surtout pas aux premiers intéressés, qui risquent d'être les prochaines victimes collatérales d'un accord économique où l'agriculture sert une fois de plus (une fois de trop ?) de monnaie d'échange.

Anne-Marie Klein

Assemblée générale de la SAFER BFC

Marché foncier : priorité à l'installation

La Safer Bourgogne Franche-Comté s'est réunie en assemblée générale. L'occasion comme chaque année de dresser le bilan du marché foncier régional. Pas de surprises, ni de changement notable pour des régions dont le foncier reste parmi le moins cher de France.



Renouvellement des générations oblige, la dernière assemblée générale de la Safer Bourgogne Franche-comté a particulièrement mis l'accent sur l'installation de jeunes exploitants, notamment des jeunes hors cadre familial.

Le marché foncier Français reste un des moins chers marché foncier Européen (5750€/ha en France, 20 K€ en Italie, Danemark et Allemagne) et les deux régions Bourgogne Franche-Comté restent également parmi les moins chères de France.
Cette situation facilite la recherche de bailleurs et donc le maintien des exploitants en place.
Le marché total de la Bourgogne Franche-Comté évolue peu. Stable en nombre et en surface, il baisse en valeur, en raison d'une baisse du volume de ventes viticoles en Côte d'Or. L'artificialisation des sols marque le pas, ce qui peut s'expliquer par une meilleure prise de conscience de l'économie des terres agricoles, mais sans doute aussi de manière plus significative par un ralentissement général de l'activité économique et des constructions.

Forêts : l'amélioration du parcellaire joue en faveur de l'emploi

Le marché forestier reste toujours actif (près de 12 000 ha), il représente à lui seul 10% de la valeur du marché. Boisée à 45 %, la Bourgogne Franche-comté est une région où les emplois liés au bois sont importants (5 000 emplois).
L'action de la Safer porte donc sur l'amélioration du parcellaire forestier et sur la transmission du massif.
Le marché des maisons à la campagne augmente légèrement en volume (+5,6%).

Stabilité du marché des terres

Le marché des terres et prés est stable en surface à 22 000 ha et en valeur à 108 M€.
Le marché des vignes augmente en nombre et en surfaces mais baisse en valeur, pour revenir à un volume plus normal (53 M€ au lieu de 83 M€, 2012 ayant enregistré une vente exceptionnelle en Côte d'Or.
Le prix moyen en Franche-Comté est de 2 530 €/ha et pour la Bourgogne de 3 170 €/ha.
Sur ce marché, la Safer a acquis environ 8 000 ha pour 70 M€. La prise du marché importante (45% du marché accessible) permet d'orienter le foncier, en particulier vers les installations. 52 % des surfaces libres permettent ces installations.
Dans la majeure partie des cas de figure l'achat amiable est privilégié. De fait, année après année, on observe que la Safer utilise très peu son droit de préemption (78 préemptions pour 14 240 notifications reçues).

Faciliter l'installation

L'organisation professionnelle est de plus en plus sollicitée pour intervenir en vue du maintien du fermier en place, soit tant que médiateur entre le propriétaire et le locataire, soit pour avoir recours à des apporteurs de capitaux, qui s'engagent à maintenir l'exploitant en place. 52 % des terres libres maitrisées sont orientées vers des installations, en particulier des jeunes hors cadre familial.

La Safer Bourgogne Franche-Comté s'engage à utiliser une partie de ses réserves foncières pour financer des stocks non bâtis dans l'attente d'un jeune agriculteur. Une convention est d'ailleurs en cours de signature avec Jeunes Agriculteurs de Bourgogne et de Franche-Comté pour optimiser les actions de la Safer en faveur de l'installation.

Malt-Brasserie

Les malteurs et brasseurs européens chez Cérévia

Dans le cadre d'un "*Crop tour*" qui passera aussi par la Tchéquie, un groupe d'une quarantaine de brasseurs et malteurs européens a été accueilli par Cérévia dans le Sénonais et à Dijon. L'occasion d'aborder les enjeux de la filière brassicole régionale.



Cérévia, union chargée de la collecte céréalière de sept groupes coopératifs sur trois régions (Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes), accueillait ces mardi 10 et mercredi 11 juin une délégation d'une quarantaine de malteurs et brasseurs européens, ainsi que des représentants d'obtenteurs proposant des semences d'orges brassicoles.
Les membres de la délégation venaient essentiellement d'Europe du Nord (Allemagne, Danemark, Pays Bas) mais aussi d'Espagne. Leur visite s'inscrivait dans le cadre d'un *«Crop Tour»* (organisé par l'agence d'information RMI Analytics) qui passera aussi par la Tchéquie dans les jours qui viennent.
Après une étape sur le territoire sénonais de l'union Seine-Yonne, membre de Cérévia, cette délégation s'est arrêtée à Dijon pour échanger avec les équipes de Cérévia et Dijon Céréales, sur les enjeux liés à la qualité de la filière brassicole régionale.
En aval, Cérévia prend en charge la commercialisation de quelques 450 000 tonnes de brasserie, auprès d'une clientèle très diversifiée, dont 25% se situe sur le marché français et 75% à l'export, principalement en Allemagne, Belgique et Bassin Méditerranée (Grèce, Turquie, Espagne, Italie) et plus ponctuellement en Chine.
A Sens et Dijon, les équipes de Cérévia ont souligné la tradition et le savoir-faire bourguignons en matière de production d'orges de brasserie : ce sont en effet près de 200 000 ha d'orges qui ont été implantés en 2013 en Bourgogne, dont 70% sont consacrés aux orges brassicoles. Ces 200 000 ha représentent 1/3 des surfaces de céréales de la région.
Les visites de parcelles d'essais, sur le terrain, ont permis aux transformateurs d'apprécier très concrètement le travail mené à l'échelon de la production par les agriculteurs et les coopératives bourguignonnes pour une orge brassicole de qualité. Dans le Sennonais la visite s'est déroulée chez M. Gonnet, à Evry, sur des parcelles d'essai d'orges d'hiver et de printemps. Près de Dijon, des parcelles d'essais d'orges d'hiver du Technopôle Agro-Environnement ont été visitées, à Varois-et-Chaignot, chez l'EARL Boussageon. Un peu plus tard ce sont les parcelles d'essais d'orge de printemps de l'EARL Dugied à Pluvault qui ont été visitées.
Sur deux jours, ces rencontres entre les acteurs de la filière orge-malt-bière ont permis des échanges très riches sur les attentes de chacun, mais aussi de voir sur pied des nouvelles variétés émergentes, comme Étincel (orge d'hiver) et Irina (orge de printemps), prometteuses au plan agronomique et répondent au cahier des charges des brasseurs.

▶ En CHIFFRES

L'orge en France, en chiffres :

- En moyenne, 10 millions de tonnes d'orges sont produites chaque année en France.
- Un tiers de cette production est de l'orge de brasserie qui permet de produire 1,3 million de tonnes de malt.
- La France est le 2nd exportateur mondial d'orges de brasserie, le 1er exportateur mondial de malt (15 unités de production) et le 9ème producteur européen de bière,
- La filière bière en France (du champ au demi) fait vivre 65 000 personnes
- Les tchèques sont les 1ers consommateurs avec 150 litres par an et par habitant.
- La Chine est le premier pays producteur et consommateur en volume depuis 2002 et ne consomment pourtant "que" 29 litres par personne

Bovins viande

Analyser le coût de fonctionnement des bâtiments pour les vaches allaitantes

Une étude comparative de dix bâtiments a été menée par des Chambres d'agriculture afin d'observer les coûts de fonctionnement de chaque bâtiment.

Le coût est plus que jamais un élément essentiel à prendre en compte dans le choix de son bâtiment pour vaches allaitantes (VA). Cependant pour comparer les bâtiments entre eux, il est important d'aller au-delà des seuls coûts d'investissement et d'intégrer les coûts liés à leur utilisation : les coûts de fonctionnement. C'est l'objectif d'une étude menée sur les coûts annuels de fonctionnement de dix types de bâtiments. Elle montre notamment que les coûts de fonctionnement, qui peuvent représenter jusqu'à 40 % des coûts annuels liés aux bâtiments, inversent parfois les conclusions des simples comparaisons des coûts d'investissement. Par exemple, les bâtiments de type raclage lisier, peu répandus sur le terrain parce que chers en investissement, se démarquent pourtant clairement avec un coût total annuel parmi les moins chers de l'étude.

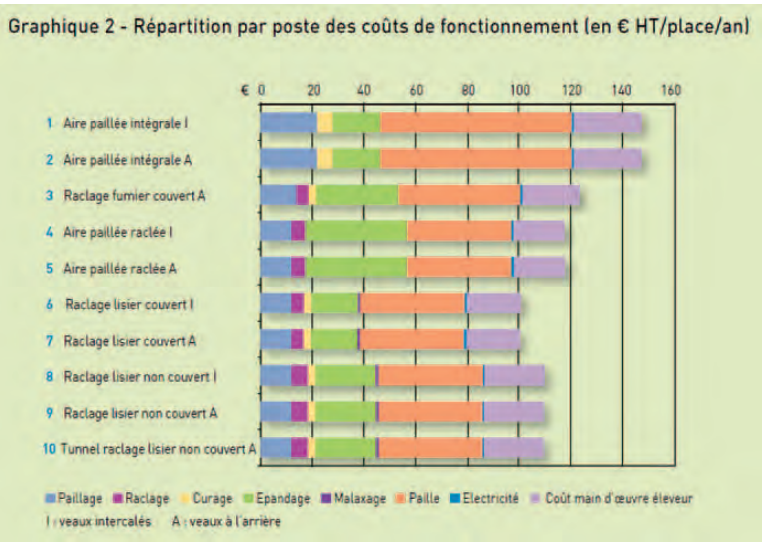
Investir dans le bâtiment.

L'annuité d'investissement moyenne des bâtiments pour vaches allaitantes, comprenant logement des animaux, stockage paille et stockage des déjections, est de 259 € par place. Les bâtiments associant aire de couchage en litière accumulée et couloir raclé sont parmi les plus chers car ils nécessitent deux ouvrages de stockage, une fumière non couverte et une fosse géo-membrane, soit près de 24 € de plus par place (1 728 € de plus par an pour un bâtiment de 72 places) que pour une aire paillée intégrale avec stockage des déjections au champ. Les investissements les moins chers sont réalisés par les bâtiments avec aire d'exercice non couverte en conduite lisier (234 € d'annuité/place) en raison d'une surface de couverture réduite associée à un ouvrage de stockage unique ; le fumier étant géré en litière accumulée et stocké au champ. Les aires paillées intégrales raclées avec veaux intercalés sont parmi les plus chères (297 €/place) à cause d'une surface de béton plus importante et des deux ouvrages de stockage nécessaires. L'écart entre ces deux familles de bâtiment est de l'ordre de 40%.

Coût de fonctionnement

Les coûts de fonctionnement intègrent les différents postes de dépenses nécessaires à l'utilisation du bâtiment : le paillage (mécanique ou manuel), le curage, le raclage, l'épandage des déjections, le malaxage du lisier, l'éclairage, le coût lié à la quantité de paille nécessaire et le temps que consacre l'éleveur à ces différentes tâches. Le coût de fonctionnement de l'alimentation n'a pas été retenu dans l'étude, car il n'est pas discriminant. Les trois postes de dépense les plus importants sont liés à la gestion de la litière : La quantité de paille représente environ 40 % du coût de fonctionnement total, le paillage 20 % et l'épandage 20 %. Le coût de fonctionnement annuel moyen des bâtiments étudiés est de 119 €/place de vache. En comparaison aux systèmes lisier tout couvert (101 €/place VA), le coût des systèmes raclés lisier non couverts sont un peu plus élevés (110 €/place VA) parce que le volume d'effluent liquide est plus important à épandre, et le temps consacré au raclage est aussi plus long. Ces systèmes restent cependant parmi les moins chers des différents bâtiments étudiés. À contrario, les systèmes paillés ont les coûts de fonctionnement les plus élevés, de l'ordre de 118 à 148 €/place VA. La part du poste *«achat de paille»* explique en grande partie cette différence. Pouvant représenter jusqu'à 60 % du coût de fonctionnement total du bâtiment, la moindre fluctuation du coût de la paille a des conséquences directes sur le coût total du bâtiment. De plus, la quantité importante de paille pèse aussi sur sa mise en œuvre : paillage, curage et épandage. L'aire paillée intégrale a un coût de fonctionnement annuel élevé : 148 €/place VA, qui s'explique par la quantité de paille utilisée, le temps de paillage et de curage. Ce bâtiment consomme environ deux fois plus de paille que les bâtiments avec couloir de raclage. Compte-tenu du poids du poste *«paille»* pour ce type de bâtiment, il est impératif d'intégrer ces coûts de fonctionnement dans la réflexion du projet bâtiment, surtout si l'élevage n'est pas autosuffisant en paille.

Graphique 2 - Répartition par poste des coûts de fonctionnement (en € HT/place/an)



Coût de fonctionnement par type de bâtiment leg : Le coût de fonctionnement peut varier de près de 40 % par an entre les bâtiments les plus coûteux et les plus économes.

Quand le prix de la paille flambe

Une augmentation de 30 € du prix de la tonne de paille achetée entraîne une augmentation moyenne de l'ordre de 4% du coût de fonctionnement annuel. Le coût total annuel du bâtiment augmente alors en moyenne de 16 €/place. Les bâtiments les moins impactés (+ 14 €/place/an) sont les aires paillées raclées. La consommation de paille y est inférieure aux systèmes sur litière accumulée. Les aires paillées intégrales subissent la hausse la plus importante : plus 25 €/place/an. Les coûts liés à la quantité de paille nécessaire passent alors de 50 % à 66 % des coûts de fonctionnements totaux. L'étude montre également que la mécanisation du paillage permet de limiter le coût de fonctionnement, mais aussi de diminuer la pénibilité du travail.

CP

▶ Repères

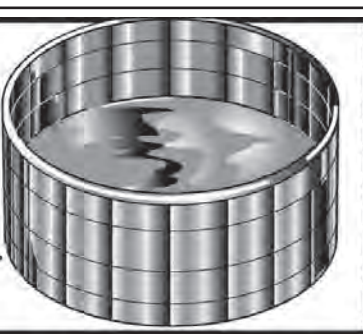
Modélisation des coûts

Pour rendre comparables les coûts totaux annuels, le fonctionnement de chaque type de bâtiment a été modélisé (paillage, curage, raclage, éclairage, épandage). Les temps de travaux utilisés dans les calculs ont été déterminés à partir d'enquêtes de terrain. Les différentes activités chiffrées dans les coûts de fonctionnement annuels comprennent les activités de paillage, de curage de la litière, de raclage des aires d'exercices, de malaxage des lisiers, et d'épandage des déjections solides et liquides.

C.R.A.I. Constructions Réalisations agricoles & Industrielles
BÂTIMENTS STANDARDS OU SUR MESURES
CHARPENTE COUVERTURE BARDAGE ZINGUERIE SERRURERIE

BÂTIMENTS AGRICONFORT

DÉSAMIANTAGE - COUVERTURE - PLAQUE FIBROCIMENT
Benoît CHAUDRON 21140 Semur en Auxois - Tel. 03 80 97 17 70 - Fax 03 80 97 29 30

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr

DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole


Bénigne Colson compte aujourd'hui 90 vaches brunes, pour un quota de 850 000 litres.

Matériau bois

Une tradition

Une exploitation côte d'orienne, située entre Saint-Seine-l'Abbaye et Is-sur-Tille, a fait le choix de construire l'intégralité de ses bâtiments en bois. Le dernier sera mis en route la semaine prochaine.

Ne cherchez pas d'autres matériaux que le bois, il n'y en a pas. *«Le premier bâtiment, qui date de 1990, était déjà en bois. Tous ceux qui ont suivi l'ont été aussi. Nos silos sont également en bois»* relate Bénigne Colson, producteur laitier et céréalier à Labergement, un petit village à une trentaine de kilomètres au Nord-ouest de Dijon. L'intégration paysagère, l'ambiance dans les bâtiments et les facilités d'entretien figurent parmi les motivations de l'agriculteur, qui travaille avec son frère Benoît et son fils Baptiste. Au total, près de 7000 m² de bâtiments sont concernés, aussi bien pour l'élevage bovin que pour le stockage de fourrages et du matériel. Tous les bâtiments possèdent une couverture de couleur noire pour intégrer encore plus l'exploitation dans le paysage. *«C'est un choix personnel. Il n'y avait pas d'obligation lors du permis de construire. C'était uniquement conseillé lors de la construction du premier bâtiment»* précise Bénigne Colson. Avec le bois, il n'y a aucun entretien à assurer : *«ils ont été traités et il n'y a plus rien à retoucher. Le bois vieillit très bien et c'est satisfaisant. Seuls les silos commencent à prendre un petit coup de vieux»* commente l'agriculteur. S'y retrouve t-on niveau économique ? *«Quand la ferraille est chère, le bois est à peu près au même prix. Sinon, nous sommes légèrement au-dessus»* reconnaît Bénigne Colson, *«mais devant tous les avantages que nous apporte le bois, la question ne s'est même pas posée pour nous. Tous les devis que nous avons fait faire concernaient ce matériau. J'ajoute que le bois est facile à travailler. Nous faisons nous mêmes les bardages. Si l'on veut ouvrir, faire une porte, on prend une tronçonneuse !»*


L'exploitation et ses 7000 m² de bâtiment

Une structure flambant neuve

Le Gaec Colson a fait construire


Les silos sont également fabriqués en bois plusieurs années.

+ 20 Ans D'expérience



Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73

Cornadis
Barrières
Auges
Rateliers libre service
Abreuvoir
Bardage
Gouttières
Boxes à chevaux

Equipement Batiment et Contention
Bovin, Ovin, Caprin, Equin

A découvrir notre magasin
Plusieurs marques de matériels au choix

L'Eleveur Bourguignon

Tél. 03 80 90 66 60 Fax. 03 80 90 86 48
12 rue de la coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
DISTRIBUTEUR DE MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

Filet Brise vert sur mesure



DELPHINE BUISSON 06 84 63 92 41

Protection des récoltes
Fermeture de stockage
Bâtiment d'élevage
- Sur rail
- Enrouleur maxi 60m
- Porte grande hauteur

STOCK IMPORTANT



Constructions Métalliques
BARBOT CM
FAYAT GROUP
Tel. 03 80 47 85 88
maxilly@barbot.fayat.com
Vos contacts:
Pierre-Emile MALDANT (21)
Tel. 06 82 74 61 78
Alain PITTINO (18-58)
Tel. 06 07 60 52 77
René TAMBORINI (89)
Tel. 06 07 24 28 31
BARBOT FAYAT GROUP

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 Savigny en Sancerre
Tél. 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - baillysa.fr
Contacts :
Nièvre : J.Luc Genty
Yonne : Sébastien Ryk
HANGARS AGRICOLES - BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE
BÂTIMENTS INDUSTRIELS et ARTISANAUX
ÉTUDES et DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

n pour le Gaec Colson



timents, dédiés à l'élevage bovin ainsi qu'au stockage de fourrages et de matériel.

un nouveau bâtiment d'une capacité de 130 vaches en logettes, suite à l'installation de Baptiste il y a un an. Démarrés en septembre, les travaux sont en train de s'achever. Les Brunes rentreront la semaine prochaine dans leur nouvelle habitation. *«Le bâtiment est équipé de deux robots»* indique Benoît Colson, *«c'est beaucoup trop pour 90 vaches mais nous comptons augmenter le cheptel. Mon fils Mathias est aujourd'hui en BTS et s'installera lui-aussi»*. Côté innovation, le Gaec côte d'orien a opté pour une pailleuse suspendue. *«Nous recherchions un procédé pour pailler sans avoir à rentrer dans le bâtiment»* explique Benoît Colson, *«avec des robots et des logettes, les vaches seront un peu partout dans le bâtiment. Nous ne voulons pas les déranger, les laisser libres de leurs mouvements. Dans un premier temps, nous avions pensé à une technique de paillage par soufflerie, mais ce n'était pas forcément une bonne idée. En surfant sur internet, nous sommes tombés sur une pailleuse suspendue. C'est un peu le même principe que les griffes à foin»*.

Aurélien Genest



en bois. Des traverses d'aiguillage SNCF avaient été récupérées il y a



Le plus ancien bâtiment, construit il y a 24 ans.

Zone d'Activités
21360 PONT D'OUCHE
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62

CHARPENTES MÉTALLIQUES

François GERBET

Siret 384 580 890 00026 - APE 281A - O.P.Q.C.B. A 80092 21 1309

TRANSPORTS GUILLOT
benne - plateau grue - sable
granulats - graviers
Tél : 03 86 80 08 15
Port : 06 75 47 21 07
email : transportsguillot@orange.fr
Z.A. Cognot -Ravin
28 rue Fertrive - 89400 Cheny

La Forêt d'Othe
Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles
• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube
Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main
Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.
6, route des Chenevières • 89570 TURNY • 03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

EARL Maugey à Blancey (Côte d'Or)

Moins de paille et moins de mammites avec les logettes creuses

L'EARL Maugey a pu augmenter son nombre de vaches laitières en restant dans le même bâtiment grâce à l'installation de logettes creuses à la place de l'aire paillée. Avec à la clé une diminution significative du nombre de cellules et une augmentation de la production laitière.

L'installation du fils, Nicolas, qui a rejoint l'Earl fondée par ses parents Louisette et Jean-Yves Maugey, nécessitait un agrandissement du troupeau d'une vingtaine de vaches laitières. Un casse-tête pour ces exploitants dont les bâtiments sont encastrés entre les maisons du village et la colline à pic. Il fallait faire plus et mieux, dans le même bâtiment avec un impératif sanitaire supplémentaire : réduire le nombre très élevé des cellules et limiter le risque de mammites. La réflexion menée avec Côte d'Or Conseil Elevage a abouti à la transformation de l'air paillée en logettes creuses, non bétonnées, mais paillées. Un choix radical dont les éleveurs se félicitent aujourd'hui. *«Le taux cellulaire est désormais maîtrisé»* témoigne Louisette Maugey, le taux de cellules s'est trouvé abaissé à 180 000, alors que certains pics l'amenaient à 350 000 et plus. Cerise sur le gâteau, la production par vache a augmenté, elle se maintient désormais au bon niveau de 8 000 kg/VL et la consommation de paille a été réduite de plus de la moitié, elle est passée de 11kg/VL/J à 4 à 5 kg.

Une propreté soigneusement entretenue

L'option des logettes creuses satisfait tout-à-fait Jean-Yves Maugey qui *«ne se voyait pas repartir sans paille»*. Toutes les logettes sont bordées par un bastaing en bois, plus confortable



Confort et sécurité assurés avec les logettes creuses paillées.



Au premier plan, un des deux racloirs qui passent en va et vient derrière les rangées de logettes et contribuent à maintenir la propreté des installations et donc des vaches.

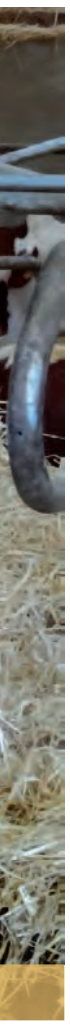


Nicolas, Louisette et Jean-Yves Maugey, ont trouvé la solution à leurs contraintes avec les conseils de Côte d'Or Conseil Elevage

DEVENEZ PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ !
Votre toit devient une source de revenus !
Photovoltaïque professionnels et particuliers
Chauffe-eau thermodynamique / solaire
Pompe à chaleur
Chaudière IONISE
Photovoltaïque pour les professionnels
Photovoltaïque pour autoconsommation
Clef Energies
Maîtrise et Rentabilité
627 B, rue de la Pièce-Léger
21160 MARSANNAY-LA-CÔTE
Tél. 03 80 58 82 09
www.clef-energies.fr - clef-energies@fclh.fr

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny - becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian - sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

SNC BRUNET
20, Rue La Courtine - 18140 Argenvières
Tel. 02 48 76 55 96 / Fax 09 70 60 19 99
Mail: sncbrunet@orange.fr - site: www.sncbrunet.fr
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
> Fosse à lisier
> Réserve d'incendie
> Bassin de rétention
STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX Collectives et Agricoles
Fourniture GÉOMEMBRANE



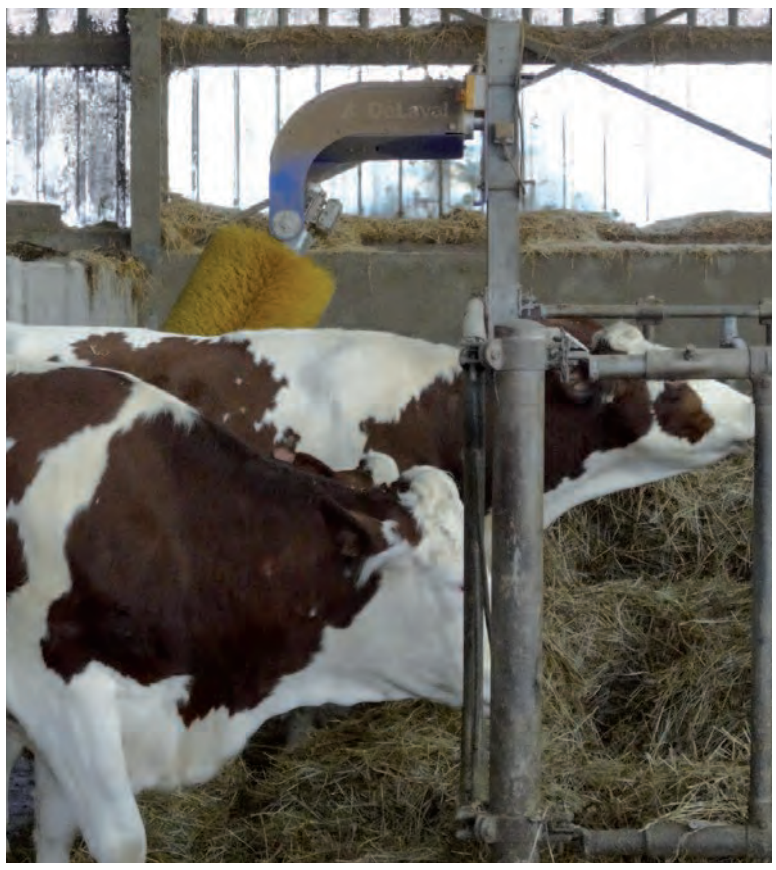
et *«moins agressif»* pour les pieds des vaches. L'intérieur des logettes est généreusement rempli de paille qui se tasse au fur et à mesure. *«Aucun échauffement à craindre»* précise le technicien de Côte d'Or Conseil Elevage, Jean-François Dessolin, *«la température du fond tassé ne dépasse pas 24°»*. La paille est cependant plus longue à se tasser que d'autres matériaux qui peuvent aussi être utilisés dans les logettes creuses, comme les copeaux de bois ou la sciure. La propreté de l'espace est entretenue grâce au nettoyage régulier de la paille, le paillage proprement dit s'effectue toutes les deux semaines. Les vaches restent propres. Dans la stabulation un emplacement a été aménagé avec une brosse électrique. C'est souvent l'heure de pointe autour de cet élément de bien-être particulièrement apprécié par le troupeau.

Deux rangées de logettes sont installées face à face et une autre sur le long pan. Toutes les vingt logettes un passage d'homme a été aménagé. Le foin est en libre service. Derrière les cornadis, un long quai auto-nettoyant équipait la précédente installation. Ce quai est bordé par un couloir raclé de 3m de large en contrebas. *«Avec les logettes, le racloir est indispensable»* expliquent les éleveurs. Les deux racloirs à chaîne en fonction sont animés en va et vient par un seul moteur. Tout est pensé pour limiter ainsi le salissement des logettes et des vaches.

85 euros la place

Le fait de repenser l'installation et la conduite de l'élevage laitier a amené aussi les exploitants à installer deux DAC. Une installation plébicitée par Nicolas Maugey, le jeune installé, qui note que cela *«a permis de réduire la quantité de concentrés distribués»*, chaque vache étant désormais complémentée en fonction de ses besoins propres. La nouvelle installation donne toute satisfaction et s'il reste quelques points faibles, dont la capacité insuffisante de la fumière au regard de la réglementation, ils ne peuvent pas être attribués au système des logettes creuses. *«L'ambiance a changé depuis l'installation des logettes»* confirment les éleveurs qui ont pu bénéficier de l'aide du PMBE. La place en logette leur revient à 85 euros.

ANNE-MARIE KLEIN



C'est si bon... et à certains moment c'est l'heure de pointe sous la brosse automatique.

▸ En chiffres

50 logettes : 5356 euros
2 racleurs : 17 893 euros
DAC : 17 844 euros
DAL : 9045 euros
Rainurage : 921 euros
Fournitures : 7820 euros
Portes : 3100 euros
Terrassement - chemins : 13991 euros (problème d'accessibilité et de voisinage)
Soit un total de 75 972 euros

Vient de paraître

Bâtiment d'élevage à énergie positive

«Guide du bâtiment d'élevage à énergie positive (BEBC+)» est un cahier édité par l'Institut de l'élevage.

Le guide du bâtiment d'élevage à énergie positive propose un ensemble de solutions pour réduire la consommation d'énergie et produire des énergies renouvelables dans les bâtiments de ruminants. Organisé autour de fiches techniques, il examine d'une part les réductions possibles et d'autre part la production. Les thèmes traités sont par exemple l'organisation même des bâtiments ou celle de la laiterie, l'éclairage naturel et l'éclairage artificiel, la ventilation, le récupérateur de chaleur du tank à lait… Pour ce qui concerne la partie production, on trouvera des explications sur le chauffe-eau solaire thermique, le solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, les chaudières à biomasse et la méthanisation. De nombreux tableaux et schémas aident à la compréhension des sujets traités.



15 euros

T. M. Pour en savoir plus : www.technipel.idele.fr

LOGISSAIN
www.meunier-logissain.com
SA MEUNIER
89000 St-Georges sur Baulche
Tél. 03 86 48 13 03
- NETTOYAGE DU MATÉRIEL DE TRAITE
- HYGIÈNE DES TRAYONS AVANT ET APRÈS LA TRAITE
POUR UN MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX
Distributeur des produits PENNGAR
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DE MOPPY
TARIF SPÉCIAL CHASSEUR
le repas des chiens qui bougent + LES GRANDES MARQUES
ANION · ROYAL CANIN · TECHNI-CAE · EUKANUBA · DOG
STOP
aux agressions des nuisibles
RATS
et SOURIS

WALTEFAUGLE
BÂTIMENTS AGRICOLES / INDUSTRIELS / ARTISANAUX
À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUS VOS PROJETS
Thierry Ribeyrolles
www.waltefaugle.com
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
06.74.68.46.38
societe@waltefaugle.com

DETECVEL
LE SPÉCIALISTE DE LA VIDÉO DE SURVEILLANCE D'ÉLEVAGE
Déplacement 360° 100°
NUMÉRIQUE
VISUALISATION
• Tablette tactile
• Smartphone
• PC
• Téléviseur
TRANSMISSION
• Numérique
• Fibre optique
• Hertzien homologué
• Cablé
MORTE SAISON
• Vente Installation Maintenance
• SAV efficace et rapide • Image de qualité
CENTRE DETECVEL BOURGOGNE
71320 La Boulaye - Tél. 03 85 79 62 60 - www.michelviard.com

Tendances

De nombreuses innovations, mais des coûts trop élevés

Il y a de nombreuses nouveautés et innovations concernant les bâtiments d'élevage notamment via l'automatisation de certaines tâches. Le point avec Tanguy Morel, technicien bâtiment à la Chambre d'agriculture de l'Ain.



«L'aménagement des stabulations en logettes tend à se généraliser en bovin allaitant», selon Tanguy Morel, technicien bâtiment dans l'Ain.

Quelles sont les nouveautés ou les nouvelles tendances en terme de construction ?
«Actuellement, il est indéniable que l'automatisation a le vent en poupe, avec en vedette incontestée, le robot de traite qui se généralise permettant de limiter les contraintes horaires de travail. Il y a également la mécanisation de l'alimentation qui permet de limiter la main d'œuvre. Il faut toutefois bien savoir que ces équipements ont des coûts très élevés. Ils sont difficiles à rentabiliser compte-tenu du prix actuel du lait, sans parler des incertitudes qui pèsent sur l'avenir.»

Y-a-t-il des innovations techniques ou d'aménagement qui se généralisent ?
«L'aménagement des stabulations en logettes tend à se généraliser en bovin allaitant. Là aussi, les éleveurs ont du mal à amortir leurs investissements. La recherche d'autonomie alimentaire avec le séchage en grange est une des grandes évolutions du moment. La création d'une unité collective de séchage de luzerne à Lescheroux, projet pilote en France, associée à des initiatives individuelles de méthanisation a permis de faire évoluer les techniques de séchage.

Les industriels se sont lancés sur le marché pour développer de nouveaux équipements : ventilateurs de forte puissance, griffes pour gros volumes. La méthanisation qui permet la cogénération d'électricité et de chaleur offre la possibilité de faire des économies et de réduire l'impact environnemental.»

En matière de choix de matériaux de construction, quels sont les avantages comparés du bois et du métal ?
«Les bâtiments en bois présentent un intérêt zootechnique éprouvé. Moins sujets aux variations de températures, ils offrent une ambiance chaleureuse, la condensation est moins importante. De plus, le bois possède une longévité importante, d'environ 30 ans pour les bardages, contre 15 à 20 ans pour le métal. Il s'intègre bien dans l'environnement, mais au fil du temps son apparence se détériore, il grise. Le bois est souvent plus cher que le métal. En fait, la formule la plus usitée, est un compromis, c'est-à-dire l'habillage bois d'une charpente métallique.»

En matière d'auto-construction, est-il possible, souhaitable qu'un agriculteur réalise une partie des travaux ? Est-ce une pratique courante ?
«Aujourd'hui l'auto-construction est beaucoup moins pratiquée par les agriculteurs, parce que la main d'œuvre se raréfie sur les exploitations. Dans le même temps, les bâtiments ne cessent de grandir et sont de plus en plus longs à bâtir. L'auto-construction n'a plus sa place, parce que c'est chronophage, c'est dangereux et en fin de compte, c'est toujours le troupeau qui trinque. A chacun son métier. Si l'éleveur veut vraiment faire quelque chose, il peut se réserver l'aménagement intérieur, qui se fera au fil de l'eau. Il est en tout cas déconseillé de faire la charpente, au-delà des risques physiques, économiquement parlant ce n'est pas intéressant. En plus, si on veut obtenir des aides et bénéficier de la garantie décennale, la charpente comme l'électricité ou encore les fosses extérieures, doivent être réalisées par un professionnel. Les travaux de maçonnerie demandent une bonne maîtrise technique et pas mal de main d'œuvre.»

PROPOS RECUEILLIS PAR M BARRALON

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr



L'automatisation à le vent en poupe, avec en vedette incontestée, le robot de traite.

Constructions Métalliques
& Composants Béton
LAMARTINE
www.lamartine-net.com

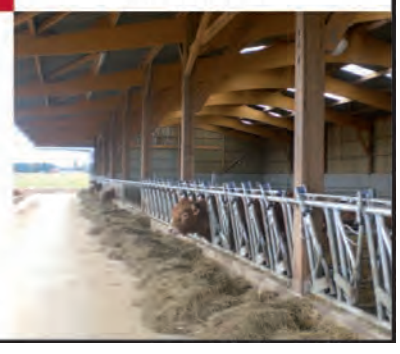


• Bâtiments agricoles
• Aménagements intérieurs
• Béton prêt à l'emploi
• Murs de bardage
• Murs de stockage
• Murs de silo

Partenaire ANDRIEU ÉQUIPEMENT

12, rue des Grassots • 03230 THIEL-SUR-ACOLIN • Tél. 04 70 42 57 57 • Fax 04 70 42 57 60

JAMES
BÂTIMENTS AGRICOLES
Bois triangulé
Lamellé-collé
- Elevages bovins ou autres,
- Productions céréalières, de pommes de terre, etc.
- Stockages divers...
Nous connaissons vos contraintes, nous saurons vous satisfaire !
technologies et espaces bois



Philippe DOLIN
4, rue de la Fontaine
89290 Quenne
Tél. 03 86 40 27 91
Fax 03 86 40 27 94
E-mail :
jamesdolin@orange.fr
Site internet : www.james.fr

Terassement

Les pentes, pas un problème !

Suite à l'extension d'un bâtiment existant, un éleveur Côte-d'Orien a entrepris de gros travaux de terrassement.



300 camions de terre ont été nécessaires.

L'EARL du Maroc, dans le canton de Venarey-Les Laumes, a mis les choses à plat... Environ 4 000 m^3 de terres ont été transférés le mois dernier autour de l'exploitation laitière de Vincent Granchamp, située dans une pente importante. *«Le bâtiment existait déjà, mais il venait d'être rallongé suite à un passage d'aire paillée en logettes. Je n'avais plus beaucoup de place pour travailler autour de l'exploitation et ma fumière n'était plus assez grande»* explique l'éleveur laitier, qui a trouvé la terre à moins de deux kilomètres de chez lui, à Verrey-sous-Salmaise. *«La SARL Manière cherchait à se débarrasser de la sienne suite à de récents travaux. Finalement, ce transfert qui a nécessité plus de 300 aller-retour de camions en une semaine a arrangé tout le monde !»* poursuit Vincent Grandchamp, qui n'exclut pas plusieurs aménagements sur sa nouvelle aire de travail dans les prochaines années.

AURÉLIEN GENEST

EFTE AGRI-NET
Visualisation sur tous supports :
PC, SMARTPHONES, TABLETTES ...
PRIX MORTE-SAISON
EFTE 03400 YZEURE
04 70 20 03 36

PASCAL ROSSYE
Géomètre-Topographe
Créateur et dirigeant de topo services de 1988 à 2010
PASCAL ROSSYE
Réalise pour vous :
Levé topographique et projet de drainage
Réactivité et tarifs compétitifs
3,ch. de Bellevue - 21121 AHUY
Tél. 06 04 59 42 64
Mail : rossye-topo@orange.fr

PRÉFATECH SOUTRENON
ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS EN BÉTON
PANNEAUX pour stabulations
Murs de silos
Possibilité livraison et pose
ASSOCIATION SOCOTEC QUALITE
Z.A. les Beluzes - 42720 Pouilly-sous-Charlieu - Tél : 04 77 69 30 29

DRAINBRESSE
Drainage, broyeur forestier
• Réalisation des relevés par nos soins
• Membre de l'ANDHAR
• Réalisation de prêt AGILOR
• Garantie décénale
Laurent Esperat
71330 SENS SUR SEILLE
06 79 13 87 47

MERLO 1954-2014
MERLO
ADVANCED LIFTING TECHNOLOGY.
www.merlo.com
Nouveau
Turbofarmer II
✔ Cabine suspendue hydropneumatique activable par l'opérateur. Unique en son genre sur le marché.
✔ Siège pneumatique pour un confort supérieur.
✔ BSS suspension hydropneumatique de la flèche (en option), activable par l'opérateur, se désactive en-dessous de 3km/h.
✔ Inverseur de marche avec double commande.
AXEQUIPEMENT
www.axequipement.com
AUNAY - CLAMECY - IMPHY - BEAUNE
Service 100% MANUTENTION
Laurent BENOIT, responsable manutention - 06 82 69 57 73
benoitlaurent@axequipement.com

Plan «*bâtiments*»

La «*main*» passe à la Région

Président du Corel (Comité d'orientation régionale d'élevage), le Nivernais Didier Ramet revient sur l'adoption, en début d'année, du Plan régional «*Bâtiments*» 2014-2020. Il déplore que les professionnels n'aient pas *"été entièrement écoutés"*, alors que le Conseil régional est devenu depuis la Loi d'Avenir agricole, la nouvelle autorité de gestion des fonds européens du 2ème pilier de la Pac.

Depuis la Loi d'avenir agricole, ce sont les régions qui deviennent autorités de gestion des fonds européens du 2ème pilier de la PAC. C'est à ce titre que le Conseil régional de Bourgogne a adopté, en début d'année, le nouveau Plan régional 2014-2020, après celui de 2007-2013. Dans les faits, si la région va progressivement monter en puissance, l'État va rester omniprésent tout au long de 2014, que Didier Ramet qualifie *«d'année de transition»*. *«Les règles d'attribution et les raisons du choix de tel ou tel projet demeureront les mêmes que l'année dernière»* précise le président du Corel. Pour autant, les professionnels dont il anime la réflexion restent un peu sur leur faim: *«Pour préparer ce nouveau plan, nous avions fait des propositions que nous avions concoctées sur la base des engagements de François Hollande au Sommet de l'élevage à Cournon. Nous avions demandé que l'enveloppe financière destinée à tenir la promesse de grande modernisation des bâtiments d'élevage soit renforcée. Nous n'avons pas été entièrement écoutés puisque la région a mis un gros paquet sur l'agro-écologie (90 millions d'euros sur la période 2014-2020) tandis qu'elle ne consacre que 60 millions à l'investissement sur la même période. Nous aurions souhaité l'inverse»* regrette Didier Ramet.

Affinement peu probable

Et à la question de savoir s'il est encore possible de revoir la ventilation des crédits, le président du Corel estime que *«ce sera difficile. Il n'est pas aisé de passer d'un secteur à un autre»*. Le nombre de projets validé est arrêté par filière (lait, avicole, ovin, caprin, bovin...) et Didier Ramet suit particulièrement le dossier du bâti. Si une réunion de synthèse a permis de rapprocher les points de vue avec le Conseil régional, une réunion plus récente, en présence de tous les financeurs, a coincé. *«Les professionnels avaient accepté une baisse des aides de l'État en 2013 pour le bâtiment, de 12,5% à 6% de l'enveloppe globale, puis, à l'écoute du président de la République à Cournon, ils ont proposé de revenir à un niveau de 12,5% cette année. L'État a dit qu'il n'avait pas assez d'argent pour honorer tous les dossiers et nous, nous avons maintenu notre position»*. Du coup, les 60 millions d'investissement sur le FEADER jusqu'en 2020 seront faits dans la limite d'un plafond de 53% de l'enveloppe totale, le reste devant être pris en charge par les collectivités territoriales. Ce qui limite donc l'investissement global possible à 110 millions d'euros. *«Nous, nous voyons l'enjeu de la modernisation des bâtiments agricoles, souligne Didier Ramet, mais il y aura aussi l'investissement pour la forêt ou le Plan de performances énergétiques, qui risquent de mettre en concurrence les dossiers»*... *«Avec une année de transition vers l'autorité régionale, l'État devrait encore contribuer à l'instruction des dossiers en 2014 mais l'année prochaine, c'est la Région qui définira le programme d'investissements et nous pensons que l'on partagera les mêmes orientations dans le Plan et le financement»* espère-t-il. Une façon comme une autre de mettre la pression sur le Conseil régional...



Naisseur-engraisseur à Limon (58) et secrétaire général de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, Didier Ramet préside le COREL de Bourgogne.

250 à 300 dossiers par an

Cette année, le 1er appel à projets s'est achevé en mai 2014, *«notamment pour des projets qui n'avaient pas eu le temps de passer avant»*. D'autres suivront. Pour la Bourgogne, ce sont 250 à 300 dossiers par an qui sont financés par l'État, le Conseil régional et les Conseils généraux, *«en grande majorité destinés aux bovins, les autres filières se partageant équitablement. C'est lié à l'histoire de la région»* éclaire Didier Ramet. *«Nous ambitionnons plus, au moins 10% supplémentaires cette année. Nous verrons bien si c'est réalisé. Un bâtiment, c'est souvent l'investissement d'une vie pour un éleveur, il faut prendre le temps d'étudier la demande et de démarrer le financement quand il y a de l'argent. Les techniciens des Chambres d'agriculture ont des compétences qu'ils mettent à la disposition des éleveurs pour faire les plans et les propositions et qui peuvent rendre des dossiers complets et à jour vis-à-vis de l'administration. Mais on demande aussi à l'État et à la Région de rendre le plan régional attractif, afin que les éleveurs s'engagent»*!

EMMANUEL COULOMBEIX









Ovin

Un bâtiment fonctionnel pour l'agnelage

L'adaptation d'un bâtiment à l'agnelage est un point important pour réussir cette période délicate et stressante pour les éleveurs.

L'agnelage est une période clé pour un éleveur. En période d'agnelage, des lots de mises bas sont constitués se différenciant par leur stade physiologique. Cela demande donc de disposer d'espaces pour isoler ces quatre groupes. Il faut limiter la taille des lots à une trentaine pour les brebis et même moins pour les agnelles. Cette technique limite les mises bas simultanées dans le même lot et par conséquent les mélanges d'agneaux. Réduire la surface disponible diminue également les risques d'abandon et la mortalité lors d'un agnelage de multiples. Il faut prévoir environ une longueur d'auge de 45 à 50 cm/femelle et une surface d'environ 1,5 m2/femelle d'aire paillée. Les techniciens ovins conseillent d'aménager à l'intérieur du bâtiment des cases d'agnelages, des claies et des râteliers. Cette pratique est d'autant plus efficace que le temps de présence dans la bergerie est restreint en particulier en l'absence de surveillance nocturne. Installer les brebis en cases d'agnelage Les femelles sont maintenues un à deux jours en case d'agnelage. Les cases fixes doivent être placées dans une partie du bâtiment facilement accessible par un couloir depuis les parcs des brebis gestantes. Une case d'agnelage doit avoir une dimension d'environ 120 x 100 cm. Ces cases ne sont pas déplacées durant l'agnelage et sont équipées d'abreuvoirs automatiques et de râteliers (communs à deux cases). Le matériel de soin est disposé à proximité. Les agnelages étant concentrés sur ces surfaces, une rigueur particulière est à apporter sur l'hygiène avec un chaulage régulier, le retrait des délivrances et l'assèchement de la litière avec un produit adapté. Du point de vue du coût, il faut compter entre 170 euros et 200 euros par case fixe en métal avec un râtelier et un abreuvoir contre 60 à 100 euros pour une case fixe en bois avec le même équipement. Pour faciliter le travail, les cases mobiles doivent être légères et faciles à installer avec des anneaux et des fiches de mêmes dimensions. Le métal est plus facile à nettoyer que le bois, bien que moins "chaleureux". Malgré un coût légèrement plus élevé, ces installations sont beaucoup plus simples et stables que les palettes et la ficelle. Les parois peuvent être pleines en cas de risque de courants d'air. Ce type de case présente l'avantage de la modularité. Il est cependant plus exigeant en main d'œuvre : constitution des cases et alimentation. Dans la mesure du possible, ces cases sont à disposer le long d'un couloir pour faciliter la surveillance et les interventions, en veillant à limiter l'emprise à l'auge. Pour faciliter l'abreuvement des brebis en cases d'agnelage, un tuyau long et souple avec pistolet automatique peut être utilisé. Ce tuyau pourra être suspendu et coulissant au-dessus des cases d'agnelage. Dans le cas des brebis en parc de pré-lâcher Pendant une durée de 8 à 10 jours après agnelage, les brebis sont regroupées en lots d'effectif limité et de taille croissante (5 brebis puis 10 brebis). Ainsi en réalisant des parcs de pré-lâcher, on évite que des brebis se désintéressent de leurs agneaux. Certains éleveurs envoient directement les mères d'agneaux simples, qu'ils considèrent maternelles, en parc de pré-lâcher, sans passage en case d'agnelage. Cette pratique facilite le travail mais il faut rester vigilant quant à la désinfection du cordon et à la prise de colostrum. Afin de limiter les risques d'accidents, il est recommandé de faire des lots de 50 brebis maximum pour les allaitantes de simples et de 35 brebis pour celles de doubles. La désinfection des bâtiments L'objectif premier de la désinfection est de préserver la santé des animaux et la rentabilité de l'élevage : réduire les pertes (morbidité, mortalité, baisse des performances) ainsi que le coût des prophylaxies médicales. La désinfection ne se résume pas à la simple application d'un désinfectant. Elle doit toujours être associée à un nettoyage approfondi selon cinq phases successives : le nettoyage, le trempage, le décapage, la désinfection et le vide sanitaire. Le vide sanitaire est primordial. La durée minimale du vide sanitaire doit correspondre au temps nécessaire pour assécher entièrement le bâtiment, soit en moyenne une quinzaine de jours. Cette période sera plus longue en saison froide et humide. Les produits désinfectants sont utilisés pour détruire les agents pathogènes présents dans l'environnement des animaux (locaux d'élevage, matériel d'élevage et de transport). Ils doivent être utilisés préférentiellement sur des surfaces propres et ne doivent pas être mélangés à un détergent. Pour les surfaces en terre battue, les abords non bétonnés où il peut y avoir une présence de matière organique inactive partiellement ou totalement, l'efficacité des préparations du commerce n'est pas optimale. On préfèrera la chaux vive, voire la soude caustique qui est toutefois un produit dangereux et corrosif. Concernant la chaux vive, son utilisation peut présenter un risque d'incendie par échauffement des litières. À utiliser avec précaution.

CP (SOURCE RÉSEAU D'ÉLEVAGES OVINS)

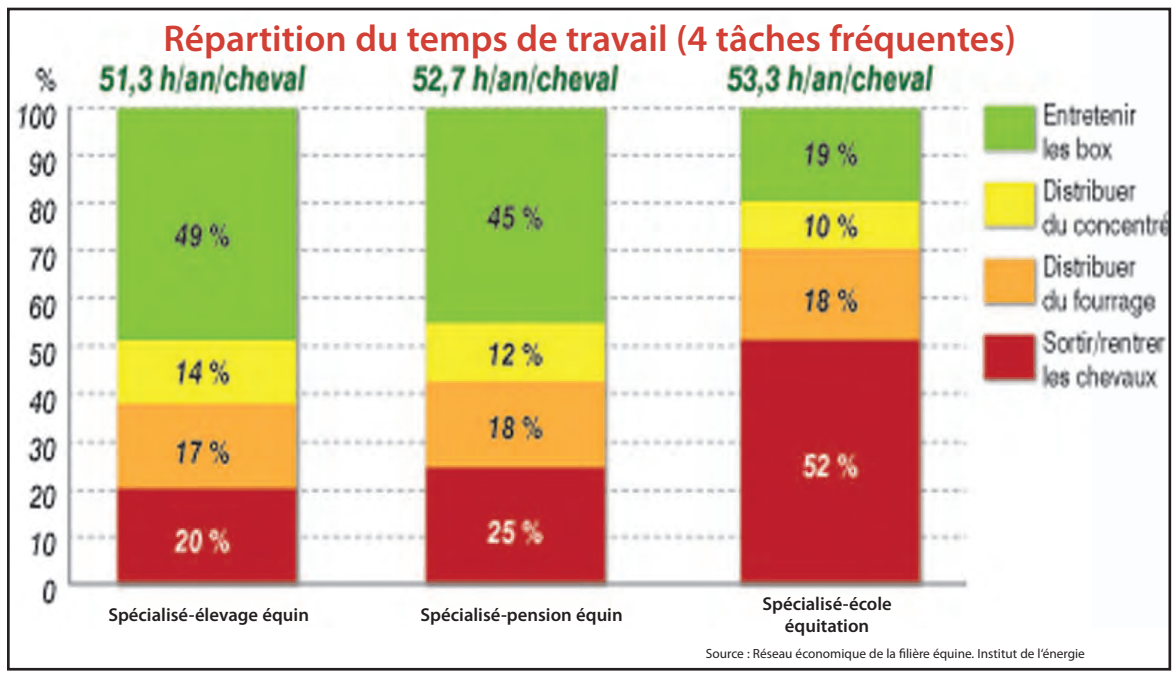




Élevage équin

États des lieux du parc bâtiments

La 7ème journée du Réseau économique de la filière équine a été l'occasion de faire le point sur les premiers résultats d'une enquête sur les bâtiments équins. Zoom.



Les temps de travaux totaux sont assez proches (entre 50 et 55 h/équidé/an) quelque soit le système. La contribution de chaque tâche est toutefois variable d'un système à l'autre, hormis la distribution alimentaire (fourrages et concentrés) qui compte pour 1/3 du temps pour tous.

«*Depuis quelques années, on constate chez les éleveurs de chevaux des difficultés à générer du revenu par unité de main d'œuvre. Ce manque de productivité de la main d'œuvre, ajouté à un manque de données sur les bâtiments, ne favorise pas l'installation des jeunes en systèmes équins. C'est pourquoi, une enquête nationale est en cours. L'ensemble des résultats devrait être disponible d'ici quelques mois*», commente Loïc Madeline, chef de projets au Service Fourrages et pastoralisme.

Plusieurs objectifs ont été définis : réaliser un état des lieux sur les modes d'hébergement et infrastructures présents dans les exploitations (bâtiments et équipements de stockage), établir les éléments pénalisant ou favorisant le travail, évaluer et analyser les usages et les tâches des exploitants (temps de travail par activité) et repérer les systèmes performants et/ou innovants, afin d'établir des références pour un jeune qui s'installe.

«*Cette enquête s'appuie sur les fermes des réseaux d'élevages. On aborde la phase finale de collecte de données. On pense atteindre 150 à 200 exploitations enquêtées. Ce travail a été réalisé en partenariat avec le Réseau mixte technologique (RMT) «bâtiments d'élevage du futur». On compte s'appuyer sur leur expertise en matière d'innovations pour faire remonter des idées dans la filière équine comme par exemple sur les bâtiments économiques*», poursuit Loïc Madeline.

Un mode de détention individuelle

Les structures enquêtées ont été réparties en deux catégories : les élevages spécialisés, qui tirent plus de 80 % de leur chiffre d'affaires des chevaux et les élevages diversifiés. Au sein de chacune de ces deux catégories, plusieurs groupes ont été formés selon leur activité : sport et/ou loisirs, centre équestre, pension, diversifié (bovins, cultures…).

Certaines tendances ressortent d'ores et déjà. «*Globalement, dans plus de 80 % des cas, les structures reprises ou créées nécessitent de forts réaménagements. Beaucoup ont été construites par les éleveurs eux-mêmes qui déclarent, pour nombre d'entre eux, ne pas avoir été accompagné dans la conception et dans la prise en compte de l'évolution du système*», note le responsable de l'enquête.

Autre constat, les équidés sont principalement détenus en bâtiment dans des logements individuels notamment. Les éleveurs ont peu recours à une détention collective (stabulation). De plus, en détention individuelle, pour plus de la moitié des exploitations, les box intérieurs - sans contact avec l'extérieur – sont privilégiés. Lorsque le mode de détention est collectif, on retrouve surtout l'utilisation de la stabulation libre. Les élevages diversifiés favorisent le plein air intégral, plus que les élevages spécialisés.

Usages et temps par activité

Pour chaque type de bâtiments et pour chacun des différents systèmes, des tâches et activités comme rentrer et sortir les chevaux, les nourrir, entretenir les box… ont été décrites selon deux périodes, l'hiver et l'été. «*A titre d'exemple, dans un élevage spécialisé avec une école d'équitation (cours et compétition), sortir et rentrer les chevaux nécessitent en moyenne 4 minutes par jour et par bête, la distribution du fourrage l'hiver prend 2 min/cheval et l'entretien des box (retrait crottin et ajout de paille) en hiver 2,26 min/cheval. Avec ces données, notre objectif est d'analyser ces durées selon le mode de logement, l'alimentation…*»

Le fumier était par ailleurs majoritairement stocké au champ. Il existe une infrastructure spécifique telle qu'on en trouve en élevages bovins dans moins de 20 % des cas.

C. Delisle



▶ Repères

Le volet coût

Le volet coût n'a pas été abordé, toutes les exploitations enquêtées ne s'étant pas installées à la même date. Ce paramètre entraîne donc un problème d'actualisation des valeurs. Cependant, des fiches prix utilisables aujourd'hui, sont disponibles sur les sites notamment du conseil des chevaux de Basse-Normandie, sur celui de la Chambre d'agriculture de Basse-Normandie ou encore sur le site de l'IFCE.



Ets De Bruin

Présentation de la gamme Sky Agriculture

Les Ets De Bruin, concessionnaires Fendt à Cerisiers, Charny et Chateauneuf Val de Bargis, ont organisé un après-midi de présentation de la gamme Sky Agriculture, la marque TCS de Sulky. Une cinquantaine de clients sont venus découvrir le semoir Easydrill pour semis direct ou travail sans labour. Ce semoir à distribution mécanique jusqu'à 4 m et pneumatique au-delà, est composé d'un rouleau pneu, de deux rangées d'éléments semeurs et d'un rouleau plombeur. Chaque élément semeur, composé d'un disque cranté de 415 mm de diamètre et d'une rasette semeuse, reçoit une pression de 250 kg. Le report de charge est réglable hydrauliquement. L'option Fertisem permet de semer deux éléments en un seul passage : semences + engrais ou semences associées. Le Fertisem utilise un coutre d'incorporation réglable en hauteur selon trois positions. La centrale hydraulique animant la turbine de ce semoir pneumatique est intégrée à la trémie. Le semoir Maxidrill est associé au semis sur sol déchaumé ou sur labour. Bénéficiant également de l'option Fertisem, le Maxidrill est proposé, en 3 m porté, 4 et 6 m; traînés avec une trémie de 3 ou 4000 litres. Conçu pour des grands débits de chantier, ce semoir reprend les éléments semeurs de l'Easydrill avec un dégagement de 56 cm entre chaque rangée et une pression inférieure (120 kg). Un rouleau pneus avant et derrière la ligne de semis complètent le tout.



Côté déchaumage, Sky Agriculture propose la gamme à disques DDI TW. Une double rangée de disques en V de diamètre 570 mm, concaves et ondulés, est séparée par une rangée de peignes qui a pour rôle de réguler le flux de terre. La pression exercée par les disques varie de 135 à 175 kg. Le réglage de la profondeur de travail est hydraulique. Les roues de transport sont intégrées au châssis. À l'arrière, se situe un double rouleau barre ou en U. Les déchaumeurs DDI sont disponibles en version semi-portée de 4,7 à 9,5 m.

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Râtelier oval 16 places avec arceaux
pour deux balles rondes
ou une balle rectangulaire
493 € HT
Stock limité
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
MORTE SAISON !
Fabriqué en France
Et aussi la Protection de votre Domaine
www.camerail.com
Nièvre & Yonne :
Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET
06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout
Tablette
Ordinateur
SmartPhone

OBLIGÉ DE M'ARRÊTER
VOTRE PERTE DE REVENUS COMPENSÉE
Et si une maladie ou un accident vous empêchait d'exercer votre activité professionnelle ? Capital Santé de Groupama compense vos pertes de revenus. Si vous devez être remplacé dans votre activité, la garantie service de remplacement vous permet d'alléger vos frais. Contactez un conseiller dédié pour un diagnostic personnalisé et gratuit.
Solution Prévoyance Capital Santé à retrouver sur groupama-agri.fr
Groupama
Toujours là pour moi.
Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat.
Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Les produits d'assurance vie sont ceux de Groupama Gan Vie, SA au capital de 1 371 100 605 € ; siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris ; 340 427 616 RCS Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Document et visuels non contractuels - Crédits photos : Shutterstock - Being - Septembre 2013.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 11/06/2014	Bourg-en-Bresse 17/06/2014	St Christophe-en B. 11/06/2014	National 11/06 au 17/06/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,12 €	4,13 €
	R	3,70 €	3,70 €	3,87 €	3,73 €
	O	-	3,45 €	-	3,31 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,40 €	3,35 €	-	3,37 €
Vaches lait (L)	O	-	3,05 €	-	3,03 €
	P	-	2,70 €	-	2,75 €
Génisses VML	U	4,27	4,50 €	4,95 €	4,41 €
	R	4,00	3,90 €	4,25 €	3,87 €
	O	-	3,45 €	-	3,27 €
Taureaux VML	URO	2,75 €	2,60 €	2,87 €	2,75 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 17/06

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	2,77	
300-350 kg		-	2,78	
350-400 kg	-	2,83	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	-	
300-350 kg	-	2,68	2,41	
350-400 kg	-	2,58	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,71	2,55	
400-450 kg	-	2,67	2,47	
450-500 kg	-	2,64	-	
500-600 kg	-	2,49	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,72	2,34	
350-400 kg	-	2,50	-	
400-450 kg	-	2,33	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,72	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,12	1,93	-
5 -10 ans	-	2,04	1,86	
+10 ans	-	1,91	1,70	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,70	2,18	1,93	

89% de vente

Bovins : 731
La morosité qui règne dans le commerce de la viande tant en Fance qu'à l'extérieur pèse de plus en plus sur la vente du bétail maigre, la météo semble vouloir en rajouter.

Broutards-Taurillons : la qualité baisse, mais l'ambiance est lourde, tarif en léger recul.

Laitonnes-Génisses : les bons lots inférieurs à 400 kg voient leur prix maintenus, les sujets plus lourds ou de qualité inférieure sont pénalisés

Vaches : les tarifs continuent à s'effriter.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 16/06

Bovins (142)	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Broutard		
275 à 340 kg	-	-
365 à 455 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
375 à 425 kg	-	-
430 à 520 kg	1090 - 1220	2,34 - 2,68
Laitonnes		
200 à 330 kg	530 - 860	2,37 - 2,78
Génisses		
295 à 435 kg (16-24mois)	-	-
470 à 510 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
695 à 1150 kg	1180 - 2340	1,70 - 2,03
Vaches		
suitées mâles et femelles	1200 - 1880	
Vaches	800 - 1530	

Quelques lots de très bons mâles se négocient à des tarifs fermes. Stagnation des tarifs en sujets de qualité ordinaire.
Vente totale en femelles à des cours qui restent soutenus.
En vaches, les difficultés rencontrées pour le placement des animaux finis pénalisent la commercialisation des sujets maigres.

Prochain marché bovins le lundi 23 juin, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 18/06/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,95	nc
300 à 350 kg	2,80	2,65
350 à 400 kg	2,68	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,80	2,62
300 à 350 kg	nc	2,35
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,16
Vaches		
- 5 ans	2,02	1,95
de 5 à 10 ans	1,95	1,85
+ 10 ans	-	1,65

Broutards : ambiance commerciale morose, cours reconduits.

Laitonnes-Génisses : cours péniblement reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 17/06/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,25 €	2,05 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	1,95 €	nc

Tendance : Plus d'apports, peu de demande, vente très difficile.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 9/06/14 au 15/06/2014*

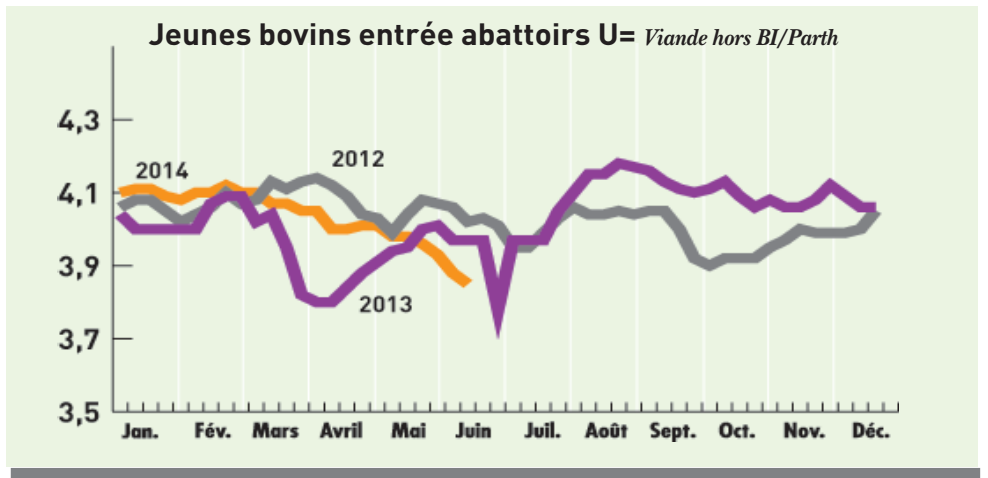
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,74 €	-
350 kg	-	2,65 €	-
400 kg	-	2,57 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,48 €	-
500 kg	-	2,32 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,53 €	2,40 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,34 €	-

Tendance :
La baisse du gros entraîne le maigre.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 9/06/14 au 15/06/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,85 €	3,69 €	3,60 €			
Races mixte		-	3,44 €	3,44 €	3,42 €	3,36 €	
Races lait					-	3,19 €	3,15 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,37 €	4,41 €	3,09 €	3,65 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,25 €	4,07 €	3,97 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,62 €	3,60 €	-	-
Races lait				-	-	3,10 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,89 €	4,62 €	4,30 €	4,18 €			

Tendance : Vente laborieuse pour un mois de mai



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 9/06/14 au 15/06/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,98 €	3,93 €	3,85 €		-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,82 €	4,39 €	4,28 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,05 €	4,04 €				
Races mixte					3,64 €	3,51 €		-
Races lait						-	3,14 €	3,06 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,05 €	4,73 €	4,45 €	-				

Tendances SEM. DU 16 AU 20 JUIN 2014

Bovins de boucherie

Les abatteurs maintiennent la pression face à la faiblesse des besoins en cette période transitoire entre la fin de l'année scolaire et le début des vacances. Les tarifs se maintiennent notamment dans les femelles label « Charolais terroir », les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises de qualité bouchère. Le tri reste en revanche marqué avec une dégradation des cours dans les allaitantes de choix secondaire, notamment dans les animaux bas de gamme manquant de viande. Dans les réformes laitières, la demande des industriels se tasse à l'approche de la fin de l'année scolaire et les tarifs s'effritent dans les bonnes vaches frisonnes, ou montbéliardes. Le tri s'avère en revanche plus sévère dans les vaches maigres et la demande est peu soutenue dans les taureaux où les tarifs sont en forte baisse. En jeunes bovins, les producteurs sont inquiets de la tournure que prend le commerce du jeune bovin face à la forte concurrence sur le marché européen.

Broutards

Malgré des volumes peu abondants avec des éleveurs accaparés par les travaux de fenaison. L'activité commerciale est sérieusement touchée par le recul des commandes Italiennes. Les tarifs se tassent y compris dans bons broutards ou taurillons charolais lourds et herbés. La commercialisation est plus difficile dans les broutards de second choix. Dans les femelles, les tarifs se replient que ce soit dans les bonnes charolaises lourdes à destination de l'Italie ou dans la petite marchandise convenant au marché Espagnol.

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Arrivée à la mi-juin, la demande des herbagers tend à se tasser et la tendance baissière dans la viande freine sérieusement l'ardeur des acheteurs. Même si les tarifs s'effritent légèrement, les échanges demeurent encore assez réguliers dans le bétail de gabarit ou bien conformé. La demande est plus sélective dans les animaux ordinaires ou longs à finir.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est régulier et les tarifs restent à des niveaux convenables dans les bons veaux holsteins, abondances et montbéliards. La demande est également suivie dans les croisés laitiers convenables. Les tarifs sont stables dans les bons croisés/montbéliards viandés..

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 16 juin)

«En bovins finis, les cours semblent avoir atteint leur niveau le plus bas. L'offre française n'est pas abondante, particulièrement en femelles. Le retour à l'équilibre devrait logiquement se traduire dans les prix dans prochaines semaines.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 26/05*

Agneaux (592)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,93 -3,11**	**2,59 - 2,97**
Gras (38-44 kg)	-	**2,84 - 3,20**	**2,49 - 2,89**
Gras (+44 kg)	-	**2,62 - 2,99**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,16 - 2,68**	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	**3,60 - 3,64**	**3,35 - 3,41**
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	**3,41 - 3,67**	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (195)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,23 - 1,63**	-	**0,60 - 0,74**
(+60 kg)	**0,96 - 1,76**	**0,63 - - 0,97**	-
Divers			
Béliers: 61 € à 145 €	**0,72 - 1,76**		
Agneaux maigres : 85 € à 101 €			
Chèvres : 19 à 62 €			
Boucs : 19 € à 52 €			

Ovins : 836
98% de vendus.
Agneaux : l'augmentation de l'offre, combinée à un niveau de consommation qui reste beaucoup trop faible, conduit à une chute spectaculaire des cours. Les tarifs rejoignent ainsi ceux de 2013 après s'être nettement mieux tenus depuis le début de l'année 2014.
Brebis : baisse conjoncturelle, mais vente suivie à des tarifs corrects.
Béliers : cours reconduits.
Caprins : bonne demande.
Effectifs :
Agneau : 592 -Brebis : 215
Béliers : 19 - Caprins : 10

Prochain marché :
Jeudi 12 juin en raison du lundi de Pentecôte, puis le lundi 23 juin aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 16/06*

Ovins : 160	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**110 - 130**	**2,62 - 3,00**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**60 - 95**	**0,95 - 1,13**
Béliers	**100- 120**	

Des apports de bonne qualité en agneaux comme en brebis entraîne une vente totale à des tarfis fermes.
Prochain marché ovins le lundi 30 juin aux horaires habituels.
Collecte de laine : mardi 24 juin de 8h à 11h

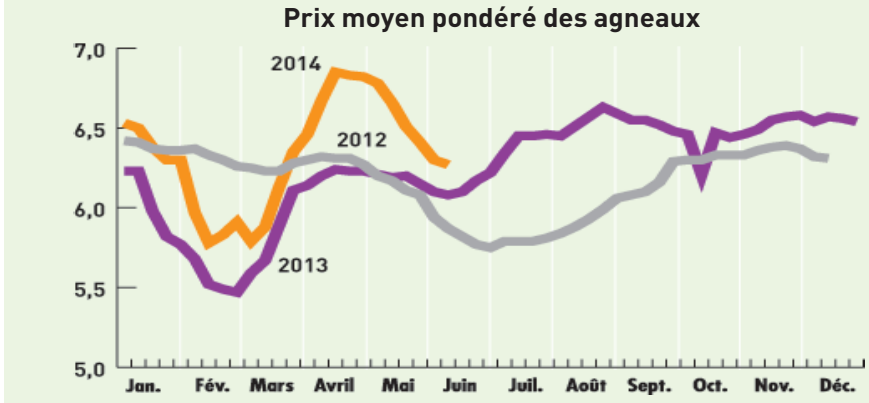
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 9/06/14 au 15/06/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,58 €**	**6,17 €**
Couvert	16-19 kg	**6,82 €**	**6,56 €**	**6,08 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,76 €**	**5,57 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,60 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 9/06/14 au 15/06/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,27 €	**6,58 €**	**2,27 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie — du 09/06/2014 au 15/06/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	6,69 -0,01	6,78 =	6,78 =	6,21 -0,03	-	-	-	-
	R *Var.*	6,35 -0,11	6,39 -0,05	6,35 -0,01	-	6,59 -0,11	6,68 -0,16	-	-
	O *Var.*	-	5,65 -0,21	-	-	6,30 -0,01	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,53 -0,02	6,47 =	5,76 -0,02	-	6,82 -0,11	6,67 -0,18	6,04
	R *Var.*	6,19 -0,09	6,25 -0,06	6,15 -0,02	5,52 -0,15	6,58 -0,12	6,56 -0,10	6,32 -0,16	5,85 -0,27
	O *Var.*	6,08 -0,10	6,04 -0,16	5,93 -0,09	5,43 -0,09	5,43 -0,09	6,17 -0,06	6,08 -0,04	5,96 =
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	5,11 -0,15	-	-	5,76 -0,14	5,60 -0,16	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,57 -0,03	-	-

Zone Nord : Agneaux : ralentissement de la baisse mais commerce toujours atone. Brebis : marché équilibré, cours fermes. **Zone Sud :** léger tassement des cours.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
21-22/2014		**16 500**	**0,177**	-	-	**5**
23-24/2014		**32 500**	**0,190**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 11 juin 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,50 à 8,00 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,70 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	140 à 150 €	140€
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

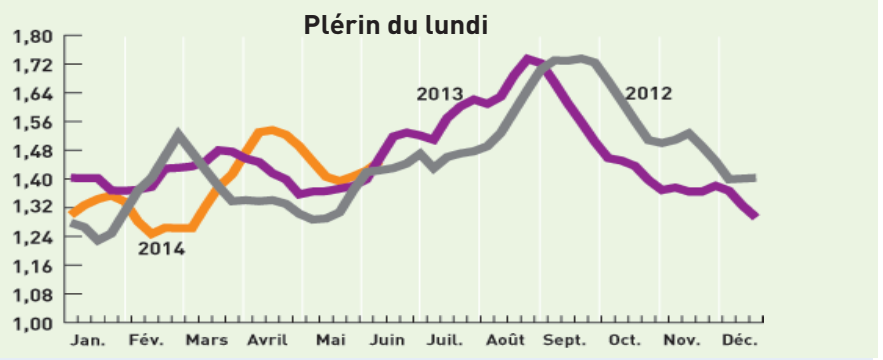
Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 274 porcs présentés) — *Cotations du lundi 16 juin 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,450 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 6/06 au 12/06/14*

1,62 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

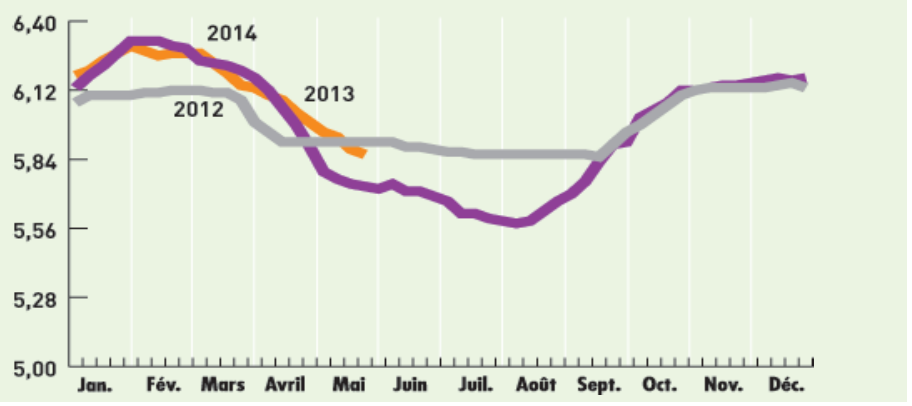
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 9/06/14 au 15/06/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,75 €**	**6,47 €**	-
O	-	**5,86 €**	**5,00 €**	**4,47 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 16/06/14 au 20/06/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**93**	**400-650 €**	**370-540 €**	**250-345 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-590 €**	**270-500 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**315**	-	-	**180-330 €**	**95-165 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1043**	**275-545 €**	**245-505 €**	**130-325 €**	**95-195 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 6/06/14 au 15/06/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,32 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,14 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales — Marché du 10 juin 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	fourrager	juin	167	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11% mini	juin-juil.	167	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11% mini	juin-juil.	170	V C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	juil.-sept.	175	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg/hl	juil.	140	T C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
Nord Côte-d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	12 de juillet	158	T C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juin	135 à 140	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		4 de juin	159	T C
Aube/Yonne		juin	163 à 164	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		3 d'octobre	162	T C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juin	260	N C
Côte d'Or		juin	260	N C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/ Côte d'Or		juil.-déc.	240	A C
FÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	juin	285	N C
ÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	juil.-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles.. Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

39 - Vds tract. Mc Cormick CX 95 2005 powershift clim. 4 600 h, bâti-fourche mono levier tbé 22 000 euros. Benne Brimont 8t 3 500 euros. Remorque fourrage Gilibert 7,5 m plaque tournante plancher 2 400 euros
✆ **06 37 07 36 72**

42 - Vds andaineur Stoll R 415 DS essieu Tridem TBE 4.15 m ensileuse Taarup 1.50 m goulottes élec. be
✆ **06 20 80 10 88**

42 - Vds tracteur case IH 4230 XL 4rm + chargeur MX100 1994 9480H pneus neufs bon état
✆ **06 86 52 73 91**

54 - Vends Fendt 818 Vario TMS 5.400 H, entretien Fendt, pneus HS d'origine frein moteur 2008 57.000 euros en l'état.
✆ **06 86 51 73 97**

58 - Cause retraite VEND tracteur Valtra N 121 ADV, 3 600 h, année 2010, pont avant, susp. et cab. équip. chargeur dis. élec., crochet auto. (réf. 250C)
✆ **03 86 84 94 52 - 06 11 53 07 45**

71 - Vds tracteur Ford 7740, TBEG, année 1994, 900 H, 13.500 euros à débattre, cause achat plus gros.
✆ **06 81 27 65 83**

Travail sol

69 - Vends broyeur axe horizontal Nicolas R E 32 TBE très peu utilisé.
✆ **06 76 39 70 93**

89 - CHERCHE Tarup 502 double coupe 1.60 m ou 1.80 m. de large, région Bourgogne (réf. 2507)
✆ **03 86 56 05 38 - 06 22 65 95 50**

Récolte

18 - Vends MB Laverda 3750, an 89, 2.800 h, 4,2 m, équip. tournesol, scie colza, broyeur, boite méca., clim., grilles réglables, révisée, 15.000 euros. Tél. 06.85.02.29.07.
✆ **06.85.02.29.07.**

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses MD et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF Arobale Krone (réf. 250A)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Cause cessation vds faucheuse Fella KM187, bon état : 600 euros HT.
✆ **06 73 52 19 42**

38 - Vds round baller marq. fort double liage à ficelle an. 2000, bon état de marche, prix : 3500 euros HT.
✆ **06 38 59 74 87**

38 - Vds MB NH TX62 sl, 1998 coupe 3,96 - HB broyeur + cueilleur maïs NL.
✆ **06 37 22 59 15**

58 - VENDS presse BR Class variante 180, ameneur rotatif, courroies neuves, TBE, 8 000 € HT (réf. 25VB1)
✆ **06 80 05 84 11**

58 - VENDS andaineur Kuhn 3501, 3.50 m. de travail complet, TBE, 2 000 € (réf. 25VB2)
✆ **03 86 50 05 37 - 06 50 53 75 72**

70 - Vds presse balle ronde John Deere sus excellent et AT cause retraite.
✆ **03 84 94 51 34**

70 - VDS TX 30 ou 34 hydro clim., broyeur éparpiller 1800 heures machines révisées.
✆ **06 33 90 12 17**

71 - Vds Axial 1680, 4 RM, bon état méca., convient maïs, révisée, concess. 2013, 23.000 euros à négocier.
✆ **06 20 33 07 92**

89 - VENDS élévateur petits ballots 10 m., 1 chaine (réf. 2503)
✆ **03 86 96 23 07 HR**

89 - VENDS scie à colza, - verrin de coupe Class, état neuf (réf. 2508)
✆ **06 58 45 44 72**

Traitement

21 - VENDS Evrard 12 m. atomiseur, traîné, année 1978, bon état (réf. 2506)
✆ **03 80 75 35 84**

Cave

71 - VENDS 2 citernes métal 50 hl, - bac. plastiques pour remorque, - 2 décuveurs Demoisy GP 25, - 1 chargeur Westinghous 24 V, - 1 photocopieur Rex-Rotary (réf. 2401)
✆ **06 07 97 48 14**

Agri. divers

18 - Vends pulvé Evrard PE 4100, 24 m, 1997, TBEG, 9.900 euros - tracteur Avto P40, 1984, 2 RM, 1.200 h, TBEG, 6.000 euros.
✆ **06.85.05.29.07.**

18 - Vends presse Claas Variant 180, ficelle filet, TBE, 8.000 euros à débattre - cover crop, 38 disques, TBE.
✆ **06.14.40.22.10.**

21 - Cause retraite VEND JD 2140, 4 000 h moteur, 4 x 4 SG2, relevage avant, 8 roues, 10 000 €, - pulvé. 24 m. Seguip DPE, 12 000 € (240A)
✆ **03 80 51 87 65 - 06 03 59 50 56**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (250B)
✆ **06 38 47 69 98**


MB prêtes à partir !
JD T550 2010 380 h. 6,10 m. 155 000 €HT
JD CTS 2000 3 586 h. 6,10 m 40 000 €HT
JD S670 2012 196 h. 7,60 m.
Toutes les photos sur notre site giacomelagri.com
SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JOHN DEERE

26 - Vds trémie deterreur type 651 miedema fond mouvant 6 rangées de rouleaux spires TBE 15000 euros a deb
✆ **06 26 17 20 21**

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds chaudière bois flamme invervée Morvan MH32 - 25 kw complète f. verte, TB état : 2500 euros.
✆ **04 76 93 62 13 HR**

38 - Vds montebotte Samas / chariot autochargeuse NH 1006 c andaineur Kuhn GA280 faucheuse Taarup.
✆ **06 82 36 11 13**

38 - Vend andaineur Kuhn GA280 TBE roue pivotante cardan bon état, aucune fourche de cassé.
✆ **04 76 95 72 59**

38 - Vds char 7mx2,4, cult. Konskild 3,2 m - 13 dents 400 m, tuyaux irrigt. + pompe désileuse Audureau 1 herse plate RAU.
✆ **04 74 80 14 08**

42 - vds charue vigneronne + cultivateur pulvérisateur Berthoud 400 L semoir d'engrais
✆ **04 77 20 84 01**

58 - VENDS Braud 605, cueilleur maïs, - épandeur benne 5 T., CEMA, - éolienne oassis 6 m. (réf. 240B)
✆ **06 77 36 09 89**

67 - Achète ensemble moteur Claas Mercator ou autre.
✆ **03 88 71 36 97**

67 - Vends tracteur vigneron Golden 75 état neuf cabine clim., boîte 40 km, 4 distributeurs AV & AR.
✆ **06 16 09 35 99**

69 - Vend andaineur Agram quad 414 11 bras 410 m. An 2003.
✆ **06 20 21 07 96**

69 - Recherche moteurs coupes pneus cueilleurs à maïs broyeur pour moissonneuses Claas John Deer New Holland Fahr JHC Braud et moiss. batt en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds tracteur Mercedes MB trac 1000,1986, 8.400 H, roues 16.9/26 et 12.4/32 équipé pulvé Hydro Jet 2.000 L, 2010, 28 m, adaptation de chargeur Quick avec monolevier et hydraulique pour Case mxm 120 à 155 ou NH tm 125 à 165, tracteur Case cvx 1170,12/2004, 6.300 H, pneus 540 x 30 et 650 x 42, épareuse Mc Connel mag 480 téléflexibles, enrubannage et foin de prairie naturelle, livraison possible.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Prix spécial sur andaineur Stoll 4m20, 1ère camp. juin 2006, Pns hyper ballons. 3.490 euros HT
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Remise destockage 10% sur 2 rotatives Kuhn occ. pendulaires 6 disques révisées.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Remise destockage 8 % sur faneuses révisées Kuhn 6m30, Krone 6m40 et Deutz Fahr 5m50.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds cause retraite atomiseur 1000 L, TBE de marche – 2 pompes arrosage 100 m3 en B.E.
✆ **04 90 34 53 87**

Elevage

01 - VDS Paire Roues 9.5 R44 (230/9 SR44) 30 % USURE 750 € Cornadis 4 M 6PL 100 € 3 M 6 PL 80€ Corn veaux 100€
✆ **0671601249**

26 - Vds tank à lait Japy 2400l 4 traites année 2005 TBE 5500 euros HT lav aut
✆ **04 75 03 05 02 (HR)**

Véhicule

Utilitaire

19 - Av camion bétaillère IVECO 8 tonnes CTOK Année 2002 81000kms pont hydraulique neuf, excellent état
✆ **06 75 75 57 72 ou 05 55 20 80 07**

38 - Vds remorque Winner al 2 ess. PTC 1600 k rid h 107 volume 3m3 60 bon état.
✆ **04 76 36 41 25 HR**

69 - Frigo Ctte Mercedex 311 moteur neuf 0 kms, révisé, TBE, caisse 10 m3 + Carrier. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds véhicule frigorifique Fiat Doblo 105 ch. 2009 152000 km TB état, 4 roues neige + 2 pneus pluie.
✆ **06 88 55 47 12**

69 - Vds remorque froid EUT OMAG 3 H. 2003 TBE - Scooter Kimco 9300 km. TBE.
✆ **06 75 04 16 27**

Tourisme

42 - vds Citroen C 5 - 48 000 km d'origine - HDI - boite automatique - 1997 - ct OK - TBE
✆ **06 09 39 28 31**

71 - Vds Xsara Picasso gris foncé, année 2006, 115.000 km, excellent état, beaucoup d'options, factures à l'appui, contrôle technique OK, prix 6.500 euros à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

Achat-Vente

Récolte

01 - VDS Foin à la recolte 2014 Bottelage tous formats prairie naturelle Livraison Possible
✆ **0681136764**

01 - 01 VDS Coupe CASE IH 1030 4M30 Équipee coupe tournesol poget avec rabateur Bon État
✆ **0474558253 ou 06 62 12 60 76**

01 - Vends Balles rondes enrubannage bonne qualité Prix à Débattre
✆ **04 79 87 72 95**

01 - VDS Foin Récolte 2014 Balles rondes 120X120 Bonne qualité récolte fin mai
✆ **04 74 51 13 28 FR**

01 - Agriculteur VD Livre paille orge ou blé à partir de 75 Euros tonne
✆ **06 83 33 41 45**

38 - Vends paille en andain environ 25 ha ou échange contre fumier.
✆ **06 83 52 78 45**

42 - Vds 50 bottes rondes foin 2012/2013 trés bonne qualité
✆ **04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80**

42 - vds foin balles carrées 350 kg
✆ **04 77 26 45 19**

58 - VENDS foin balles rondes, bonne qualité sous abri 2013. (réf.2303)
✆ **03 86 78 00 75**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

89 - Cerises à cueillir à Chitry 89530 (réf. 2504)
✆ **03 86 41 40 78**

89 - VENDS 53 ha paille orge hiver, - 43 ha blé après récolte, grande parcelle et largeur coupe, 25 kms d'Avallon (réf. 2505)
✆ **06 81 42 11 54**

Fourrage

Nos +
ACHETE PAILLE en andains
(orge, blé, colza, etc) à la tonne ou l'ha
• Presse équipée de la pesée : tonnage immédiat.
• Tous nos matériels sont en pneus basse pression : moins de tassement.
• Toutes les surfaces sont andainées (doublage des andains) : minimum de passages.
• Paille évacuée aussitôt pressée : pas de tas en bout de champ.
Notre engagement :
contrats signés avec tarifs, date de règlement, observations diverses.
ACHETE PAILLE PRESSÉE
en bout de champ, sous abri ou rendue à Puits
SARL de CHASSINEL 21400 Puits
Jean-Marie 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50 - Cédric 06 08 68 83 60
La paille est indispensable pour l'élevage.
Depuis 20 ans, nous achetons de la paille pour nos clients éleveurs.

38 - Vd foin sur pied de prairies naturelles 4 + 3 ha Nord Isère + ch. pneu 16-9-30.
✆ **06 25 31 32 26**

VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque. (Dépt. 58)
M. Dumont - Tel. 06 23 79 23 84

69 - Vds paille, orge et blé en balles rectangulaires - Foin balles rondes et rectangulaires - Luzerne balles rectangulaires.
✆ **02 54 49 40 10**

69 - Vds paille blé orge colza bottes carrées récolte 2014 - FC Poncet.
✆ **06 81 44 66 22**

88 - Vends foin récolte 2014/2013 possibilité de livraison. Bottes carrées
✆ **06 09 39 14 91**

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux bleu de Solaize - GAEC Duchamp, 330 rue du Rhône, 69360 Solaize
✆ **06 12 34 36 01 ou 06 12 34 36 40**

Divers

01 - 01 VDS Cellules 320 QX 120 QX Broyeur farineAcemo le tout en état
✆ **06 85 56 55 46**

38 - Vends foin 2014/2013, balles 120x120 - Désileuse Euromarck TX200.
✆ **06 57 80 52 56**

42 - Collectionneur ach cher a part armes anciennes du XVII au XIX (sabres, pistolets, fusils) revolvers 73,74, étuis
✆ **04 78 08 88 28**

42 - vds remorque vl 400 kg de charge - 200 euros - fabrication artisanale
✆ **04 77 83 63 14 hr**

Location

Autre

26 - Loue appartement F4 à la campagne cuisine, sds, 3ch, sdb, cheminée, cour, jardin, source, calme entre Vaison Nyons
✆ **06 83 49 81 50**

88 - 9 km Vittel beau domaine loue gîte tout confort 4/5 pers juillet août 230 euros/semaine.
✆ **06 87 59 12 94**

Offre

Emploi

01 - COOP Fromagere Comte Aromas RECHERCHE Aide Fromager CDD
✆ **06 26 82 90 75**

01 - Explo Polycult RECH SAL Temps Plein Canton Montrevel en Bresse
✆ **06 07 10 05 34**

26 - Ch chauffeur moissonneuse batteuse
✆ **06 81 40 13 54**

26 - Exploitation arboriculture grandes cultures recherche salarié début juillet pour conduite tracteurs en chantier de récolte fruits
✆ **06 82 25 63 69 ou 06 64 34 29 08**

58 - Exploitation polyculture élevage RECHERCHE salarié (e) tous travaux, possibilité logement (réf. 24VB1)
✆ **03 86 69 27 72 - 06 75 08 89 59**

69 - Recherche agriculteur ou viticulteur pour travaux occasionnels sur exploitation céréalière.
✆ **06 81 58 46 05**

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et déchaumage, logement indépendant (réf. 2501)
✆ **03 86 47 89 19 - 06 08 98 80 27**

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles... Rectification culasse, etc...http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**



21 - ETA propose battage de céréales (maïs/tournesol) en Bourgogne. Moissonneuses Class récentes, prix attractif (réf. 2502)
✆ **06 81 32 69 56**

69 - Propose prestation moissonnage dans le Rhône (+/- 30 km de tarare), prestation ponctuelle, agriculteur pour plus de renseignements, me contacter (Sébastien Trévoux).
✆ **06 31 95 14 58**

Animaux

Bovin

01 - CAUSE CESS VDS 2 TAUREAUX CHAROL TB 4 ET 5 ANS ORIG EMBRG ET INSEM IBR A
✆ **0687552938**

01 - VD GENISSES HOLSTEIN TERME JUILLET SEPTEMBRE ISSUES TX CD INDEMNE IBR BVA PARATUB
✆ **0666331144**

38 - Vds 1 taureau Limousin 11 m. fils ont-dit-ulysse vêlage facile conformation tr. bonne th.
✆ **04 76 06 03 82 HR**

42 - Vds taureaux prim'holstein rouge et noir prêts à saillir issus de mères à taureaux , poss location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vente en permanence génisses gestantes Prim'Hostein
✆ **06 08 65 52 51 ou fax 04 77 27 82 58**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de 15 mois, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - Elevage HBC CHOISIS-SEZ vos futurs reproducteurs mâles nés sept. - octobre 2013, - femmelles toutes catégories, origines insémination testées : qualité maternelle, croissance facilité de vêlage. Bouche Fr. - Cercy la Tour (réf. 170B)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - VENDS bons taureaux charolais 18 mois HBC, vêlage facile. Gresle - Inty - Challement (réf. 2304)
✆ **03 86 29 62 74**

71 - Vds TB taureaux repro. charolais, 2 ans, hivernés au pré, IBR A.
✆ **03 85 24 24 96 ; 06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 220C)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux charolais 2 ans, non inscrits, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

71 - Vds 35 vaches charolaises IBR A, gestantes ou présumées, suitées, 2 veaux de 2 à 7 mois.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Elevage Charolais HBC vds 2 très bons taureaux 2 ans TGS, IBR A, choix taureaux 15 à 18 mois. CHATILLON J.M. - Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

88 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine 5 ans + jeunes au choix, type viande, vÍlage facile.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

26 - Vds boucs chamoisés naissance fev 2014 indemne CAEV troupeau + 1000 kgs
✆ **04 75 46 06 43 ou 06 37 08 28 15**

42 - Vds chevrettes alpine et saanens + boucs alpin issu ia, age 4 mois, troupeau indemn caev, 1100kg cl gene+
✆ **06 16 52 16 50**

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

18 - A vendre chevaux : un Hongre né le 07/09/90, une Camargue arabe née le 14/05/91, un Camargue XTF né le 25/04/97 et un poney Shetland né le 21/04/94. On peut les monter. Tél. 02.48.24.49.94.
✆

42 - Vds pr 1 cheval calèche 2 roues (caout. neuves) + traineau + petite cariole pr poney âne
✆ **04 77 60 54 85 ou 06 83 49 24 80**

Chien

07 - Particulier vds 4 chiots (portée de 7) type Beauceron - Parents travail sur ovins - non LOF - N° puce mère 250268710017767 - Nés le 18/04/2014
✆ **06 32 65 11 20**

26 - Vds chiots Border Collie débute sur troupeau six mois mère 2GZC073
✆ **06 83 49 81 50**

39 - Vds chiots beauceron pure race extra gardien + troupeau bovin
✆ **03 84 42 30 98 h.r. ou 06 07 80 09 19**

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives



Les offres d'emploi de l'APECITA

AO004670 - HAUT RHIN
VENDEUR EN PEPINIERE (VEGETAUX D'ORNEMENT ET FRUITIERS) H/F
Pépiniériste leader en production de végétaux d'ornement et fruitiers, partenaire des professionnels du Grand Est France. Vous serez chargé, essentiellement auprès d'un public de particuliers, de conseiller les clients dans le choix des végétaux pour l'aménagement de leurs jardins et vergers. A leur écoute, vous les conseillerez également techniquement pour la plantation et l'entretien de leurs végétaux. Vous participerez aussi en permanence au suivi et à l'entretien des végétaux de la pépinière et du point de vente. (Port de charges lourdes à prévoir). Formation en végétaux d'ornements/aménagements paysagers/horticulture (BAC PRO/BTA avec expérience ou BTSA débutant). Bonne compétence en reconnaissance des végétaux, plantes de pépinières exigée. Motivation pour la botanique. Entrée en juillet pour CDD jusqu'à la fin 2014, avec perspective de CDI dans structure.

AO005575 - JURA
GESTIONNAIRE - SECRETAIRE GENERAL H/F
Établissement de formation. Gestion budgétaire et financière : Élaboration du budget, suivi de son exécution, engagement des achats en fonctionnement, élaboration et suivi d'indicateurs permettant d'aider à la décision, encadrement quotidien du service administratif et financier (3 secrétaires). Gestion budgétaire et financière, comptabilité publique. Gestion du personnel : Gestion administrative : (70 personnes) rédaction de contrats de travail, suivi des carrières des personnels titulaires, indemnisation du chômage, conduite des entretiens d'évaluation. Gestion des personnels non enseignants (établissement des congés annuels et EDT quotidien). Gestion du personnel du service commun de restauration. Bac+3/+5. Expérience souh ds poste similaire. Capacité d'adaptation, d'analyse et de synthèse. Capacités managériales. Sens de la diplomatie, sens du travail en équipe. Rigueur, discrétion, loyauté, efficacité. Bon rédactionnel, aisance avec l'outil informatique. Connaissances ds le domaine de la comptabilité publique et du droit public. CDD. Entrée le 01.09.14. Logement de fonction.

AO005583 - FRANCHE COMTÉ
COMMERCIAL OCCASIONS FRANCE/EXPORT H/F
Pour un important Groupe Coopératif en fort développement situé dans le Centre Est de la France (400 salariés, CA 200 M€) pour son activité machinisme. Rattaché(e) au Responsable Commercial Occasions, vous aurez pour mission de : Participer au développement de votre portefeuille de clients existants/concessionnaires sur la France et l'Export, Participer à l'élaboration du plan d'actions commerciales et à la recherche de nouveaux débouchés à l'étranger, Participer à l'amélioration des processus de vente et assurer une veille concurrentielle. De formation sup. commerciale ou agricole, vous justifiez d'une expérience de 2 à 3 ans dans la vente de matériels et/ou équipements agricoles et dans l'idéal à l'export. La maîtrise de l'anglais est indispensable, une deuxième langue (espagnol) serait appréciée. Homme ou femme de terrain, vous faîtes preuve d'une forte réactivité et savez vous adapter en toute circonstance. Autonome, votre aisance relationnelle et technique ainsi que votre ténacité commerciale et votre dynamisme sont des atouts pour le poste. CDI. Proche de Besançon.

AO005625 - DOUBS
RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL D'UN CENTRE D'ALLOTEMENT H/F
Coopérative Agricole spécialisée en négoce de Bétail. Suivi commercial de l'activité maigre et élevage bovins de la Coopérative. Responsabilité d'un centre d'allotement. Expérience significative de 5 ans dans le même type de poste exigée. Bon relationnel. CDI avec période d'essai. Salaire selon expérience. véhicule et téléphone de service. Entrée dès accord.

AO005679 - BOURGOGNE/CENTRE
RESPONSABLE COMMERCIAL MATÉRIEL VITICOLE ET VINICOLE H/F
Concessionnaire. Appliquer la stratégie commerciale et vendre sur un secteur. Encadrer vendeurs. Suivi grands comptes. Relations fournisseurs. Niveau mini BTS Machinisme, ou Agro ou Viti /Oeno ou école de commerce. Bonnes bases techniques et commerciales. Expérience de vendeurs de matériel agricole ou viticole en concession. Connaissances du machinisme agricole ou viticole. CDI. Fixe + variable.

AO005559 - SAONE ET LOIRE
OENOLOGUE CONSEIL H/F
Laboratoire d'oenologie, pour renforcer son équipe de 5 oenologues. Aide au ramassage d'échantillon à la propriété, avec contact clientèle. -Dégustation échantillons au laboratoire, aide à la réalisation analyses. Accueil clientèle, conseil et vente de produits oenologiques au labo. -Gestion commandes de produits oeno. Oenologue. CDD 2 mois. Prise en charge repas période vendange. Cuisine à dispo pour reste du contrat.

AO005690 - BAS-RHIN
AGENT D'EXPERIMENTATION TEMPORAIRE H/F
Pour société de produits de protection des plantes et de semences. Participation à la mise en place et au suivi d'essais de plein champ chez les agriculteurs (grandes cultures principalement). Formation agricole, agronome. Débutant accepté. Goût pour le terrain, rigueur, et esprit d'équipe. Permis B. Entrée dès que possible (fin juin - début juillet) pour un CDD jusqu'à fin novembre 2014. Salaire selon grille et expérience + prime de précarité 10%. Véhicule de service, remboursement des frais au réel dont restaurants : déplacements à la journée à prévoir. Aide possible pour la recherche d'un logement (gite).

AO005699 - COTE D'OR - YONNE
COMMERCIAL ITINERANT EN BOUCHONS LIEGE H/F
Société spécialisée en production de bouchon en liège haute gamme destinée à l'embouteillage des vins de qualité depuis plus de 50 ans. Suivi et prospection d'une clientèle de viticulteurs. BAC+2/3 avec connaissance de la filière viticole. Expérience souhaitée en vente itinérante/prospection dans le milieu viticole, ou agricole. Personne de terrain. Poste à pourvoir dès que possible. CDI. Formation en interne. Véhicule de service fourni.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Découvrez la nouvelle
minibatt +
une minibatt encore + PERFORMANTE
Rendez-vous sur www.gode.fr
GODE
02420 LE CATELET - 03 23 66 20 05
www.gode.fr

acm
Rue de la Louvière
62 BIENVILLERS/BOIS
VIS SANS FIN - FILET CONTINU
▶ Moissonneuse, grain, désileuse,
NEUF et RÉPARATION
DEMANDE DEVIS : www.acm-vis-archimede.com
T. 03 21 21 06 51
e-mail : dominique.leclercq@acm-savary.fr

Films d'enrubannage
Ficelles
Filets de pressage
ensilea
WWW.ENSILEA.COM
Vente sans intermédiaire
contact@ensilea.com
N°Vert 0805 374 269

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLE AVEC RÉGULATEUR DE CONDENSATION NOUVELLE GÉNÉRATION
➲ eps. 0,63 avec régulateur 7,15 € le m²*
➲ eps. 0,75 avec régulateur 7,95 € le m²*
GARANTIE 20 ANS contre le décollement
Prix HT pour + de 200 m ²
*Offre soumise à conditions

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
www.reussir-boutique.com

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
VOTRE PLATEAU 8M 9T
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS
À TAUX 0 %*
6 804€ ou 36 x 189€*
*offre soumise à conditions

Défi-Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS

	CV	Heures	an
CASE IH 4240, bâtis MX	90	... 6700.	1994
CASE MXU 115 + ch. Quicke	115	... 2600.	2006
CLAAS Celtis 436 rx + ch. MX	80	... 3850.	2007
CLAAS Arion 410 + ch. état NEF	90	 650.	2013
CLAAS Celtis 456 RX+ ch. MX	100	48000.	2006
CLAAS Ares 566RZ + ch., rév.	100	... 5900.	2005
DEUTZ Agrotron 90 + ch.	90	... 3650.	2005
FIAT 88-94 + ch. Stoll, exl état	88	... 6900.	1995
J D 5083 E + ch. état neuf	83	 550.	2013
JOHN DEERE 6010SE, TBE	75	... 6400.	1999
J D 6320 + ch. Quicke	100	... 6200.	2004
JOHN DEERE 6510	110	... 6800.	2000
J D 6620 AP, rév/garantie	125	... 4600.	2006
JOHN DEERE 6534, excel état	125	... 1500.	2011
JOHN DEERE 6530 P, TBE	120	... 4700.	2009
JOHN DEERE 6530 P, TBE	120	... 4780.	2007
J D 6530 P, rel av, rév. garantie	120	... 2800.	2007
J D 6830 P. rév. garantie	145	... 2700.	2008
J D 6115 M, état neuf	115	 950.	2013
MC CORMICK MC 105 + char.	105	... 7950.	2004
MC CORMICK MTX 120, TBE	120	... 4100.	2006
MASSEY FERG. 6485, TBE	155	... 5350.	2004
RENAULT Ares 556 RZ	90	... 7400.	2003
ZETOR 7745 + char, arceaux	77	... 5600.	1992

TELESCOPIQUES

CATERPILAR TH 337 C, 3,3 T	126	 700.	2012
MASSEY FERG. 8937, 3 T	100	... 5600.	1999

MATERIELS DE FENAISON

Enrub. MC HALE 991 L, poste fixe, com télé, an 98
Andain. KUHN GA 3501 GM, L 3,50 m, an 1996
Andain. KUHN GA 4101 GM, L 4,10 m, an 1994
Andain. KUHN GA 4101 GM, L 4,10 m, an 1994
Fauch. POTTINGER Novadisc 250, L 2,50 m, an 00
Fauch. KUHN GMD 602, L 2,40 m, révis., an 2000
Fauch. KUHN GMD 702, L 2,80 m, revis., an 2005
Fauch. KUHN GMD 800 GII FF, L 3 m, rév., an2010
Fauch. KUHN GMD 802, L 3 m, révis., an 2005
Cond. J D 1360, L 3 m, tête pivot, an 1997
Cond. KUHN FC 303 GC, L 3 m fleaux, TBE an 04
Cond. POTTINGER 310 T, L 3,10 m, an 2001
Cond. TAARUP 337, L 2,80 m, tête std, an 1997
Pres. BR CLAAS Rollant 240, filt, PU 1,80 m, an 04
Pres. BR CLAAS Rollant 250, PU 1,80 m, F/F, an 00
Pres. BR J D 572 Hiflow, PU 1,80 m, F/F, an 2005
Pres. BR J D 582 Hiflow, PU 2,20 m, F/F, rev, an 05
Pres. BR M F 166VLR ø 65, PU 2 m, F/F, an 2005
Pres. BR GREENLAND RF 120 L, ø 120, PU 2m, an 93
Pres. HD HESSTON 4600, groupeur, an 1991
Pres. HD M F 1510F PU 2m, 80/80, an 1993
Pres. HD RIVIERE Greeland, 80/80, PU 2 m, rév an 96

Nombreux autres matériels : RENSEIGNEZ VOUS

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Cabinet Jacques BRET, Avocats,
62 Rue de Bonnel
69003 Lyon

SCM CAUSERET GRESSET JANIN

SCM au capital de 4.320 euros
Siège : 1 Route de Verdun
21200 Beaune
RCS Dijon : 344 416 300

Par délibération du 29 avril 2014, l'assemblée générale a :

- Décidé d'adopter comme nouvelle dénomination « SCM CAUSERET JANIN » et de modifier les statuts en conséquence

- Pris acte de la cessation des fonctions de cogérante de Mme Anne Gresset-Chaussade.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis

AL212512461

AVIS DE CONSTITUTION

SELAS « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

Suivant acte de Me NOURISSAT, notaire à Dijon, le 06/06/2014, il a été constitué la Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI FFF

Siège : Beaune (21200), Chemin de la Châtelaine, « La Montagne » chez M. Bernard Repolt.

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition par voir d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou toute autre opération.

Capital social : Quatre vingt un mille euros (81.000,00 €)

Apports en numéraire : 81.000,00 €

Gérant : Mme Cécile Bégin, dt à Dijon (21000), 16 Rue Pasteur.

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs entre conjoints, ascendants et descendants et au profit d'un tiers à la société et en cas de transmission par voie de succession, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis et mention

AL212512459

FIDAL

Société d'Avocats
10 rue Georges Pompidou
18000 Bourges
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, de la Société à responsabilité limitée dénommée BFC PHM GROUP au capital de 50.000 euros, dont le siège est à Oouges (21600), ZA de l'Essart, 8 route de Chevigny ayant pour objet :

L'activité de transport public routier de marchandises, de commissionnaire de transports et de conseil en transports ; L'activité de prestation logistique, d'entreposage et de stockage de marchandises ; La location de véhicules industriels avec ou sans chauffeur ; Toute activité de garage, entretien et réparation de véhicules ; Toutes opérations de commissionnaire en douane et transit ;

La société pourra également s'intéresser sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, apports, fusions, souscription ou achat de titres ou de droits sociaux et participation généralement quelconques, dans toutes les entreprises ou sociétés françaises ou étrangères dont l'activité serait similaire en tout ou en partie à celles ci-dessus indiquées ou susceptibles de concourir au développement des entreprises.

Elle sera immatriculée au R.C.S. de DIJON. Les gérants sont :

- Monsieur Philippe Michel, demeurant 33 bis Avenue George Sand à Argenton sur Creuse (36200) ;

- Madame Jacqueline Laurent, demeurant 33 route de Saint Just à Savigny en Septaine (18390).

Pour avis

La gérance

Mandatée à cet effet

AL212512463

Dénomination: Garage GUICHARD-JEANROY

Forme: SARL

Capital: 10000 euros

Siège: 7 rue Ledru Rollin 21000 Dijon

Objet: Garagiste, réparations toutes marques, dépannage, ventes de véhicules neufs et d'occasions, carrosserie et nettoyage, location de voiture

Durée: 99 ans

Gérants: Mlle Guichard Karine 9 Route de Spoy 21120 Pichanges et M. Jeanroy Benjamin 11 rue Notre-dame 21320 Pouilly-en-auxois

RCS: Dijon

AL212512464

SELAS NOURISSAT-MISSEREY STRIFFLING-VIARD
Notaires Associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Didier NOURISSAT, notaire à Dijon, le 13/06/2014, de la Société civile immobilière dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SCI HOTEL GRASSET

Siège : 29 rue Buffon 21000 Dijon

Durée : 99 ans

Objet : Acquisition, gestion et administration et vente de tous biens et droits immobiliers

Capital social : Deux Cent Vingt Mille Euros (220000,00 €)

Apports en numéraire : 833,33 €

Apport en nature : 219 166,67 €

Co-gérants : M. François Lescure, et Mme Claire Babeau épouse Lescure, demeurant ensemble 3 rue Carnot 60300 Senlis, pour une durée indéterminée.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis et mention

AL212512477

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Depuis le 17 juin 2014 une enquête publique relative au projet d'élaboration du P.L.U. (Plan local d'urbanisme) se déroule à la mairie de La Motte-Ternant, aux jours et heures habituels d'ouverture (Mardi 8h15 à 12 h et vendredi 8h15 à 16h 30). Elle se terminera le 18 juillet 2014 à midi. L'avis d'enquête publique est affiché en mairie.

M Molot Daniel a été désigné en tant que commissaire enquêteur titulaire et M Desloges Jean-Claude, en tant que commissaire enquêteur suppléant, par le président du Tribunal Administratif de Dijon.

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie de La Motte-Ternant:

- mardi 17 juin de 8h 30 à 12 h
- samedi 12 juillet de 9 h à 12 h
- vendredi 18 juillet de 8 h 30 à 12 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du P.L.U. (Plan local d'urbanisme) pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie de La Motte-Ternant - 21210 La Motte-Ternant, ou par courriel : mairielamotteternant@wanadoo.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

M. Jean-Louis Petit, Maire

AL212512381

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DU BOCAGE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 30 500 euros
Siège : 48 Rue Jean Bertin,
21210 Saulieu
429 905 227 RCS Dijon

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 12 Mai 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 28 février 2014, déchargé Monsieur Patrice Schallert de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL212512458

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 40 42
legales@terres-de-bourgogne.net

EUROPAIN 21

SARL au capital de 7500 euros
156 rue du centre arco
21160 Marssannay la côte
RCS Dijon 521 259 937

Dissolution Liquidation

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31/03/2014, les associés de la SARL EUROPAIN 21 dont le siège est situé 156 rue du centre arco, 21160 Marsannay la Côte, ont décidé la dissolution/liquidation de la dite société en date du 31/03/2014.

Monsieur Délice Erdal domicilié 3 rue du mont muzard, 21000 Dijon, est nommé liquidateur sans limitation de pouvoirs aux fins de procéder aux opérations de liquidation, d'arrêter les comptes, de remplir les formalités et d'accomplir toutes autres opérations s'y rapportant.

Le siège de la liquidation est fixé au 3 rue du mont muzard, 21000 Dijon

Pour avis

AL212512460

DRIVERS SASU

au capital variable de 7000 euros,
16 allée des plante
21800 chevigny Saint Sauveur
RCS Dijon 793463241

A compter A.G.E du 11-06-2014: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Duplouich Philippe, 16 allée des plantes, 21800 Chevigny Saint Sauveur. Siège liquidation: siège social.

Mention au RCS Dijon

AL212512468

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte-d'Or et des mesures générales

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE (en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ RÉGIONALE - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution 10 €
❑ 2 Parutions 15 €
❑ Parution supplémentaire 5 €
(identiques et consécutives)

❑ GRANDE RÉGION - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution 29 €
❑ 2 Parutions 43 €
❑ Parution supplémentaire 15 €
(identiques et consécutives)

❑ VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution 17 € ❑ 2 parutions 26 € ❑ Parution supplémentaire 10 € (identiques et consécutives)

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte-d'Or

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 11 juillet 2013 en vue de la préservation de la ressource en eau, un arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuils entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte-d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 13 juin 2014.

Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins:

n°2 Tille amont-Ignon-Venelle, n°3 Vingeanne, n°4 Bèze-Albane, n°5 Norges-Tille aval, n°6 bis Bièvre, n°9 Ouche amont-Suzon-Vandenesse, n°11 Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard, n°12 Brenne-Armançon, n°13 Laignes-Petite Laignes, n°14 Seine et n°15 Ource-Aube.

En conséquence, dans ces sous-bassins sont applicables les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs, prévues à l'article 6.1 a, d, e, f, g de l'arrêté cadre précité.

D'autre part, les mesures générales de restriction prévues aux articles 6-2 et 6-3 de l'arrêté cadre du 11 juillet 2013 et concernant l'ensemble de la population s'appliquent sur l'ensemble du territoire de la Côte-d'Or.

Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture - direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires: http://www.cote-dor.gouv.fr

AL212512475

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL BRUILLOT DAMIEN

SARL au capital de 50000 €
Siège social :
80 route de Lyon,
21530 La Roche-en-Brenil
800 431 645 RCS de Dijon

L'AGE du 19/05/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 4 route de Paris, RN6, 21530 La Roche-en-Brenil, à compter du 19/05/2014,

- Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : BAR

Mention au RCS de Dijon

AL212512466

CUMA MONT DE POISOT

N° d'agrément : 21/93/601
RCS Dijon : 390 795 078

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Cuma Mont de Poisot du 03/06/2014 a procédé aux modifications suivantes:

Le transfert du siège social chez l'EARL Gilles Malsert, 52 rue de Beaune 21220 étang Vergy.

Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Le Président de la Cuma

Gilles Malsert

AL212512472

Aux termes du procès-verbal du 2 juin 2014, l'associée unique de la société SCI LES FIOTTES, SCI au capital de 90.000 €, dont le siège est à DIJON (21000), 12, rue Isabelle de Portugal, et qui est immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 478 877 111, a décidé de transférer le siège social à DIJON (21000), Parc Technologique, 4, avenue Jean Bertin, à compter de ce jour. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

- **Ancienne mention :** Siège : Dijon (21000), 12, rue Isabelle de Portugal ;

- **Nouvelle mention :** Siège : Dijon (21000), Parc Technologique, 4, avenue Jean Bertin.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL212512474

NOMINATION

PEPINIERES NAUDET

SA au capital de 1.611.158 €uros
Siège : Leuglay (21290)
775 567 860 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 MAI 2014 :

- La société ETC AUDIT dont le siège est à Saint Georges sur Baulches (89000) - Place de l'Europe, représentée par Monsieur Claude Boulic, a été nommée Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de Monsieur Dominique Passerat, décédé.

AL212512476

DÉMISSION

JOSEPH DE MAZERAY

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 11 boulevard Clémenceau
21200 Beaune
800 195 588 RCS Dijon

Par PV des décisions de l'associé unique en date du 10/03/2014, il a été pris acte de la démission en qualité de Directeur Général de Mme Maryline Kalaschnikow épouse Catinot.

Dépôt légal au RCS de Dijon.

AL212512473

Aux termes d'une décision en date du 28 Mai 2014, l'associée unique de la SARL EXP BEAUNE, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège social est à ZAC La Porte de Beaune, 11 Rue Buffon, 21200 Beaune, RCS Dijon 520 696 840, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de SARL EXP BEAUNE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Beaune.

Pour avis.

La gérance

AL212512465

GROUPEMENT FORESTIER DU DOMAINE DE LERY

Société civile au capital
de 1 000,00 euros
Siège social :
Domaine de la Grande Garenne
21120 Courtivron

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Montbéliard du 22 mai 2014,

Il a été constitué un Groupement Foncier Agricole (G.F.A.), société civile particulière, régi par les articles L.322-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GROUPEMENT FORESTIER DU DOMAINE DE LERY

Siège : Courtivron (21120), Domaine de la Grande Garenne

Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS de Beaune

Objet : la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, ainsi que de tous terrains boisés ou à boiser que le groupement pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.

Capital : 1 000 euros constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire

Gérance : a été nommé gérant de la société sans limitation de durée, M. Didier MENNECHET demeurant à 5 Impasse sous les Vignes 25420 Bart

6 Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective des associés

Pour avis

Le gérant

AL212512467

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Chalon sur Saône du 04/06/2014, enregistré au SIE de Dijon Nord, le 06/06/2014, Bordereau n°2014/958 Case n°11 Ext. 4056, la société D.A.R.1 - Développement Avenir Restauration, SARL au capital de 50.000 euros, dont le siège social est à Givry (71640) 2 Rue des Mouillères, immatriculée sous le n°504.997.958 RCS Chalon sur Saône, a cédé à la société SUB DIJON LIBERTE, SARL au capital de 30.000 euros, dont le siège social est à Dijon (21000) 70 Rue de la Liberté, immatriculée sous le n°802.483.016 RCS Dijon, un fonds de commerce de restauration rapide, connu sous l'enseigne SUBWAY, sis à Dijon (21000) 70 Rue de la Liberté, immatriculé sous le n°504.997.958 RCS Dijon, moyennant le prix de 260.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 157.950 euros et aux éléments corporels pour 102.050 euros. Jouissance le 01/06/2014. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité, et pour la correspondance chez la SELARL BAROCHE ET ASSOCIES 7 Promenade Sainte Marie 71100 Chalon sur Saône.

AL212512462

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un appartement T3 de 67,5 m²
à Genlis (21110)
106, rue de la Maurienne

Lot n°10 - comprenant : entrée, dégagement, cuisine, séjour, deux chambres, salle de bain, w.-c., cellier. **Classe Energie : E** - Lot soumis au statut de la copropriété

Nombre de lots dans la copropriété : 20 - Quote-part de charges de copropriété : 1.440 € par an. Le syndicat des copropriétaires ne fait pas l'objet de procédures menées sur le fondement des articles 29-1 A et 29-1 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 précitée et de l'article L. 615-6 du CCH. (Si confirmation que pas de procédure)

Prix : 69.300 euros (hors frais de notaire et bancaires)

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Jean-Christophe LOUIS - Tél : 08 11 74 12 12

jean-christophe.louis@shb.sni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la Côte d'Or (21) ainsi qu'aux gardiens de l'entité pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL212512429

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL LES JARDINS DE CHLOE ET CLEMENTINE

(RCS Nevers 488 030 008)

Par assemblée générale extraordinaire en date du 3 juin 2014 , il a été décidé d'étendre l'objet social à une activité de vente de fleurs en non sédentaire.

La gérance

AL582512479

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS FAURE, BOISSEAU ET HENNEBELLE

SCP de Médecins
Au capital de 214 107,40 euros
Siège social : Impasse Cyr Deguergue
58000 Nevers
392 368 890 RCS Nevers

Suivant décision collective des associés en date du 30 avril 2014, il a été décidé de modifier la forme de la société, de modifier l'objet social et la dénomination sociale et de nommer Monsieur Guillaume Faure demeurant 7 rue des Piques 57000 Metz en remplacement des gérants démissionnaires, Messieurs Patrick Faure demeurant 4 rue des Mourez 58180 Marzy, Jean-Marie Boisseau demeurant 42 Côte de Conflans 58180 Marzy et Frédéric Hennebelle demeurant Forgeneuve 58660 Coulanges-Les-Nevers ; le tout à compter du 30 avril 2014.

En conséquence, les articles 1, 2 et 3 des statuts ont été modifiés comme suit :

Article 1 : Forme

Ancienne mention :

Société Civile Professionnelle de Médecins

Nouvelle mention :

Société Civile Immobilière

Article 2 : Objet

Ancienne mention :

Activités de radiothérapie, curiethérapie et oncologie médicale

Nouvelle mention :

Activités d'acquisition, administration, gestion, et location d'immeubles et biens immobiliers de toute nature

Article 3 : Dénomination sociale

Ancienne mention : Société Civile Professionnelle des Docteurs FAURE, BOISSEAU et HENNEBELLE

Nouvelle mention : Immobilière du Nivernais.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis,

La gérance

AL582512494

LEGALYS CONSEILS
Me Benoit MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TRI-COT

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 32 rue de la Motte
58000 Nevers
342 980 612 RCS Nevers

Réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27/05/2014.

Décisions: Modification de la gérance

Ancienne mention :

Gérant : Fouche Danielle demeurant 32 rue de la Motte, 58000 Nevers.

Nouvelle mention :

Gérant : Cotte Frédéric demeurant 32 rue de la Motte, 58000 Nevers.

Pour avis

AL582512502

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/06/2014, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : GARAGE DES SENETS

Durée : 99 ans

Siège social : 28-30 boulevard Camille Dagonneau - 58640 Varennes-Vauzelles

Capital social : 10 000 €

Objet : l'entretien, le dépannage, et la réparation de tous véhicules ainsi que tous travaux de carrosserie et de peinture se rapportant auxdits véhicules, l'achat, la vente et la location de tous véhicules utilitaires neufs ou d'occasion, la location de matériels, le négoce de pièces détachées, huiles pneumatiques et de tous composants mécaniques, électriques, électroniques

Président : Monsieur Bre Frédéric demeurant 1 rue Alain Gerbault - 58640 Varennes-Vauzelles

Immatriculation : au RCS de Nevers.

Pour avis.

Le Président

AL582512481

SARL AERODRONE-CENTRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 Rue de la Vigne Sacrée
58180 Marzy

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er Juin 2014 à Nevers, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL AERODRONE-CENTRE

Siège social : 1 Rue de la Vigne Sacrée, 58180 Marzy

Objet social : Prises de vues sol et aériennes par drone, conception de films, ventes de photos et vidéos aux particuliers et professionnels

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Patrick Berthelot domicilié 1 Rue de la Vigne Sacrée à Marzy.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

La Gérance

AL582512488

S.C.P. «BERNADETTE LARIVE-BRUANDET - ET SYLVIE GUYARD»
NOTAIRES ASSOCIES
3 Rue Saint Goar
58110 Châtillon en Bazois
Bureaux annexes à la Machine
Saint Saulge et Moulins-Engilbert

Avis de constituion

Suivant acte reçu par Me Bernadette LARIVE-BRUANDET, Notaire Associé à Châtillon en Bazois (Nièvre), le 11 Juin 2014, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GTL

Forme sociale : Société de forme civile.

Siège social : Le Creuzet 58110 Rouy

Durée : La société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Objet social : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par voie de location ou autrement de tout terrain, immeuble ou fractions d'immeuble dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport en nature, échange ou tout autre opération.

Capital social : 2.000 euros, divisé en 20 parts sociales de 100 €, numérotées de 1 à 20 entièrement libérées.

Apports en numéraire : 2.000 euros

Gérance : La société a pour gérant, sans limitation de durée Monsieur Sylvain Théveniaud demeurant à Rouy (58110), Le Creuzet.

Modalités de l'agrément des cessionnaires de parts sociales : les statuts stipulent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales étrangers à la société par la collectivité des associés, réunis en assemblée générale, la majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

Les cessions au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant de l'associé cédant restent libres.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au R.C.S. tenu par le greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis et mention

Maître Bernadette LARIVE-BRUANDET, notaire

AL582512496

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Nevers en date du 6 juin 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EURL VALENERGIE

Siège social : La Vallée, 58320 Parigny-Les-Vaux

Objet : La production d'électricité à partir de panneaux solaires, énergie photovoltaïque, exploitation d'installation de production d'électricité à partir de toutes sources d'énergies renouvelables qui a pour support l'exploitation agricole des associés ; Le commerce de produits et matières agricoles transformés ou non.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 7 500 euros

Gérance : Vincent Pommery, demeurant La Vallée, 58320 Parigny-Les-Vaux

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Dépôt de l'état de collocation de :
MILLIEN Stéphane
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
MILLIEN Stéphane
Sis à : Montambert
Domaine agricole
a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582512483

Dépôt de l'état de collocation de :
JACQUEY Claude
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
JACQUEY Claude
Sis à : Imphy
Place Jean Dot
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582512484

Dépôt de l'état de collocation de :
RIAT Olivier
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
RIAT Olivier
Sis à : 58240 Mars sur Allier
2 Chemin de la Saulaie
Droits indivissur une maison
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582512485

Par jugement rendu en date du 11/06/2014, il a été prononcé la faillite personnelle de :
KRATZ Serge
RCS Nevers 488 247 875
138 rue Francis Garnier
58000 Nevers
Durée : 5 ans

AL582512498

Immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis et mention, la gérance

AL582512497

Avis de constitution:
Par acte SSP du 13/06/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SULTAN MOBILIER
Objet social : Commerce de meubles, électroménagers, décorations, textiles ainsi que tous types de produits s'y rattachant.
Siège social : 14 rue Franchet d'Esperey, 58000 Nevers
Capital : 8 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Ozdal Sedat, demeurant 10 rue de Coblence N588 - 58000 Nevers
Clause d'agrément : Cession libre entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants. Soumise à agrément dans les autres cas.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL582512501

Par acte sous seing privé en date du 05/06/14 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : SCI DE L'ORIENT
Capital : 1.000 € ;
Siège : 16 Route de Nevers, Sichamps, 58700
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans ;
Gérant : M Christian Sanz demeurant 16 Route de Nevers, Sichamps, 58700 ;
Associés : M Christian Sanz et Mme Béatrice Sanz demeurant ensemble 16 Route de Nevers, Sichamps, 58700.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour Avis

AL582512505

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AUTO MOTO ECOLE MORGAN'

**EURL au capital de 1500 €
Siège social :
71 place de la Mairie, 58390 Dornes
490 951 167 RCS de Nevers**

L'AGE du 26/05/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/04/2014, nommé en qualité de liquidateur Mme fraysse severine, demeurant 4 rue des coutures, 58380 Lucenay-lès-Aix et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 4 rue des coutures, 58380 .
L'AGO du 11/06/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Nevers

AL582512489

CHANTELOUP

**EURL au capital de 500 €
Siège social :
Le Bourg, route de Chazeuil,
58700 Authiou
484 421 524 RCS de Nevers**

L'AGE du 02/01/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2013, nommé en qualité de liquidateur Mme Spoor Hendrickje, demeurant Le Bourg route de Chazeuil, 58700 Authiou, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Nevers

AL582512503

A & D SAC SARL

**Au capital de 8 000 euros
Siège social : rue Bernard Palissy
Centre Commercial des Bords de loire
58000 Nevers
R.C.S Nevers B 751 613 845**

Aux termes d'un PV de l'assemblée Générale Extraordinaire du 02/05/2014, les associés décident de ne pas procéder à la dissolution de la société malgré les capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social.
Mention sera faite au R.C.S de Nevers.

AL582512509

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 40 42
legales@terres-de-bourgogne.net

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SARL SECRETS DE PAYSANS

**Société à Responsabilité Limitée au capital de 15 000 euros
Siège social : 6 avenue du 8 mai 1945,
58660 Coulanges-Les-Nevers
531 542 397 RCS Nevers**

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2013, il a été décidé de réduire le capital par rachat de parts sociales, pour le ramener de 15 000 e à 13 500 euros, sous la condition suspensive d'absence d'opposition. Le délai d'opposition ouvert aux créanciers est de 30 jours à compter du dépôt au greffe et la présente publication.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL582512457

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS FAURE, BOISSEAU ET HENNEBELLE

**SCP de Médecins
Au capital de 396 367,44 euros
Siège social : Impasse Cyr Deguergue
58000 Nevers
392 368 890 RCS Nevers**

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 28 avril 2014, il a été procédé à une réduction du capital de 182 260,04 euros par voie de diminution de 70,10 euros de la valeur nominale de chaque part sociale qui passe de 152,45 euros à 82,349 euros entrainant la réduction du capital social de 396 367,44 euros à 214 107,40 euros.
Ces décisions entraînent la modification des articles 10 « apports autres que d'industrie » et 11 « capital social » des statuts à effet au 28 avril 2014 :
Article N° 11 - Capital social :
Ancienne Mention : 396 367,44 euros
Nouvelle mention : 214 107,40 euros euros
Mention sera faite au RCS de Nevers
Pour avis,
La gérance

AL582512495

UNION SPORTIVE OLYMPIQUE DE NEVERS RUGBY PLUS

**Société Anonyme Sportive Professionnelle
Capital : 1.500.000 €
Siège Social : 5 rue Denis Papin
ZI- 58641 Varennes Vauzelles
R.C.S. 513 917 922 Nevers**

Décisions de l'AGE du 10 juin 2014 :
Augmentation du capital social d'une somme de 500.000 € par apports en numéraire et création de 500 actions nouvelles émises au pair, à jouissance immédiate.
Les 500 actions nouvelles ont été intégralement souscrites et libérées.
Le capital a été ainsi porté à 2.000.000 €, divisé en 2.000 actions de 1.000 € chacune.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Mention au RCS de Nevers.

AL582512499

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SARL BENOIT CHAUVEAU

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000.00 euros
Siège social : Les Cassiers
58150 Saint-Andelain
510 062 193 RCS Nevers**

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 2 juin 2014, le siège social a été transféré, à compter du 01/04/2014, de Les Cassiers, Saint-Andelain (Nièvre), à Les Rouleaux, 18300 Couargues.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Bourges.
Pour avis

AL582512472

Le président a décidé 4.6.2014, de transférer le siège social de la société GIGADIS, SASU au capital de 10.000€, 3 Petite Rue Folatre, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, 799 388 806 RCS Nevers, au 7 rue de la Paix, 75002, Paris.
La société sera immatriculée au RCS de Paris et radiée du RCS de Nevers.

AL582512490

PATANIE

**SARL au capital de 2.000 euros
Siège social : 2 rue de la République
58170 Luzy
524 930 260 RCS Nevers**

Le 31 mai 2014, l'AGE a décidé de transférer le siège social à Le Verlay 58360 Semelay.

AL582512492

**Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

ARKEDIF

**SARL au capital de 200.000 euros
Siège Social : 5, rue Marguerite Duras
58000 Nevers
341 629 319 RCS Nevers**

Il résulte d'une décision de la gérance du 04 juin 2014, la modification ci-après avec effet du 1er juillet 2014 :
Siège social :
Ancienne mention : 54, avenue Colbert, 58000 Nevers
Nouvelle mention : 5, rue Marguerite Duras, 58000 Nevers
Pour avis, la gérance.

AL582512493

**LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles**

ALLO SERVICE +

**Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 10 000 euros
Siège social : 49 avenue de Verdun
58300 Decize
RCS Nevers 529 572 695**

Décision: Assemblée Général du 30 avril 2014.
Objet : Transfert du siège social
Ancienne mention :
Siège social : 49 avenue de Verdun, 58300 Decize
Nouvelle mention :
Siège social : 67 avenue du 14 Juillet, 58300 Decize
Pour avis

AL582512508

➜ NOMINATION

SICOPTIC

**Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 Euros
Siège social : Parc d'Activité
Commerciale des Grands Champs 47,
boulevard du Grand Pré des Bordes -
58000 Nevers
512 882 770 RCS Nevers**

Les associés, réunis en Assemblée Générale Ordinaire en date à Nevers, le 1er juin 2014 ont décidé de nommer Monsieur Nicolas Sicot demeurant 47, rue des Petits Champs à 18320, Jouet sur l'Aubois, né le 10 juin 1982 à Nevers (58), de nationalité française en qualité de co-gérant, à compter de ce jour.

AL582512491

➜ DÉMISSION

TERRES & MAISONS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 203 000 €
Siège Social : 7, Rue Marius Gérin,
58000 Nevers
484 492 400 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 6 juin 2014, l'Associé Unique a pris acte de la démission de Mr Philippe Bouveau de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant la société CECOTTI THIERRY - DUCLAVE LIONNEL ET ASSOCIES à effet du 31 décembre 2013, et a décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement.

AL582512510

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 40 42
legales@terres-de-bourgogne.net

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche**

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SARL MO PLACO, au capital de 2 000 euros dt le siège social est à Livry (58240), Impasse des Saules, Lieu dit Chambon, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet la fourniture, la mise en œuvre d'enduits à base de plâtre, tant intérieurs qu'extérieurs, tous travaux de plâtrerie sèche, les travaux d'isolation thermique, acoustique et anti-vibratiles dans tous locaux, et de toutes installations et surfaces, le montage de cloisons sèches à base de plâtre, etc...., dt le gérant est Olivier Marien dmt à Livry (58240), Impasse des Saules, Lieu dit Chambon.
Pour insertion : le gérant

AL582512471

➜ FUSION

RBC 58 S

**Société Anonyme
au capital de 2.000.000 €
Siège social : Impasse du Cimetière
ZA La Petite Garenne
58600 Fourchambault
671 880 318 RCS Nevers**

Aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 16 mai 2014, les actionnaires ont approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de leur société par la société REUNIR DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 1.041.000 €, siège social : 81 rue Saint-Lazare, 75009 Paris, 432 612 802 RCS Paris. L'assemblée a, en conséquence, décidé sa dissolution anticipée, sans liquidation, son passif étant entièrement pris en charge par la société REUNIR DEVELOPPEMENT et les actions échangées à raison de 3 actions de la société REUNIR DEVELOPEMENT pour 4 actions de la société RBC 58 S.
L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des associés de la société REUNIR DEVELOPPEMENT en date du 16 mai 2014 ayant approuvé ledit traité de fusion et augmenté corrélativement son capital, la fusion et la dissolution définitive de la société RBC 58 S sont devenues définitives à cette date.
Pour avis.

AL582512506

YONNE

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 1er Juin 2014, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : Toute activité de Production de Films
Dénomination : FIFTY PRODUCTIONS
Nom commercial / Enseigne : FIFTY PRODUCTIONS
Siège social : 3 Rue de Villeneuve sur Yonne 89500 Les Bordes
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital Social : il est fixé à la somme de 1 000€.
Présidente : Mme Elizabeth Arnoult née Dame, demeurant 3 Rue de Villeneuve sur Yonne 89500 Les Bordes pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens

AL892512552

Par acte SSP du 23/05/2014, il a été constitué une SAS
Dénommée : MLCI Groupe
Capital : 7.500,00 euros.
Siège social : 8 Rue del'ile, 89250 Beaumont.
Objet social : Vente à distance sur catalogue spécialisé.
Président : Mme. Audinet Chantal, 8 Rue de l'ile, 89250 Beaumont. Admission aux assemblées etdroits de votes : Chaque associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d' Auxerre

AL892512619

Aux termes d'un acte SASU en date à Parly (89)du 11/06/2014,il a été constitué une société anonyme simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: MARTIAL CHAUFFAGE
Siège: 3rue de la ravière 89240 Parly
Objet: Entretien,dépannage chauffage, plomberie,électricité
Durée: 99 ans
Capital: 1 000 €
Présidence : Mr Désiré Martial 3 rue de la ravière 89240 Parly
Immatriculation de la société au R.C.S. d'Auxerre
Le président

AL892512624

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, Notaire à Villeneuve sur Yonne, le 12 juin 2014 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : propriété et administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
Dénomination : Groupement Foncier Agricole de La Roserie
Siège : Villeneuve-La-Dondagre (89150), 2 La Roserie.
Durée : 99 années.
- Apport en nature :Vingt Mille Euros (20.000,00 EUR).
- Apports en numéraire : Cent quatre vingt dix mille Euros (190.000,00 EUR).
Montant total des apports : Deux cent dix mille Euros (210.000,00€), somme égale au montant du capital social.
Cession des parts : toute cession ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.
Le premier gérant est Mr Guy-Michel Desmartins, demeurant à Villeneuve La Dondagre, 2, la Roserie
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL892512634

SARL ABC

Le 18/06/2014 à Michery, il a été créé la société suivante :
Nom : ABC
Forme : SARL
Siège social : Chemin des récits, 89140 Michery
Objet social : La société a pour objet en France et dans tous pays :
- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux en second œuvre de plâtrerie, plaquisterie, isolation…
Durée : 99 ans
Capital social : 5 000 € divisé en 500 parts
Gérance : M Accart Gilles, demeurant au 75 Rue Charles De Gaulle à Michery (89140)
Dépôt légal RCS Sens
La gérance

AL892512473

Par acte SSP du 12/03/2014, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Sanei Maintenance France
Objet social : La vente, la maintenance, la réparation, les conseils techniques et services après-vente d'ascenseurs de tous types, de monte-charges, d'engins d'élévation ou tout autre bien de ce type pour tous usages ainsi que de leurs accessoires, le négoce, en France et à l'étranger des composants et des pièces s'y rattachant directement ou indirectement.
Siège social : 21 Rue Auguste Eiffel, 89340 Villeneuve-la-Guyard.
Capital : 20000 €
Durée : 99 ans
Président : M. Perea Gabriel, demeurant 2 Route du Presou, 89340 Villeneuve-la-Guyard
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Cession soumise à agrément par décision collective des associés
Immatriculation au RCS de Sens

AL892512639

Aux termes d'un acte SSP du 13.06.14, il a été constitué la SASU suivante :
Dénomination : TOP MECA
Siège social : RN 60 lieu dit Les Bas Musats, 89100 Malay le Grand
Durée : 99 ans
Capital : 8 000 €
Objet : entretien, réparation de véhicules de moins de 3,5 t, vente de pièces détachées, location de box avec matériel
Droit de vote : chaque action représente une voix
Cession des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre
Président : M.Bernard Selva, demeurant 6 rue de la Grande Plaine, 77130 Cannes Ecluses
Immatriculation : RCS Sens

AL892512640

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

L'AGE du 11.06.2014 des associés de la SAS SOCIETE IMMOBILIERE JULIN au capital de 163.142,98 €, siège social à Migennes (89) 133, av. J. Jaurès, 630 501 476 RCS Sens, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 30/04/2014, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Mme Martine Créneau, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de Sens.

AL892512460

MODIFICATION DE CAPITAL

SPFPL MELIN

SAS de Participations Financières de Profession Libérale
au capital de 1.676.800 €
Siège social : 19, rue des Vieilles Etuves
89100 Sens
800 288 359 RCS Sens

Suivant PV de l'AGE en date du 02/06/2014, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 180.591,36 € pour être porté de 1.676.800 € à 1.857.391,36 €, par création de 1.077 actions d'une valeur de nominale de 167,68 chacune attribuées à M. Pascal Melin.

Modification en conséquence des statuts de la société.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL892512625

SCCV VALMY

SCCV au capital de 2.000.000 €
9 T Rue des Lions 89170 Saint Fargeau
RCS Auxerre 532 906 658

Aux termes du procès-verbal du 30/05/2014, les associés ont décidé de réduire le capital de 1.980.000 € par réduction de la valeur nominale de chaque part sociale de 100 € à 1 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : capital 2.000.000 €

Nouvelle mention : capital 20.000 €

AL892512632

Maître Laurent Topin, notaire à Maligny le 26 mai 2014, les associés de l'Earl des Prés, ont décidé d'augmenter le capital, lequel a été porté de 86 133,70 euros à 92 716,48 euros, par suite de l'apport de biens immobiliers sis sur la commune de Beugnon, pour une valeur de 61 100 €, et création de 432 parts sociales de 15,24 € chacune, puis de réduire le capital social par arrondi de la valeur de la part à 15 euros, et ont modifié les articles 6, 7 et 8 des statuts, ce qui motive la publication des mentions suivantes :

Mention périmée :

Capital : 86 133,70 euros

Nouvelle mention :

Capital : 91 230,00 euros

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre

Pour avis et mention,

Me Laurent TOPIN, Notaire

AL892512633

NON DISSOLUTION

ILM IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège Social : 39 rue du Pont
89000 Auxerre
483 376 927 RCS Auxerre

Suite à l'assemblée du 31 mars 2014, il résulte que : L'associée, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code du Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL892512627

TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA DE LA GRANDE PUISAYE

RCS Auxerre 402 027 478

Par décision de l'assemblée générale du 3 juin 2014, la CUMA de la Grande Puisaye a transféré son siège social de chez Jean Vanlauwe 89130 Dracy chez Christophe Naudin, 6 rue de l'Eglise 89580 Vallan.

Le président

AL892512623

SCI MOULIN DE CHASSY

SCI au capital de 4000,00 Euros
Moulin de Chassy,
89110 Chassy
423755388 R.C.S. Sens

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 juin 2014 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 5 rue Saint Christophe, 77470 Villemareuil à compter du 10 juin 2014.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL892512637

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3
du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
PHARMA SEL SENS SELAS
Redressement Judiciaire du 15/05/2012
132/134, Grande Rue 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 30 mai 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL892512606

au titre de la procédure suivante :
PHARMA SEL SAS
Redressement Judiciaire du 15/05/2012
20, Rue Olympe de Gouges 89400 Migennes
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 30 mai 2014.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL892512607

NOMINATION

AUGY STOCK

SAS au capital de 270.000 €
Siège social : Route Nationale 6,
89290 Augy
420 938 540 RCS Auxerre

En date du 23/05/2014, l'Associé Unique a nommé en qualité de nouveau Président M. Olivier Sibenaler demeurant 108 rue du Bac, 75007 Paris, en remplacement de M. Thierry Forsans.

Modification au RCS d'Auxerre

AL892512621

SUCCESSION

Avis

Par décisions du Tribunal de Grande Instance d' Auxerre, la Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curateur des successions de :

- en date du 22/05/2014, M. Joao MOURA célibataire, décédé le 12/12/2013 à Sens, réf 14.6421
- en date du 02/06/2014 :
. M. José René BOULAND célibataire, décédé le 21/11/2009 à St André Les Vergers, réf 14.6414
. Mme Sylvie Anne PASQUALI célibataire, décédée le 09/03/2013 à Sens, réf 14.6415
. Mme Carmen MAZUE veuve LEVEQUE, décédée le 14/04/2013 à Cheroy, réf 14.6416
. Mme Gisèle Marguerite MENASSADE veuve CLOVIN, décédée le 13/09/2011 à Joigny, réf 14.6417
. Mme Christiane SALIGNAC veuve BOUTON, décédée le 29/12/2010 à Sens, réf 14.6422
- en date du 05/06/2014, M. Waldemar Jan HELOWICZ célibataire, décédé le 11/09/2010 à Joigny, réf 14.6418

Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL892512630

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOLAIRE HABITAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 euros
Siège social : 135 rue du Pont,
89400 Charmoy
503 248 692 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 3 juin 2014, l'assemblée générale ordinaire a constaté la démission de M. Bertrand Mathieu de ses fonctions de cogérant à compter du 1er juin 2014.

Pour avis, la gérance.

AL892512585

SCI DU MONSALE

SCI au capital de 27.440 €
si7ge social: 105 rue du Gal Dubois
89100 SENS
778 690 461 RCS Sens

L'A.G.E. du 19/05/2014 a décidé de nommer, en remplacement de Mr René Barbat, en qualité de gérante : Mme Isabelle Cossin née Barbat, à compter de cette même date demeurant à Paris 15ème 8 rue Valentin Haüy

Mention au RCS de Sens

AL892512631

GRProductions

Entreprise Unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 25 rue de Champoulains
89000 Auxerre
534 881 321 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 30 mai 2014, l'associé

unique a désigné en qualité de gérant Monsieur François Roux

demeurant 11 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny - 92 210 Saint Cloud à compter du 1er juin 2014, en remplacement de Monsieur Guy Roux, démissionnaire à compter du 31 mai 2014 au soir, et ce pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis et mention, le gérant.

AL892512641

Claas Réseau Agricole Bourgogne

Denis Guenat succède à Philippe Lerat



Changement à la direction du CRA Bourgogne : depuis le 1er juin, Denis Guenat a succédé à Philippe Lerat, à ce poste depuis 2008. Après 6 années passées en Bourgogne, Philippe Lerat intègre Claas France où il sera en charge de l'animation d'un réseau de distribution sur une grande région. Denis Guenat, quant à lui, prend la direction d'un CRA qu'il connait bien pour y être entré comme vendeur en 2000. En 2002, il prend la responsabilité des ventes jusqu'en 2008 où il part à la direction du CRA de Dombasle. 6 ans après, retour aux sources, dans une entreprise qui a considérablement évolué : les équipes ont forcément changé, la base de Nogent en Haute Marne est désormais rattachée à Varois qui dispose d'un atelier tracteurs et récolte avec des techniciens dédiés, l'antenne d'Autun dispose d'un bâtiment neuf…

Qu'à cela ne tienne, Denis Guenat entend s'inscrire dans la continuité du travail initié par son prédécesseur avec une équipe rajeunie, tournée vers l'avenir et une entreprise tout entière tournée vers le SAV et la volonté permanente de répondre aux attentes de ses clients. «Avec une image récolte forte et une gamme tracteurs entièrement renouvelée, nous avons les atouts nécessaires pour satisfaire les exigences de nos clients» conclue ce dernier.

Agriculture de précision

Une balise RTK aux Ets Boucheron

Pour répondre à une demande croissante de leurs clients, les Ets Boucheron, concessionnaires Fendt à Lézinnes (89), viennent d'investir dans leur propre balise (émetteur) RTK (précision de 2 à 4 cm). Ils ont opté pour le constructeur américain «Raven» qui conçoit et fabrique une gamme complète de solution GPS, autoguidage, modulation, contrôleur de rendement et antenne RTK. Les équipements Raven sont distribués en France par la société Barbereau Services, basés en Indre et Loire. La balise RTK mise en place au sein des Ets Boucheron permet d'envoyer un signal à une distance maximum de 50 km. La transmission de l'information ne peut pas être perturbée ou diminuée par le relief, les forêts ou les bâtiments.

Cette technologie permet de garantir une homogénéité de réception dans le tracteur. Le récepteur (modem RTK), compatible avec les équipements Trimble, Topcon, AgLeader est annoncé à partir de 3000 € ht pour un tracteur pré-équipé RTK et hors abonnement par Rémi Godon, le directeur commercial des Ets Boucheron. Un modem RTK test peut être mis en place chez l'exploitant afin de valider la réception sur l'exploitation. Le montage nécessite une prise 3 plots et de mettre les antennes aimantées sur le capot ou toit du tracteur (temps de montage environ 5 minutes). Grâce au site internet, il est possible de visualiser le trajet effectué et de connaitre le niveau de réception.



CONSOMMATION Pas toujours évident de choisir son nouveau téléviseur dans la jungle des nouvelles technologies. Quelques explications et conseils.

Choisir un téléviseur à son image

La profusion des modèles ne permet pas de faire facilement son choix, surtout quand on ne suit pas forcément de près toutes les avancées technologiques. Tout d'abord, il faut réfléchir à la taille d'écran souhaitée. La tendance est au maxi format (152 cm, 177 cm, voire 203 cm), mais avant de choisir un grand modèle, il faut savoir que la distance de recul conseillée se calcule ainsi : trois fois la diagonale de l'écran qui est souvent exprimée en pouces (1 pouce = 2,54 cm). Il existe aujourd'hui plusieurs technologies : Plasma, LCD, LED et le tout récent OLED. Les modèles Plasma tendent à disparaître. Le LCD (Liquid Crystal Display) aussi appelé écran à cristaux liquides se constitue généralement de pixels, chacun étant décomposé en trois sous pixels de couleurs primaires. Ce type d'écran est aussi équipé d'un rétroéclairage à l'arrière. Sur ce genre d'appareils, il existe parfois un manque de nuance des gris, un possible effet de rémanence et un manque de densité des noirs. La technologie la plus courante est le LED (Light Emitting Diode).
Le rétro-éclairage est composé de diodes électroluminescentes ayant pour incidence d'agir sur l'encombrement de l'écran (écran plus fin et plus léger), mais aussi sur la qualité de l'image : le rendu est plus homogène et davantage contrasté. Il existe différents modèles d'écrans LED : le Full LED et le Edge LED. Ils ont l'avantage de consommer moins d'énergie que les écrans LCD et d'offrir de meilleurs contrastes de couleurs et des écrans très fins. Les écrans UHD (Ultra Haute Définition) ou 4K et les écrans OLED (Organic Ligt Emiiting Diode) ont fait leur apparition l'an passé. Les premiers sont des écrans LCD à rétroéclairage à LED dont le nombre de pixels est quatre fois supérieur à celui dont est doté un téléviseur Full HD. La technologie OLED s'appuie sur une substance organique qui s'illumine en présence d'un courant électrique. Grâce à cette technologie avancée, les couleurs sont plus profondes et plus riches et nul besoin de rétroéclairage. Autre point non négligeable : l'épaisseur et le poids des téléviseurs sont considérablement réduits.


SHARP
De nouveaux modèles comme le Sharp LC50LE762 Angle droit permettent d'avoir un confort visuel extraordinaire, notamment pour regarder des événements sportifs

Téléviseur connecté

Lors de l'achat, il convient par ailleurs de faire la différence entre un appareil HD TV et Full HD encore appelée HD TV 1080p. Ces téléviseurs offrent des résolutions de 1280x720 et de 1980x1080, donc un rendu haute définition. Le second offre cependant une résolution de meilleure qualité.
Il est également nécessaire de s'interroger sur les équipements à prendre en compte. La 3D est aujourd'hui accessible à tous. Elle permet de voir les films en relief, mais nécessite une paire de lunettes ainsi qu'un lecteur Bluray 3D et un câble de connexion HDMI.
La Smart TV ou téléviseur connecté est aujourd'hui largement répandue et disponible sur la majorité des appareils. Elle permet, entre autres, d'avoir accès à la VOD (Vidéo à la demande). Le PVR (Personal Video Recorder) présente l'avantage d'enregistrer les programmes issus des décodeurs TNT et TNT HD sur un disque dur externe connecté au téléviseur par une sortie USB. La fonction Time Shift permet quant à elle de mettre le film en pause et de le reprendre là où il a été arrêté grâce à l'enregistrement du programme sur une mémoire tampon. Un téléviseur certifié DLNA est pour sa part doté d'un standard d'opérabilité permettant la lecture, le partage et le contrôle d'appareils multimédias. Avant l'achat, il est toujours utile de vérifier la connectique. Il est conseillé d'opter pour un appareil équipé de trois prises HDMI de deux ports USB pour connecter une clé ou un disque et ainsi de lire des fichiers informatiques. Quant à la connexion VGA, elle permet de relier un ordinateur à un téléviseur, mais le VGA se limite à la vidéo alors que le HDMI qui permet aussi de relier ordinateur et téléviseur offre également la possibilité de piloter le son du téléviseur. Mais pour se faire une image précise du téléviseur que l'on veut acquérir, rien ne vaut une visite en magasin et les conseils éclairés d'un professionnel.

VALERIE GODEMENT

LOUER, L'AUTRE SOLUTION

**Pour tous ceux qui ne veulent pas être dépassés, une alternative s'offre à l'achat : la location. Louer son téléviseur permet de rester à la pointe de la technologie sans investir, en renouvelant l'équipement à moindre coût au rythme des innovations technologiques. Les contrats s'établissent généralement à partir d'un minimum de six mois de location. Il est aussi possible de louer un appareil lorsque son téléviseur est hors service ou lorsqu'on est dans un lieu dépourvu de poste, comme un appartement de vacances.
La location s'avère la solution pour regarder son programme préféré. Autre motif de location : vouloir regarder sur grand écran un événement sportif comme la Coupe du monde de football.
Les loueurs adaptent leur forfait, de la journée au mois.**

coin cuisine

Poivrons et anchois marinés à l'huile d'olive de Corse AOP (Oliu di Corsica)

Préparation : 1 heure ;
Cuisson : 20 minutes.

Ingrédients (4 personnes)

- 500 grammes d'anchois au sel,
- 1 kg de poivrons rouges,
- 2 verres d'huile d'olive de Corse,
- 1 gousse d'ail,
- 3 feuilles de basilic,
- 1 poignée d'olives noires.


JEROME JOUVE/OLIU DI CORSICA

Réalisation

Mettre les anchois à dessaler durant cinq ou six heures en les immergeant dans de l'eau fraîche qui sera renouvelée à trois reprises.
Sous un filet d'eau froide, ôter l'arête centrale, les lavez, les égoutter et bien les sécher dans du papier absorbant.
Dans un ravier plutôt creux, allonger les anchois, arroser d'huile d'olive de Corse et parsemer de basilic haché et d'écailles d'ail frais.
Laver les poivrons et les cuire entiers à four chaud une vingtaine de minutes, jusqu'à ce que leur peau noircisse et se boursoufle. Les placer alors immédiatement dans un sachet plastique. Bien le fermer.
Attention de ne pas se brûler, cette opération va permettre de les peler très facilement. Quand les poivrons ont refroidi, les ôter du sac et les éplucher. Bien les sécher, les couper en lanières dans le sens de la fibre et les placer dans un ravier baignant dans l'huile d'olive de Corse comme les anchois. Disposer sur la table poivrons, anchois, olives noires, du beurre et du pain frais.

Cette recette est extraite de « Cuisine à l'huile d'olive » de Fabienne Maestracci - Les carnets de la Corse gourmande - Editions Albiana. Elle a été créée par Jean-Claude Bartoli, chef du restaurant Le Voilier/Bonifacio

vient de paraître

Le souffle de la liberté

« Le souffle de la liberté. 1944 : le jazz débarque » est un ouvrage de Nicolas Beniès paru aux éditions C&F Editions (http://cfeditions.com).



25 euros

Dans cet ouvrage, l'auteur s'attache à retracer l'arrivée et la progression du jazz avec les troupes américaines au moment de la libération de la France. S'appuyant sur des études d'histoire et de sciences sociales fondées sur des faits, le livre fait le point sur la situation de cette musique à l'aube du Débarquement et en profite pour rappeler que le jazz n'a pas été interdit en France sous l'occupation nazie. On pouvait entendre en entendre sur les ondes des radios contrôlées l'une par l'armée occupante, l'autre par le régime de Vichy. Nicolas Beniès s'appuie aussi sur les souvenirs et les témoignages de ceux qu'il a eu l'opportunité de rencontrer, dont Sim Copans, le capitaine américain parlant français débarqué avec son camion sonorisé par la radio des forces armées américaines. Le livre dépasse la simple période du débarquement et plante le décor des années 1946-1950 qui allait voir un second débarquement jazzistique. Mais ceci est une autre histoire…

THIERRY MICHEL

Le livre de 160 pages comporte aussi un CD de 21 titres donnant une idée de ce que l'on pouvait écouter à l'époque.

▶ Sudoku

1		9	2	5				
	7				3		6	5
	2	4		6	5			8
6			8	2		9	7	
3	5		9				2	
				8	6	7		9

Résultat du précédent numéro

5	4	1	2	7	3	6	9	8
6	7	8	4	1	9	3	5	2
3	2	9	6	5	8	7	1	4
1	8	5	7	9	6	4	2	3
9	6	2	3	8	4	5	7	1
4	3	7	5	2	1	9	8	6
8	9	6	1	4	5	2	3	7
2	5	3	8	6	7	1	4	9
7	1	4	9	3	2	8	6	5

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU Votre abonnement 2014



1 > Version **Papier**



2 > Version **Numérique**



3 > Version **Papier + Numérique**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax
Mobile _____ (Signature)
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 21 juin 2014 au 27 juin 2014

Samedi 21

TF1
20.50 Coupe du monde de football «Allemagne/Ghana».
23.00 Les experts. Série ⓬.

France 2
20.45 La fête de la musique, du soleil et des tubes. Divertissement présenté par Aïda Touihri et Patrick Sébastien, en direct de la place de la Comédie, à Montpellier.

France 3
20.45 Disparition ★★. Téléfilm avec Maruschka Detmers, Andréa Ferréol, Jean-Yves Bertheloot, Sara Martins (3h). (voir Sélection)
00.10 Appassionata «La Flûte enchantée». Opéra de Mozart.

Arte
20.50 La France par la côte : «De Dunkerque au Havre», «De Honfleur au Mont-Saint-Michel».
22.25 La Wally. Opéra de Alfredo Catalani, avec l'Orchestre de la Suisse Romande, dirigé par Evelino Pido, et avec Ainhoa Arteta, Balint Szabo.
23.30 Donna Summer «Hot Stuff».
00.30 Festival Villa Aperta «Live à la villa Médicis».

M6
20.50 Devious Maids : «Bonnes à tout faire», «Dresser la table», «Nettoyer derrière soi», «Comme on fait son lit...». Série avec Anna Ortiz, Judy Reyes.

Canal +
20.55 Le jour attendra. Policier (2013) de Edgar Marie, avec Jacques Gamblin, Olivier Marchal, Carlo Brandt, Reda Kateb (1h26) ⓬.

Dimanche 22

TF1
20.55 Le marquis. Comédie (2010) de Dominique Farrugia, avec Franck Dubosc, Richard Berry (1h25).
22.45 Esprits criminels. Série ⓬.

France 2
20.45 Tellement proches ★★. Comédie (2009) de Éric Toledano et Olivier Nakache, avec Vincent Elbaz, Isabelle Carré, François-Xavier Demaison, Audrey Dana, Omar Sy (1h39). (voir Sélection)
22.30 Faites entrer l'accusé «Rodica Negroiu...». Magazine ⓾.

France 3
20.45 Le 5e commandement : «Un monde à part», «Le secret des catacombes», «Le feu du ciel». Série avec Francis Fulton-Smith, Christine Döring.
00.10 La lune était bleue. Comédie VO et NB (1953) de Otto Preminger, avec Hardy Kruger (1h40).

Arte
20.45 La fièvre du samedi soir. Comédie dramatique (1977) de John Badham, avec John Travolta (1h53).
22.40 Bad 25. Documentaire.
23.45 Stravinsky à Hollywood.

M6
20.50 Capital «Vacances : Faut-il craquer pour les petits prix ?».
23.00 Enquête exclusive «Vols, gangs et trafics : Tensions à la frontière franco-allemande». Magazine.

Canal +
20.55 Le grand méchant loup. Comédie (2011) de Nicolas et Bruno, avec Benoît Poelvoorde, Kad Merad, Fred Testot, Valérie Donzelli (1h44) ⓾.

Lundi 23

TF1
20.55 Esprits criminels «De rage et de haine». Série avec Joe Mantegna ⓾. (et à 23h55)
21.45 Coupe du monde de football «Cameroun/Brésil».

France 2
20.45 Meurtres au paradis : «Le trouble-fête», «Silence, on tue !» ★★. Série avec Ben Miller, Sara Martins, Kris Marshall ⓾. (voir Sélection)
00.55 Chez Gino. Comédie (2008) de et avec Samuel Benchetrit (1h35) ⓬.

France 3
20.45 Signé Mireille Dumas «Guy Bedos en toute liberté», avec Anne Sinclair, Michel Drucker, Jean-Loup Dabadie, Muriel Robin, etc.
23.55 La case de l'oncle Doc «Le rêve d'une culture partagée : Une aventure havraise». Documentaire.

Arte
20.50 À l'ouest, rien de nouveau. Drame en VO et NB (1930) de Lewis Milestone, d'après Erich Maria Remarque, avec Lew Ayres (2h08).
23.00 Chacun sa version «Histoire d'un classique du cinéma».
23.35 Les fragments d'Antonin ★★★. Drame (2005) de Gabriel Le Bomin, avec Grégori Derangère, Anouk Grinberg, Aurélien Recoing, Niels Arestrup (1h25). (voir Sélection)

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
23.20 Nouveau look pour une nouvelle vie.

Canal +
20.55 Strike Back (3 et 4/10) ⓬.

Mardi 24

TF1
20.55 Joséphine, ange gardien «Liouba». Téléfilm avec Mimie Mathy, Anne-Charlotte Pontabry.
22.50 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⓾.

France 2
20.45 Qui sera le prochain grand pâtissier ? Magazine présenté par Virginie Guilhaume, avec Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini.
23.25 Infrarouge : «Le Front populaire : À nous la vie», «L'Atlantide : Une histoire du communisme». Documentaires.

France 3
20.45 La vallée des mensonges ★★. Téléfilm avec Julie De Bona, Andréa Ferréol, Stéphane Rideau, Augustin Legrand, Alexandre Furet, Xavier Lemaître ⓾. (voir Sélection)
23.20 Les carnets de Julie «Marseille». Magazine présenté par Julie Andrieu.

Arte
20.50 Prohibition (4 et 5/5). Documentaire.
22.40 De Sarajevo à Sarajevo. Documentaire.
23.35 Le procès de Budapest.

M6
20.50 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine présenté par Valérie Damidot.

Canal +
20.55 De Groodt une fois. Divertissement présenté par Maïtena Biraben, avec Stéphane De Groodt.

Mercredi 25

TF1
20.55 Le mag de la Coupe du monde. Magazine. (et à 23h55)
21.45 Coupe du monde de football «Équateur/France».

France 2
20.45 L'innocent. Téléfilm avec Patrick Timsit, Frédéric Pierrot, Isabelle Gélinas, Marie Kremer, Vanessa Larré, Joseph Malerba (1h28).
22.25 Rituels meurtriers. Téléfilm avec Éric Elmosnino, Florence Loiret-Caille, Grégory Gadebois (1h20) ⓾.

France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Les couleurs du Périgord». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.30 Les chansons d'abord «Best of». Magazine de Natasha St-Pier.

Arte
20.50 Carmen aux arènes de Vérone. Opéra de Georges Bizet, mise en scène de Franco Zeffirelli, avec l'Orchestre des arènes de Vérone, dirigé par Henrik Nanasi, et avec Ekaterina Semenchuk, Irina Lungu (2h50).
23.40 Le Quattro Volte ★★. Drame (2010) de Michelangelo Frammartino, avec Giuseppe Fuda, Bruno Timpano (1h23). (voir Sélection)

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Divertissement.

Canal +
20.55 Une chanson pour ma mère. Comédie (2012) de Joël Franka, avec Patrick Timsit, Sylvie Testud, Dave, Michèle Moretti (1h31).

Jeudi 26

TF1
20.55 Hostages : «Opération à hauts risques», «Erreur médicale», «Première faille», «Tentative d'évasion». Série avec Sandrine Holt, Dylan McDermott, Toni Collette ⓾.
23.30 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

France 2
20.45 Carnet de voyage : «Maigrir d'un clic», «Bali, nouvelle destination».
22.50 Complément d'enquête «BHL : Un homme d'influence».
00.00 Alcaline, le concert «Vincent Delerm».

France 3
20.45 Une vie inachevée. Comédie dramatique (2005) de Lasse Hallström, avec Robert Redford, Jennifer Lopez, Morgan Freeman (1h44) ⓾.
23.30 L'ombre d'un doute «Val de Loire, des châteaux et des dames».

Arte
20.50 Disparue. Téléfilm avec Ronald Zehrfeld, Elmar Wepper (1h44).
22.35 Le système de Ponzi. Téléfilm d'après la pièce de David Lescot, avec Scali Delpeyrat (1h23).
00.00 Le voyage du directeur des ressources humaines ★★★. Comédie dramatique en VO (2009) de Eran Riklis, avec Mark Ivani, Guri Alfi, Noah Silver (1h39). (voir Sélection)

M6
20.50 Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2014. Divertissement.

Canal +
20.55 Pawn. Téléfilm avec Sean Faris, Forest Whitaker (1h25) ⓬.

Vendredi 27

TF1
20.55 Qui veut gagner des millions ?, avec Claire Chazal, Michel Boujenah, Pascal Elbé, Thierry Lhermitte, Harry Roselmack, Philippe Bouvard, Patrick Sébastien, Laurent Baffie, etc.
23.30 Ce soir tout est permis avec Arthur. Divertissement.

France 2
20.45 Les Grosses Têtes «Nos 37 ans de bonheur». Divertissement de Philippe Bouvard, avec Laurent Gerra, Alain Delon, Amanda Lear, Michel Leeb, Jean Piat, Jean d'Ormesson, Robert Hossein, Philippe Labro, Érik Orsenna, Jacques Chancel, Philippe Chevallier, Chantal Ladesou, Bernard Mabille, Jacques Mailhot, etc.
23.05 Boulevard du Palais : «La cité des coupables», «La geôle». Téléfilms avec Anne Richard, Jean-François Balmer (3h20) ⓾.

France 3
20.45 Thalassa «Plages de rêves, plages de légendes». Magazine.
23.10 Enquêtes de régions.

Arte
20.50 Mon mari, un assassin. Téléfilm avec Veronica Ferres, Ulrich Noethen, Esther Zimmering (1h28).
22.20 Quand la science traque les criminels. Documentaire.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

Canal +
20.55 Man of Steel. Science-fiction (2013) de Zack Snyder, avec Henry Cavill, Amy Adams (2h18) ⓾.

SÉLECTION



Tellement proches - Le dîner du samedi est une tradition familiale à laquelle Alain ne peut échapper, malgré ses tentatives. C'est le soir, en effet, au cours duquel la fratrie de son épouse Nathalie, se réunit. Il y a là, outre la jeune femme, Jean-Pierre, son frère, et Roxane, sa sœur. La famille, on ne la supporte pas, mais on a vraiment du mal à s'en passer. Telle est la morale souriante de cette excellente comédie de mœurs qui s'attache à décrire les liens complexes, mais étroits, entre frères et sœurs. Le début part sur les chapeaux de roue, avec une succession de gags très amusants, tant dans les dialogues que dans les situations. Les comédiens semblent beaucoup s'amuser avec cette histoire qui rappellera plus d'un souvenir aux téléspectateurs. Mais, vers le milieu du film, le rythme se relâche un peu, et certaines scènes deviennent outrancières, en particulier celles qui concernent la conversion au judaïsme de Catherine. Il reste que le personnage principal, un adulte qui ne parvient pas à grandir, finira par accepter cette drôle de belle-famille qu'il dénigrait tant. Avant «Intouchables», Éric Tolédano et Olivier Nakache confirmaient leurs talents de réalisateurs de comédies légères, qui croquent, avec à-propos et drôlerie, les mœurs de notre époque. ***Dimanche 22, sur France 2, à 20h45.***

Disparition - Après son divorce, Alice Sénéchal, 35 ans, s'est installée dans la région de Lille avec Lucas, son fils de 11 ans. Un jour, elle reçoit un coup de téléphone du proviseur du collège qui lui apprend que son fils n'a pas été à l'école. Les gendarmes pensent que le jeune garçon a fugué. Ce téléfilm à l'intrigue très prenante ne déçoit pas. Le téléspectateur est en totale empathie avec le personnage de la mère et partage ses angoisses. Maruschka Detmers, dans le rôle de cette mère en pleine détresse, est magnifique et apporte beaucoup de crédibilité à son personnage. ***Samedi 21, sur France 3, à 20h45.***

Les fragments d'Antonin - Après la Première Guerre mondiale, de nombreux soldats traumatisés ne parviennent plus à communiquer avec le monde extérieur. Antonin est l'un d'eux, qui répète inlassablement les mêmes gestes. Grand spécialiste de la guerre, Gabriel Le Bomin a eu accès à de nombreuses archives cinématographiques de l'époque, qu'il a insérés dans son film. Avec des flash-back, on découvre le passé tragique du malheureux héros, ces fragments de vie qui éclaire son drame intime. Grégori Derangère est saisissant de réalisme, et la fin est magnifique. ***Lundi 23, sur Arte, à 23h35.***

La vallée des mensonges - Laura, une jeune chef de cuisine, retourne au pays, dans les Cévennes, pour y ouvrir une maison d'hôtes dans la grande bastide familiale. Mais elle n'est pas vraiment bien accueillie par les villageois. On ne se lasse pas d'admirer les paysages somptueux, traversés par des animaux sauvages, qui servent de décor à cette histoire policière prenante. Certes, tout cela n'est pas d'une grande originalité, mais l'atmosphère est bien créée et elle distille une sourde angoisse. Quant à l'interprétation, elle ne manque pas de conviction. ***Mardi 24, sur France 3, à 20h45.***

Le voyage du directeur des ressources humaines - Yulia, une immigrée clandestine roumaine étant morte dans un attentat, à Jérusalem, le directeur des ressources humaines de l'entreprise qui l'employait est sommé, par sa patronne, d'accompagner la dépouille de la victime jusque dans son pays, la Roumanie. Construite comme un «road movie», cette œuvre est une belle leçon d'humanité. Eran Riklis a provisoirement abandonné la description de la situation au Moyen-Orient pour décrire, avec un humour et un sens de la dérision réjouissants, le lent cheminement de ses héros vers l'ouverture aux autres. Cette métaphore de la condition humaine mêle habilement gravité et humour. ***Jeudi 26, sur Arte, à 00h00.***

Meurtres au paradis - L'inspecteur Poole vient d'être assassiné. Un nouvel inspecteur débarque à Sainte-Marie. L'originalité du premier épisode de cette troisième saison c'est que le héros de la série meurt. Pour le reste, on retrouve les mêmes qualités et défauts que dans les épisodes précédents : une intrigue bien menée et une interprétation sympathique, mais des facilités. ***Lundi 23, sur France 2, à 20h45.***

FILIERE L'interprofession de l'œuf a présenté un bilan encourageant pour la production et la consommation d'œufs en France. Mais attention, pas d'excès de zèle.

La belle histoire de la France et de l'œuf !

Ne serait une potentielle crise conjoncturelle (offre/demande), on pourrait dire que le blanc et le jaune d'œuf vivent en dessous d'un ciel tout bleu. En tout cas, le Comité national pour la promotion de l'œuf (CNPO), lors d'une présentation nationale à la presse le 21 mai, a confirmé la « *place incontournable de l'œuf dans le quotidien des Français* ». En fait, 97 % des ressortissants de l'Hexagone en consomment. La consommation d'œufs s'élève donc à 216 œufs par an et par habitant (comme en Autriche, République tchèque, Hongrie et Danemark), en moyenne sur les trois dernières années. La moyenne des autres pays est de 200, seuls les Mexicains faisant vraiment « mieux » que la France au niveau mondial avec quasiment un œuf consommé par jour. En 2013, le secteur de la grande et moyenne distribution (GMS) a enregistré une hausse de 2 % de ses ventes en volume.

« *Aujourd'hui, la filière œuf, c'est 3 000 producteurs, 500 centres de conditionnement, 60 fabricants d'ovoproduits et 12 000 à 15 000 emplois* », précise Philippe Juvin, président du CNPO. *La production d'œufs de type bio, label et plein air ont particulièrement progressé et les prix ont montré une certaine stabilité. Et la tendance de début 2014 montre une confirmation de l'engouement des Français pour l'œuf* », poursuit Philippe Juvin. La France est le premier producteur européen avec 14,3 milliards d'œufs produits en 2013 devant l'Allemagne et l'Espagne. C'est la Chine qui occupe la première place au niveau mondial. Autre bonne nouvelle pour la filière, la balance entre exportations et importations d'œufs, déficitaire ces dernières années, a eu tendance à se rééquilibrer en 2013.

Alors, que du bonheur ? Pas tout à fait : les producteurs et professionnels de l'œuf ont l'œil rivé sur le prix de l'alimentation animale car 60 % du prix de l'œuf est constitué par ce poste de coût. Les fluctuations des cours du soja et des céréales sont donc scrutées de près et la situation de l'Ukraine a de quoi inquiéter la filière. Il reste que, vu les difficultés de pouvoir d'achat des ménages français, l'œuf présente un beau rapport qualité prix par rapport à la viande, souvent jugée trop chère par les consommateurs. L'œuf demeure la protéine la moins chère du marché.



DR

Pondus en France

Le CNPO a également rappelé que l'engagement et le savoir-faire des professionnels de la filière se retrouvent valorisés à travers un logo national décliné en deux versions : « *œufs pondus en France* » pour les ovoproduits ou « *pondus en France* » sur les boîtes d'œufs.

Ce logo a été lancé en 2012 et permet de garantir deux aspects fondamentaux auprès de la clientèle consommatrice : la qualité sanitaire et la conformité aux normes européennes. Le logo concerne les quatre types d'élevage nationaux (biologique - code 0, plein air - code 1, sol - code 2 et cage - code 3). Cette démarche garantit aussi les opérations de conditionnement, de transformation et d'élaboration des ovoproduits.

La garantie sanitaire est également un argument à défendre par les professionnels. À titrer d'exemple, le taux de prévalence des salmonelles en filière ponte pour la France a atteint 1,5 % en 2011 et 0,6 % en 2013. Pour 2001, il était de 2,1 % pour la Belgique et de 3,7 % pour la Pologne.

Communiquer

La filière a aussi décidé de s'engager résolument dans des actions de communication pour faire connaître l'excellence de ses savoir-faire. Ainsi, lors de la Journée mondiale de l'œuf, le CNPO édite un livret d'information pour expliquer les œufs aux enfants. Ce livret sera disponible dans les magasins et sur le net (leblogdeloeuf.com). Tous les aspects sont passés en revue : de la production à la consommation en passant par les qualités organoleptiques ou encore des recettes sympas.

Autre initiative professionnelle, des mini-films (de moins de minutes chacun) que les consommateurs sont invités à découvrir, toujours sur le blogdeloeuf.com et sur une page Facebook dédiée. Là aussi, il est question de faire savoir : élevage, centre de conditionnement, transformation en ovoproduits… Le CNPO vise en particulier le corps professoral pour utiliser ces films dans un cadre pédagogique.

Enfin, et pour la troisième année, le CNPO lancera, en 2015, une nouvelle édition de son Trophée de l'œuf. Les jeunes cuisiniers devront plancher sur les recettes d'œufs au plat pour remporter le prix attribué dans le cadre de ce concours.

THIERRY MICHEL

Journée mondiale de l'œuf

Le 10 octobre, les professionnels français de l'œuf offriront 500 000 œufs à des associations caritatives dans le cadre de cette manifestation planétaire. Ceci permettra donc d'aider les plus démunis et de faire de l'information auprès des consommateurs.

ATTENTION, DANGER !

■ La Confédération française de l'aviculture a récemment appelé à ce que les pouvoirs publics et la profession trouvent rapidement des solutions pour la filière, en très grand danger selon elle. *« La filière œufs se retrouve face à un déséquilibre entre l'offre et la demande consécutif au renouvellement complet du parc de bâtiments pondeuses et l'augmentation du potentiel de production »* écrit la CFA. Elle appelle les producteurs et leurs organisations de production de respecter les normes d'élevage et de mettre en place les mesures de régulation du marché qui s'imposent. Aux entreprises, elle demande d'éviter également toute surenchère à la baisse pour prendre des parts de marché. Si chacun se montre responsable, on pourra éviter des *« difficultés financières inextricables »*.

ALIMENTATION

Les œufs ? Un allié alimentaire


T. MICHEL

En complément de la présentation de la filière, le Comité national pour la promotion de l'œuf - Interprofession des œufs (CNPO) avait invité le Docteur Laurence Plumey, médecin nutritionniste à l'hôpital Necker et professeur de nutrition et diététique, à présenter les dernières actualités concernant les caractéristiques alimentaires des œufs. L'œuf possède de « multiples qualités nutritionnelles », détaillées par le professeur Plumey. La consommation de deux œufs représente par exemple 20 à 30 % du besoin en fer, phosphore, iode ou encore sélénium. C'est 100 % des besoins en vitamine B12 et 50 % de ceux en vitamine K. Les œufs contiennent aussi des vitamines D, 1, B2, B5, B9, E et B8 en quantité intéressante. On peut en faire manger aux enfants dès le septième mois renchérit Laurence Plumey. On a également découvert que, sauf allergie à l'œuf en tant que tel, ce dernier pouvait être intégré à tout type de régime et que, contrairement à une idée bien ancrée, l'oeuf n'est pas néfaste en matière d'hypercholestérolémie, de diabète, d'hypertriglycéridémie, d'hypertension artérielle. L'œuf n'alimente pas le mauvais cholestérol. Même en cas d'hépatite, on n'interdit plus les œufs. Autre avantage constaté des œufs, on peut même compter sur lui dans les régimes amaigrissants, selon deux études récentes sur le sujet. Enfin, l'Inra a récemment mené une expérience qui démontre que l'œuf possède de très intéressantes qualités en matière d'effet coupe-faim. À suivre…

T. M.